



# *COMPTE— —RENDU*

administratif et financier  
Ville de Vernier

# SOMMAIRE

## GÉNÉRALITÉS – AUTORITÉS

Avant-propos du Conseil administratif.....	6
Conseil municipal .....	8
Composition du bureau du Conseil municipal .....	9
Séances plénières du Conseil municipal .....	10
Conseil administratif .....	16
Organisation générale.....	17

## DICASTÈRES DE THIERRY APOTHÉLOZ

Cohésion sociale.....	20
Petite enfance.....	26
Police municipale.....	30
Sécurité civile .....	36
Informatique et télécommunications .....	42

## DICASTÈRES D'YVAN ROCHAT

Aménagement du territoire .....	46
Génie civil.....	48
Projets .....	50
Bâtiments .....	54
Urbanisme et développement durable.....	58
Energies .....	62
Sports.....	66
Ecoles et locations .....	70

## DICASTÈRES DE PIERRE RONGET

Finances.....	76
Ressources humaines.....	82
Etat civil.....	88
Culture et bibliothèques .....	92
Communication .....	100
Espaces verts .....	104
Voirie et cimetières .....	106
Récupération .....	108
Equipements.....	110

## COMPTES ET TABLEAUX

Rapport de l'organe de contrôle .....	114
Résumé du compte de fonctionnement 2015 (Classification fonctionnelle) .....	116
Résumé du compte de fonctionnement 2015 (Classification par nature).....	117
Bilan au 31 décembre 2015.....	118
Crédits d'investissement (travaux en cours).....	120
Crédits d'investissement (travaux en cours).....	122
Crédits d'investissement (travaux terminés) .....	124
Situation des emprunts .....	126
Taxe professionnelle communale .....	127
Etat des fonds spéciaux .....	127
Compte d'exploitation de la piscine du Lignon .....	128
Compte d'exploitation du tennis d'Aire.....	128
Compte d'exploitation du tennis de Vernier .....	129
Fondation des Maisons Communales de Vernier bilan au 31.12.2015 .....	130
Fondation des Maisons Communales de Vernier compte de pertes et profits 2015.....	131
Fondation Vernier-Signal bilan au 31.12.2015 .....	132
Fondation Vernier-Signal compte de pertes et profits 2015 .....	133

# **Avant-propos du Conseil administratif**

Les autorités ont le plaisir de présenter le compte rendu administratif et financier portant sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015 et ce en conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984.

Ce document de synthèse permet de porter un regard d'ensemble sur le développement de la Ville de Vernier et les réalisations majeures de l'année.

Depuis le début de la nouvelle législature, le Conseil administratif a tout mis en œuvre pour que ses actions et celles de l'administration soient en conformité avec le programme qu'il a défini. Chaque activité s'inscrit dans la volonté de répondre au défi de la cohésion sociale, d'un développement urbanistique de qualité ainsi qu'au défi financier et économique.

Sur le plan financier, le résultat des comptes de l'année 2015 se termine avec un excédent de revenus de près de CHF 5 millions. Les charges de fonctionnement et les revenus ont augmenté par rapport à 2014. Cela s'explique par des revenus extraordinaires réalisés lors de deux opérations foncières en 2015 : la vente de notre parcelle « gravière de Montfleury » et les opérations foncières dans le secteur L du PDQ Concorde. Sans ces opérations, les revenus de l'année écoulée seraient alors presque équivalents à ceux de l'année 2014 (+ 1,04 %). Concernant les charges, si l'on ne tient pas compte de l'utilisation des revenus extraordinaires mentionnés ci-dessus par des amortissements complémentaires, l'on peut dire qu'elles ont été maîtrisées et sont presque dans la cible du budget.

Durant la période 2015, l'exécutif s'est donc attelé à réaliser plusieurs projets d'envergure qui dessineront le futur de la commune tout en pratiquant une gestion des deniers communaux respectueuse et prudente.

Dans cette perspective, le Conseil administratif met toute son énergie à défendre les intérêts de Vernier dans le cadre de ces nouvelles répartitions. Ce d'autant que les recettes fiscales dévolues aux communes feront également l'objet d'importantes transformations, de la réforme d'imposition des entreprises (RIE III) à la taxe professionnelle en passant par l'imposition exclusivement sur le lieu de domicile. Il n'est pas certain que la Ville de Vernier disposera des mêmes moyens en 2020 qu'aujourd'hui. En revanche, il n'y a aucun doute que les habitants de Vernier en recherche d'emploi, de logement, de place de crèche et de qualité de vie continueront à se tourner vers la Ville de Vernier. Il est donc impératif de conduire une politique budgétaire prudente et d'agir pour une péréquation intercommunale qui ne péjore pas notre Commune.

Le Conseil administratif remercie les Verniolanes et les Verniolans pour la confiance qu'ils lui accordent et s'engage à poursuivre sa politique pour le bien de la collectivité.

Thierry Apothéloz, Maire (juin 2014 – mai 2015)

Yvan Rochat, Conseiller administratif

Pierre Ronget, Conseiller administratif

# CONSEIL MUNICIPAL

Législature 2015-2020

Situation au 31.12.2015

Parti	Nom, prénom
PLR	Ahmari Vida
MCG	Ambrosio François
MCG	Angeloz Claude
Indépendant	Arduini Brice
MCG	Besse Béatrice
PLR	Bron Gilles-Olivier
PS	Carnino Martin
MCG	Cerutti Thierry
MCG	Chappaz Marc
PS	ChiaraDonna Denis
Les Verts	Chillier Xavier
PDC-PBD-VL	Dulex Christophe
PS	Gaulin Maria
PS	Hebibi Leutrim
PS	Ilazi Gëzim
PS	Jaquet Jean-Claude
PS	Locca Jacqueline
PDC-PBD-VL	Magnin Yves
PS	Marin Pablo
PS	Martens Johan
PLR	Mattenberger Monique
Les Verts	Metushi Granit
PDC-PBD-VL	Monnier Josette
MCG	Nobs Cyril
MCG	Noël Daniel
Verts	Perroux Olivier
MCG	Renaud Michel
PS	Revuelta Andrés
MCG	Rey Charles
MCG	Roch Ana
Les Verts	Schaufelberger Esther
PS	Staub Martin
PS	Sopi Valdete
PS	Steger Barbara
PS	Tombola Jean-Pierre
PLR	Tschopp Laurent
MCG	Valente Stéphane

# COMPOSITION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Juin 2015 – Mai 2016



## PRÉSIDENTE

Monique Mattenberger

PLR



## 1<sup>ER</sup> VICE-PRÉSIDENT

Martin Staub

PS



## 2<sup>È</sup> VICE-PRÉSIDENT

Xavier Chillier

Les Verts



## SECRÉTAIRE

Yves Magnin

PDC-PBD-VL



## VICE-SECRÉTAIRE

François Ambrosio

MCG

# SÉANCES PLÉNIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL

## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FÉVRIER 2015

Ouverture par 31 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit complémentaire de CHF 32'631.70 destiné à couvrir le solde des travaux exécutés dans le cadre de la DA 100 – 11.12 pour la réalisation de divers aménagements extérieurs pour l'Eclipse.

Ouverture par 31 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit complémentaire de CHF 669'951.60 destiné à couvrir le solde des travaux exécutés dans le cadre de la DA 583 – 11.03 pour la rénovation de la maison de quartier d'Aire-Le Lignon.

Ouverture par 22 oui, 4 non et 5 abstentions d'un crédit complémentaire de CHF 17'303.85 destiné à couvrir le solde des travaux exécutés dans le cadre de la DA 367 – 06.12 pour les travaux de rénovation de la construction de protection civile (PCi) des Ranches.

Ouverture par 21 oui, 6 non et 3 abstentions d'un crédit complémentaire de CHF 19'963.80 destiné à couvrir le solde des travaux exécutés dans le cadre de la DM 406 – 07.04, crédit complémentaire pour le réaménagement de la construction PCi des Ranches et l'acquisition de matériel complémentaire d'engagement des FORE.

Acceptation par 32 oui, soit à l'unanimité, de la DA 580 A – 15.02 relative aux opérations foncières dans le secteur L du PDQ Concorde entre la Ville de Vernier, la Fondation des maisons communales de Vernier et Concorde Investissements sa.

Ouverture par 29 oui et 2 non d'un crédit de CHF 140'000.– destiné à couvrir le montant du crédit d'étude pour le réaménagement de la route d'Aire et du chemin des Sellières (partie amont).

Approbation par 32 oui, soit à l'unanimité, de la délibération DA 600 – 15.02 relative à Constitution d'une servitude au profit des Services Industriels de Genève sur la parcelle 2738, FE 21 – sise route de l'Usine-à-Gaz 16.

Acceptation par 31 oui, soit à l'unanimité, de la motion M 558 – 14.11 «Aider les proches-aidants !» qui invite le Conseil administratif à récolter des informations et faire un état des lieux de la situation des «proches-aidants» à Vernier et des problèmes rencontrés par ceux-ci et de présenter au Conseil municipal une série de mesures visant à soulager les «proches-aidants» et leur apporter aide et soutien dans leurs actions.

Décision par 31 oui, soit à l'unanimité, d'envoyer la pétition PE 565 – 14.11 «Amélioration de la sécurité du passage piéton, route de l'Usine-à-Gaz, situé face à l'école primaire des Libellules» au Conseil administratif pour traitement, avec la recommandation de prendre les mesures adéquates, et présenter un rapport à la commission de la sécurité.

Acceptation par 31 oui, soit à l'unanimité, de la motion 553 A – 15.02 «Sécurité, pour une police municipale au service des victimes» qui invite le Conseil municipal à mettre en place un dispositif de conseil et de soutien auprès des habitant-e-s de Vernier victimes d'agression et d'incivilité, en complément de la loi fédérale sur l'aide aux victimes (LAVI) et à transmettre un rapport régulier à la commission de la sécurité.

## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS2015

Ouverture par 23 oui et 9 non d'un crédit de CHF 65'000.– destiné à la mise

en place d'un nouveau régime de stationnement sur les secteurs Ecu (zone bleue à macarons) et ZILI (zone bleue, zone blanche 3h, 15h, et cases de livraison).

Ouverture par 32 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 240'000.– destiné à l'acquisition d'une balayeuse de marque RAVO.

Acceptation par 32 oui, soit à l'unanimité, de la motion M 547 A – 15.03 qui invite le Conseil administratif à développer avec les habitants de Vernier «une politique de promotion du jardinage urbain» afin de faciliter l'accès à des espaces dans le but de créer des jardins urbains cultivés biologiquement.

Acceptation par 23 oui, 4 non et 5 abstentions, de la motion M 440 – 14.03 «Pour un complexe d'amusements intérieurs multi-activités à Vernier» qui invite le Conseil administratif à étudier la possibilité d'une implantation d'un centre d'amusement indoor pour un public de 2 à 77 ans sur le territoire de la Ville de Vernier, et plus particulièrement dans ses différentes zones industrielles et artisanales ; à intégrer dans cette étude la faisabilité économique et juridique d'un partenariat public-privé en lien avec le projet de salle omnisports pour favoriser la venue d'un grand complexe d'amusement et de bien-être multi-activités ; à estimer les coûts et les revenus dont la Ville de Vernier pourrait bénéficier ; à contacter différents partenaires publics (ex : communes voisines) ou privés qui pourraient être intéressés par ce projet ; à tenir informée la commission des sports du suivi pour le rendu du rapport.

Ouverture par 32 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 88'500.– destiné à couvrir le coût pour le renouvellement du plan de gestion du Bois de la Grille-

Ouverture par 19 oui, 7 non et 6 abstentions, d'un crédit de CHF 76'140.- destiné à couvrir le montant des honoraires pour l'étude relative à l'aménagement de la place de Châtelaine (étape 1).

Acceptation par 31 oui, soit à l'unanimité, de la motion M 621 – 15.03 «Ne pas RTP plus haut que son dû» qui invite le Conseil administratif à intervenir avec détermination afin d'obtenir du Canton que les disparités actuelles entre les taux d'imposition des différentes communes (ratio de 1 à 2) ne seront pas creusées avec la loi cadre de la réforme des compétences canton-commune; à intervenir avec détermination afin d'obtenir du Canton la mise en place d'un système fixant une convergence des revenus, du type de la péréquation RPT, avec un taux de convergence au-dessus du ratio actuel de 1 à 2 entre les impôts des différentes communes genevoises.

Acceptation par 31 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 622 – 15.03 «Construisons une crèche à Châtelaine !» qui invite le Conseil administratif à étudier la possibilité de surélever l'Immeuble administratif de Châtelaine (IAC) afin d'y installer une crèche; à chiffrer les coûts des travaux et de fonctionnement d'un tel projet; à transmettre un rapport complet aux commissions sociale, jeunesse et petite enfance, et des bâtiments et de l'énergie; subsidiairement, à proposer l'inscription d'une telle mesure dans le cadre des prochains exercices budgétaires.

Acceptation par 31 oui, soit à l'unanimité, de la motion M 624 – 15.03 qui invite le Conseil administratif à publier une brochure relative à la Ferme Golay et à son histoire, avec le soutien du Service cantonal des monuments et des sites.

Acceptation par 29 oui et 1 non, de la motion M 626 – 15.03 qui invite le Conseil administratif à entreprendre les démarches

nécessaires auprès des autorités cantonales pour que l'aménagement prévu à la base d'avirons d'Aire soit réalisé dans les meilleurs délais, de telle sorte que les pêcheurs puissent l'utiliser rapidement pour remettre leurs bateaux à l'eau.

Acceptation par 31 oui, soit à l'unanimité, de la résolution R 619 – 15.03 relative à la modification dans la désignation des membres des commissions et représentations extraparlementaires de la législature 2011 – 2015.

Acceptation par 31 oui, soit à l'unanimité, de la résolution R 620 – 15.03 «Stop au transport de chlore pour protéger la population et permettre la construction de logements» qui souhaite un cadre légal fédéral qui interdise le transport massif de chlore; qui estime impératif qu'obligation soit faite aux entreprises qui utilisent le chlore en grande quantité, de le produire sur place; qui invite le Conseil administratif à transmettre cette demande aux Chambres fédérales.

## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2015

Acceptation par 28 oui et 2 abstentions de la DA 593 – 15.02 relative à la vente et l'achat de parcelles entre la Ville de Vernier, l'Etat de Genève et la Fondation pour les terrains industriels de Genève.

Acceptation par 28 oui et 2 abstentions de la DA 598 – 15.02 relative à la Constitution de diverses servitudes sur les parcelles 447, 448 et 5298 sises au chemin du Croissant, au profit des parcelles 447, 5296 et 5297.

Acceptation, par 25 oui et 4 abstentions, de la motion M 602 – 15.02 «informons les locataires !» qui invite le Conseil administratif à contacter la Ville de Lausanne pour l'inviter à venir présenter sa démarche d'information, au travers d'une

brochure sur les «droits des locataires» distribuée à l'ensemble des ménages domiciliés sur son territoire, lors d'une séance de la commission sociale, jeunesse et petite enfance; à chiffrer les coûts d'une telle démarche pour la Ville de Vernier; et à proposer l'inscription d'une telle mesure et sa mise en œuvre sur la Commune dans le cadre des prochains exercices budgétaires.

Ouverture, par 29 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 200'000.- destiné à couvrir le montant des honoraires pour l'étude de faisabilité à la couverture des quatre terrains extérieurs et la construction d'un bâtiment comprenant des vestiaires et une buvette aux Tennis d'Aire.

Ouverture par 29 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 150'000.- destiné au remplacement du revêtement de deux terrains aux Tennis de Vernier.

Ouverture par 29 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 520'000.- destiné à couvrir les travaux de rénovation des tableaux électriques de l'école Avanchet-Salève.

Décision par 29 oui, soit à l'unanimité, d'envoyer la pétition PE 607 – 15.02 «Nouveau Plan directeur communal» au Conseil administratif pour traitement.

Acceptation par 28 oui et 1 abstention de la motion M 601 A – 15.04 «Pour plus de logements et moins de nuisances, pas d'ouverture au trafic aérien commercial entre 23h et 6h du matin» qui invite le Conseil administratif à s'enquérir et informer le Conseil municipal du contenu du prochain Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) et à présenter une résolution appuyant la volonté du Conseil municipal, notamment, d'intervenir auprès de toutes les autorités compétentes afin de garantir une interdiction de tout trafic aérien commercial à l'aéroport de Genève entre 23h et 6h.

Acceptation par 24 oui et 1 abstention de la résolution R 638 – 15.04 relative l'objet suivant: «Aéroport de Genève, pour une interruption des vols de nuit entre 23h et 6h du matin» qui déclare que le règlement d'exploitation de l'Aéroport international de Genève doit être modifié afin d'interdire entre 23h et 6h du matin tout trafic aérien commercial et qui demande au Conseil administratif d'intervenir auprès de toutes les autorités compétentes pour faire appliquer la demande formulée au point 1 en commençant par transmettre la présente résolution à l'OFAC, au Conseil d'Etat genevois et à tous les membres du Conseil d'administration de l'Aéroport International de Genève.

Acceptation par 29 oui, soit à l'unanimité, de la DM 634 – 15.04 relative à la modification du règlement du Conseil municipal (notion parti).

Acceptation par 18 oui, 10 non et 1 abstention de la motion M 639 – 15.04 «1, 2, 3, nettoyons les bois,...» qui invite le Conseil administratif à proposer, si possible avec la participation de «Proprement Vernier», une journée citoyenne de nettoyage de nos espaces naturels et à s'assurer de l'encadrement et de la sécurité de ladite journée.

Acceptation par 29 oui, soit à l'unanimité, de la résolution R 636 – 15.04 relative au préavis pour la nomination du lieutenant Joao Peixoto au grade de premier-lieutenant de la compagnie des sapeurs-pompiers 51.

## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2015

Acceptation par 30 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 629 – 15.04 relative aux dépassements de crédits de fonctionnement 2014 pour un montant de CHF 2'760'128.49.

Approbation par 30 oui, soit à l'unanimité des comptes de fonctionnement et des investissements 2014.

Approbation par 30 oui, soit à l'unanimité des comptes 2013 de la Fondation communale Vernier-Signal.

Approbation par 30 oui, soit à l'unanimité des comptes 2013 de la Fondation des Maisons Communales de Vernier (FMCV).

Ouverture par 30 oui, soit à l'unanimité d'un crédit de CHF 109'170.– correspondant aux rentes de superficie dues pour 2013 par la FMCV pour la mise à disposition des parcelles sur lesquelles ont été érigés les immeubles Village 3 et Henri-Golay.

Ouverture par 16 oui, 5 non et 9 abstentions, d'un crédit de CHF 810'000.– destiné à l'installation de corbeilles de tri sur le territoire de la Ville de Vernier.

Ouverture par 30 oui, soit à l'unanimité d'un crédit de CHF 54'000.– destiné à l'étude du réaménagement de la place du Lignon.

Acceptation, par 28 oui et 2 abstentions, de la DA 635 – 15.04 relative à la Modification des statuts de la Fondation pour le développement des arts et de la culture (Fodac).

Acceptation par 30 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 599 A – 15.05 «Sur nos monts...» invitant le Conseil administratif à identifier les lieux propices pour la pose de tables de panoramas et à faire un projet chiffré et à le présenter à la commission de la culture et de la communication.

Acceptation par 28 OUI et 2 abstentions, de la motion M 641 – 15.05 «Contact ! En matière d'aménagement, une politique

communale proactive est nécessaire» qui invite le Conseil administratif à désigner la personne ou le service de référence en cas de questions liées aux problèmes de l'aménagement du territoire de proximité, et à en informer la population ; pour les thématiques complexes, (quartier de l'Etang, plan directeur communal, citernes, etc.), à mettre en place des groupes de contact constitués des représentants de toutes les parties prenantes.

## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2015

Sur proposition des Chefs de groupe de la législature 2015 – 2020, le Conseil municipal, par 36 oui, soit à l'unanimité, déclare se doter des commissions permanentes suivantes: Commission des finances, de l'économie et de l'administration – Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la mobilité – Commission sociale, de la jeunesse et de la petite enfance – Commission des bâtiments et de l'énergie – Commission du génie civil et des équipements – Commission de la culture et de la communication – Commission des sports – Commission de la sécurité – Commission des naturalisations – Commission des règlements (un membre par parti) – Commission du mérite verniolan (un membre par parti). Le nombre des commissaires dans les commissions permanentes, à l'exception des commissions des règlements et du mérite verniolan, est fixé, pour la législature 2015 – 2020, à 11 membres répartis de la manière suivante: Socialistes 4, MCG 4, PLR 1, Les Verts 1 et l'Alliance du centre (ADC) 1.

Adoption par 24 oui et 12 abstentions, de la résolution R 002 – 15.06 relative à la désignation des membres des commissions et représentations extraparlementaires de la législature 2015 – 2020.

## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2015

Ouverture par 33 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit complémentaire de CHF 10'671.80 destiné à couvrir le solde des travaux exécutés dans le cadre de la DA 133 – 12.03, Crédit pour le remplacement du revêtement et la création de l'éclairage du terrain «A» au centre sportif d'Aire.

Acceptation par 33 oui, soit à l'unanimité, de la DA 642 A – 15.06 relative au texte du préavis au projet de plan localisé de quartier n° 29'947-540 situé de part et d'autre du chemin de l'Etang et adoption de la convention portant sur le financement et la réalisation des équipements et aménagements du quartier de l'Etang.

Ouverture par 33 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 270'000.– destiné à rénover l'installation de ventilation de la cuisine et du restaurant des tennis de Vernier, à effectuer les travaux nécessaires afin de répondre aux normes de sécurité incendie, et à remplacer l'éclairage existant par un système moins énergivore.

Acceptation par 30 oui et 3 non, de la résolution R 008 – 15.06 «Développement de l'aéroport de Genève, le doute n'est pas permis» qui déclare refuser l'élaboration de la fiche PSIA sur les bases de l'étude Intraplan; exiger une nouvelle étude sur les perspectives de développement de l'aéroport de Genève à l'horizon 2030, comprenant différents scénarios; exiger la prise en compte des objectifs cantonaux en matière de santé publique, de mobilité et d'aménagement dans l'élaboration de la fiche PSIA; interdire tout trafic aérien commercial entre 23 heures et 6 heures du matin; demander au Conseil administratif de transmettre la présente résolution à l'OFAC, à la direction de l'AIG ainsi qu'au Conseil d'Etat.

Acceptation par 32 oui et 1 abstention, de la résolution R 015 – 15.06 «Pour une réou-

verture du Centre Commercial du Lignon aux manifestations» qui invite la Pensionskasse der Stadt Zürich, Morgartenstrasse 30, Postfach, 8026 Zürich, à reconsiderer sa décision d'interdire toute manifestation au sein du Centre commercial du Lignon.

Réponse intermédiaire du Conseil administratif à la motion M 621 – 15.03 «Ne pas RPT plus haut que son dû» qui a été adressée au Conseil d'Etat de la République et canton de Genève, au Grand Conseil, de même qu'à l'Association des communes genevoises: l'Association des communes genevoise rassure le Conseil municipal sur le fait que l'objectif des travaux menés conjointement par le Conseil d'Etat et leur association ne consiste pas, à teneur des engagements de l'exécutif cantonal, en un transfert de charges.

Refus par 30 non et 3 oui, après être passée en commission, de la motion M 595 – 15.05 «Avec un amortisseur, c'est meilleur».

## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2015

Acceptation par 31 oui, soit à l'unanimité, de la résolution R 018 – 15.09 relative à la modification dans la désignation des membres des commissions et représentations extraparlementaires de la législature 2015 – 2020.

## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2015

Acceptation par 19 oui, 12 non et 1 abstention, de la motion M 003 A – 15.10 relative à l'objet suivant «Pour une ouverture rapide du tunnel ferroviaire de Châtelaine au trafic voyageurs !» qui invite le Conseil administratif à inscrire cette liaison dans la mise à jour du plan directeur communal de Vernier.

Ouverture par 32 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit d'étude de CHF 306'000.– des-

tiné à couvrir les honoraires et les frais liés à l'image directrice et à l'organisation de l'appel à investisseurs/développeurs.

Ouverture par 32 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 29'000'000.– destiné à couvrir la réalisation d'un groupe scolaire et le déplacement d'une partie du parking FMCV.

Ouverture par 32 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 146'000.– destiné au remplacement des vitrages de l'Ancienne Mairie.

Ouverture par 32 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 210'000.– destiné à la rénovation des vitrages côté Eglantine de l'école de Châtelaine.

Ouverture par 32 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 245'000.– pour l'achat d'une machine pour l'entretien de nos routes, de nos trottoirs communaux et viabilité hivernale.

Ouverture par 32 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 165'000.– destiné au renouvellement de tracteurs et machines pour le service des Espaces verts.

Acceptation par 32 oui, soit à l'unanimité, de la DA 025 – 15.10 relative à la délégation de compétences au Conseil administratif pour la passation d'actes authentiques conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre k de la loi sur l'administration des communes.

## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2015

Ouverture par 32 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 7'300'000.– destiné à la comptabilisation d'amortissements complémentaires suite aux revenus exceptionnels liés à la vente des parcelles 14'831 et 14'832 du cadastre de Meyrin.

Ouverture par 32 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 7'393'336.– destiné à la comptabilisation d'amortissements complémentaires suite aux revenus exceptionnels liés aux opérations foncières dans le secteur L du PDQ Concorde.

Acceptation par 32 oui, soit à l'unanimité, de la DA 028 – 15.10 relative relative aux jetons de présence des Conseillers municipaux pour l'année 2016.

Approbation par 23 oui et 10 non de la DA 029 A – 15.11 relative au budget de fonctionnement 2016.

Acceptation par 30 oui et 3 abstentions, de la motion M 038 A – 15.11 qui invite le Conseil administratif à interroger Swisscom sur le projet de déploiement de la technologie «G.fast»; de revendiquer de Swisscom l'installation de la fibre optique dans les voies principales traversant les quartiers périphériques présentant une moindre densité d'habitants, notamment dans les zones 4B et 5 afin de permettre aux clients équipés d'un raccordement

FTTS (Fibre to the Street) de naviguer (un jour) à des vitesses atteignant 500 Mbits/sec au moyen de la technologie «G.fast»; en tant que de besoin, d'exiger du partenariat constitué entre Swisscom SA et SIG GE pour l'installation de la fibre optique à Vernier, une politique cohérente respectant une égalité de traitement entre les habitants des différentes zones de construction de la commune.

Ouverture par 33 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 140'000.– destiné frais de construction de l'infrastructure permettant de recevoir deux terrains de padel aux Tennis de Vernier.

Ouverture par 22 oui, 9 non et 2 abstentions, d'un crédit de CHF 99'000.- destiné à la création d'une bricothèque dans l'édicule numéro 2 dans le cadre du projet «Nouvelles Libellules».

Ouverture par 33 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 40'000.– destiné à l'acquisition et à la distribution de poubelles d'intérieur pour la récupération des déchets compostables.

Acceptation par 32 oui, soit à l'unanimité, de la motion M 640 A – 15.11 qui invite le Conseil administratif à étudier la faisabilité d'un projet pilote d'ouverture élargie d'un des Espaces de vie enfantine de la Ville de Vernier, afin d'offrir aux parents contraints à des horaires de travail pénibles un nombre de places d'accueil possibles en fonction de la demande existante et à présenter au Conseil municipal un projet chiffré lui permettant de se déterminer sur la question, en s'appuyant notamment sur le bilan de l'expérience en Ville de Genève et en étudiant la possibilité d'une structure intercommunale.

Acceptation par 29 oui et 2 abstentions, de la motion M 061 – 15.11 qui invite le Conseil administratif à incorporer dans l'étude pour la réalisation de vestiaires supplémentaires au stade municipal de la ville de Vernier (DA 501 A – 14.06) la possibilité de construire un bâtiment sur l'emplacement du skate park actuel; à incorporer dans l'étude de la future salle omnisport la possibilité d'y créer un skate park indoor, éventuellement avec le concours des membres de Pulp68 experts en la matière.



## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2015

Ouverture par 30 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 4'000'000.– destiné à l'amélioration de la sécurité incendie dans les bâtiments communaux.

Acceptation par 20 oui et 10 non, de la motion M 034 – 15.10 «Vernier continue sa solidarité avec les victimes de la guerre en syrie» qui invite le Conseil administratif à informer les réfugié-e-s présent-e-s sur le territoire municipal des activités de la Commune ; à inviter les associations municipales à ouvrir leurs activités aux réfugié-e-s et migrant-e-s, en particulier à leurs enfants ; à faciliter autant que possible le travail des associations en lien avec les réfugié-e-s et migrant-e-s, notamment en leur offrant des facilités d'accès aux salles municipales ; à faciliter le contact entre la population de Vernier et les réfugié-e-s logé-e-s sur la Commune, par exemple par un portail sur le site de la Commune répondant à la question «Comment je peux aider des réfugié-e-s ?» mettant en lien particuliers, associations et réfugié-e-s et migrant-e-s au niveau

communal (ce portail pourrait se baser sur le guide pratique de asile.ge) ; à travailler avec l'Hospice général, le Conseil d'Etat et les autres communes genevoises afin de trouver des solutions d'hébergement adaptées, notamment pour les familles avec enfants venant de Syrie et d'autres zones de guerre.

Acceptation par 21 oui, 1 non et 8 abstentions, de la motion M 035 – 15.10 qui invite le Conseil administratif à étudier la possibilité de mettre en place un réseau de parrain/marraine en s'appuyant sur les expériences en cours ; à rendre rapport auprès de la commission sociale, jeunesse et petite enfance.

Acceptation par 26 oui et 3 non, de la DA 056 – 15.11 relative au crédit pour l'acquisition d'une partie de la parcelle N° 4802 destinée à l'extension du parc de Balexert et son aménagement- constitution d'une servitude de non-bâtir.

Ouverture par 30 oui, soit à l'unanimité, d'un crédit complémentaire de CHF 8'491.80 destiné à couvrir le solde des frais et honoraires dans le cadre de la DA 350 – 09.09,

cession à la commune de Vernier du réseau routier de la cité des Avanchets.

Acceptation par 13 oui, 3 non et 14 absences, de la résolution R 066 – 15.12 relative à la modification dans la désignation des membres des commissions et représentations extraparlementaires de la législature 2015 – 2020.

Acceptation par 30 oui, soit à l'unanimité, de la résolution R 069 – 15.12 relative à la désignation des membres du comité de pilotage du contrat de quartier des Libellules pour la législature 2015 – 2020.

Acceptation par 30 oui, soit à l'unanimité, de la résolution R 073 – 15.12 relative à l'objet «PLQ voies CFF la qualité doit être au rendez-vous».

Après leur passage en commission, le projet de motion M 576 – 14.12, «Donnons-nous les moyens de protéger nos écoles !», a été refusé par 22 non, 7 oui et 1 abstention et le projet de motion M 613 – 15.03 «Et si l'on testait la vidéosurveillance» a été refusé par 30 non, soit à l'unanimité.

Salle du Conseil municipal © Serge Honthaas



# CONSEIL ADMINISTRATIF

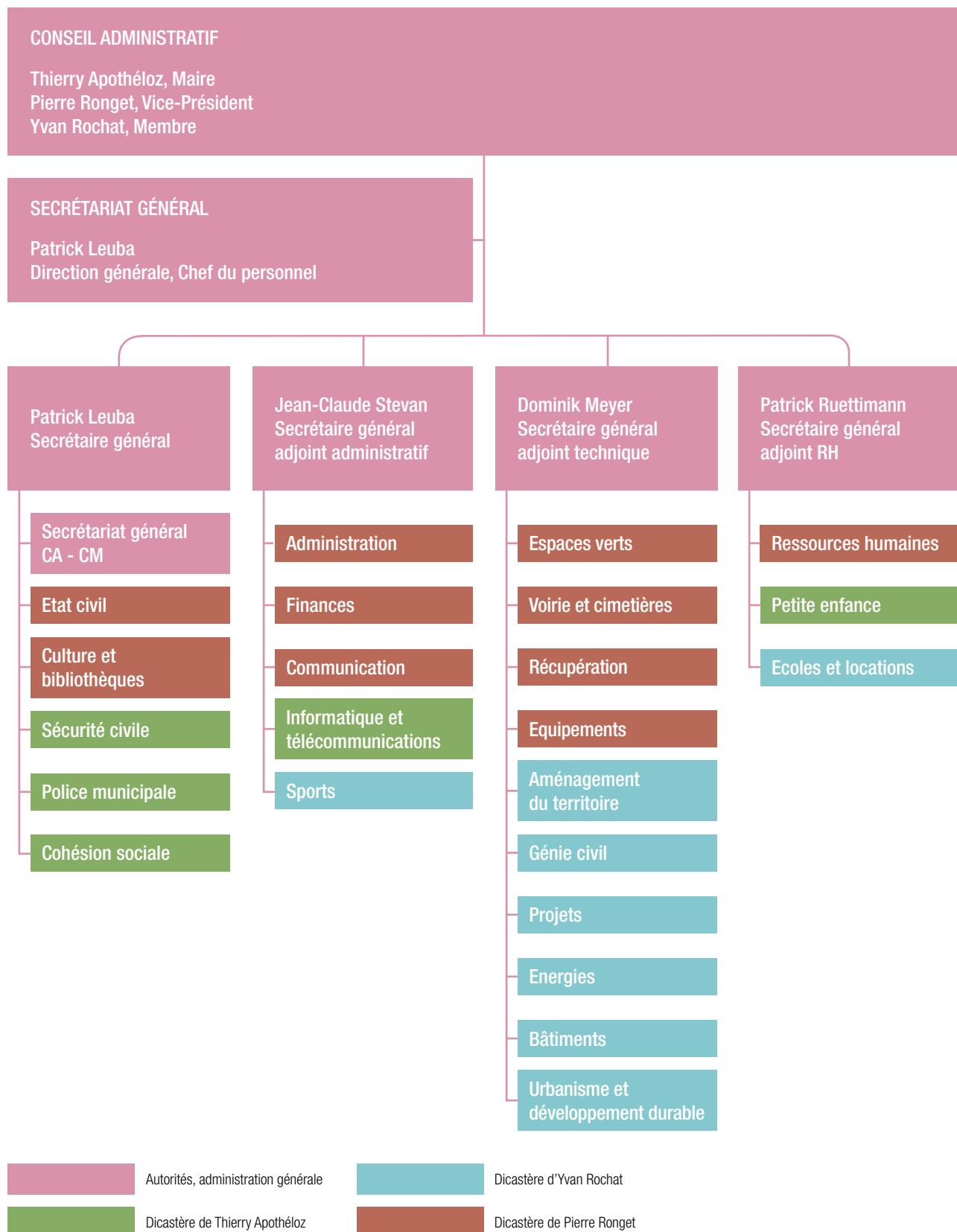
Législature 2016-2020



Dans sa séance du 26 mai, le Conseil administratif a nommé son Président en la personne de **Thierry Apothéloz** qui a pris le titre de Maire ce même jour ; conformément à la loi **Pierre Ronget** a été nommé Vice-Président et, **Yvan Rochat** Membre.

# ORGANISATION GÉNÉRALE

Situation au 31.12.2015





---

**Cohésion sociale**

---

**Police municipale**

---

---

**Petite enfance**

---

**Sécurité civile**

---

**Informatique et  
télécommunications**

---



**Maire**  
**Thierry Apothéloz**

# Cohésion sociale

Marko Bandler  
Responsable de service  
022 306 06 70  
[cohesion-sociale@vernier.ch](mailto:cohesion-sociale@vernier.ch)

2015 a été une année très riche en projets, réalisations diverses et extensions des prestations du service de la cohésion sociale.

Parmi ceux-ci, on citera notamment :

- ▶ L'extension des **Correspondants de Nuit dans le quartier de Vernier-Village**, dès le mois de juin 2015. C'est désormais l'ensemble du territoire communal qui est couvert par ce dispositif.
- ▶ La mise en œuvre du projet de **prévention de l'endettement chez les jeunes**. Ce projet, qui s'est déroulé à cheval sur 2014 et 2015, consiste en l'envoi d'une brochure visant à sensibiliser les 18-25 ans aux dangers du consumérisme, ainsi qu'à l'octroi d'un bon pour une aide au remplissage de la déclaration d'impôts au SCOS.
- ▶ La **finalisation du projet urbain des « Nouvelles Libellules »**, qui a coïncidé avec la fin des travaux de rénovation du quartier, célébrés par trois jours de fête populaire en octobre.
- ▶ La création de « **l'Unité Préaux Vernier** » (UPV), qui consiste en un dispositif de nettoyage des cours d'école par de jeunes verniolans, qui endosseront en outre un rôle d'ambassadeurs de propreté auprès de leurs pairs.
- ▶ L'achèvement du projet-pilote « **Réseau Seniors Vernier** », qui a été couronné de succès et permet d'apporter un précieux soutien de proximité à des personnes âgées en situation d'isolement.
- ▶ La mise en place d'une **vaste action canicule**, durant les grandes chaleurs du mois de juillet et le déclenchement de l'alerte

par le canton, laquelle a fortement mobilisé le SCOS et ses partenaires.

- ▶ La création du **Contrat de Quartier des Libellules / Gordon-Bennett**, qui fait que chaque quartier de Vernier dispose aujourd'hui de ce formidable outil de démocratie participative.
- ▶ Le premier « **recrutement en direct** », destiné à rassembler les entreprises qui cherchent des apprentis et les jeunes en recherche de formation, qui a connu un grand succès (plus de 90 entretiens menés).

cantonale. En 2015, 1'376 personnes ont touché au moins une prestation de l'Hospice général contre 1'109 en 2014.

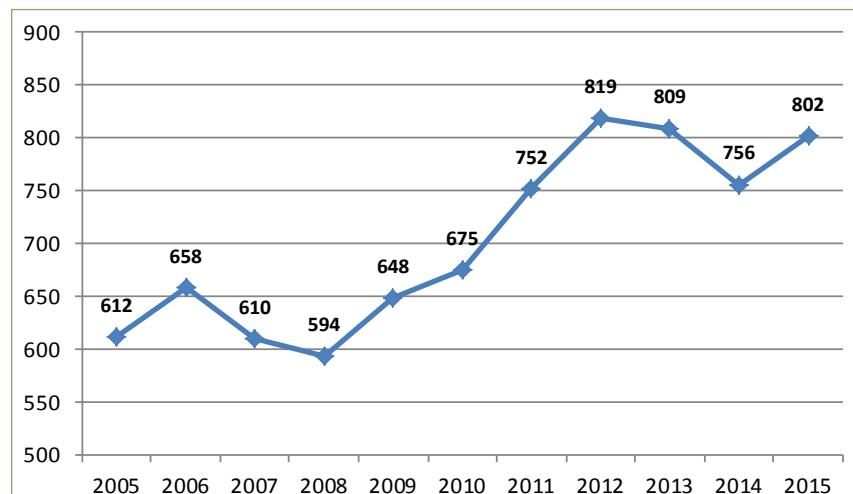
Le phénomène de fragilisation et de paupérisation de la population de la commune est donc réel, ce qui explique l'augmentation parallèle des dossiers entre l'HG et le SCOS, après une période d'accalmie et malgré le protocole de collaboration mentionné plus haut, qui améliore la rapidité et l'efficacité des prises en charge entre les deux institutions.

En 2015, les travailleurs sociaux du SCOS ont accordé **1'386 rendez-vous**. A relever que **62 % d'entre eux l'ont été pour de nouvelles situations**. Si ces chiffres traduisent concrètement les principes de ponctualité qui figurent au sein du règlement d'aide financière municipal, ils tendent également à démontrer que pour 38 % des cas, le service est régulièrement sollicité par des personnes et/ou familles qui sont déjà connues et dont la situation ne semble dès lors pas s'améliorer suffisamment d'une année à l'autre pour pouvoir accéder à une autonomie suffisante.

Pour l'année 2015, le budget destiné aux prestations financières individuelles s'élevait à CHF 980'000.– (identique à celui de 2014). L'exercice affiche au final

## ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

En termes de **suivi individuel**, la délégation à l'action sociale a suivi **802 situations en 2015, contre 756 en 2014, soit une augmentation de 6 % (+46 dossiers)**. Cette augmentation des appuis ponctuels peut être mise en relation avec le nombre croissant de verniolans ayant fait appel en 2015 à l'assistance publique



Evolution du nombre de dossiers traités par année depuis 2005

un disponible de CHF 180'519.-. Ces résultats démontrent que les dépenses ont pu être maîtrisées malgré une augmentation non négligeable des dossiers traités en 2015.

En proportion, les personnes dont l'âge est compris entre 24 et 45 ans sont touchées par la pauvreté à Vernier dans une mesure supérieure à la moyenne, soit 46 % des personnes suivies en 2015 par la délégation à l'action sociale ; la tranche d'âge des 44-55 ans présente un taux de recours à l'aide sociale de 25 % contre 13.8 % pour les personnes âgées entre 54 et 65 ans. Les personnes ayant atteint l'âge de la retraite représentent 7 % de l'ensemble des personnes suivies en 2015 et les jeunes adultes compris entre 18 et 25 ans, 5 %.

**En 2015, pour près de la moitié des situations suivies (44 %), les bénéficiaires de ces prestations sont des personnes/ménages salariés, qui dans ce cas précis s'apparentent à la catégorie des « working poors ».** Selon la définition donnée par l'Office fédéral de la statistique (OFS 2015), les travailleurs pauvres sont « des personnes exerçant une activité professionnelle et vivant dans un ménage pauvre ». Autrement dit, malgré le fait d'occuper un emploi, ces personnes accompagnées par la délégation à l'action sociale ne parviennent pas à l'autonomie financière.

## EMPLOI / INSERTION PROFESSIONNELLE

La mission première du SCOS en matière de formation et d'emploi est d'offrir un soutien dans leurs démarches à l'ensemble des habitants de la commune. Etant donné la diversité et la complexité des demandes émergeant dans ce cadre,

le fait de proposer un accompagnement individuel, autour d'objectifs personnels, constitue pour nous le meilleur moyen d'apporter des réponses adaptées et adéquates.

**En 2015, 507 personnes ont pu bénéficier d'un suivi dans ce cadre, dont 270 nouvelles situations (250 environ en 2014). Le nombre de rendez-vous total assuré sur l'année, pour tous ces dossiers, s'élève à 1340 (environ 1060 en 2014).** Le temps d'attente pour un premier rendez-vous est aujourd'hui d'environ un mois. On remarque que le nombre de nouveaux dossiers croît lentement et indépendamment des effets structurels (effectif), alors que le nombre de rendez-vous y est directement corrélé. Les chiffres de 2015 reflètent une certaine stabilité qui a commencé à s'instaurer, après une année 2014 très fluctuante sur le plan des ressources humaines).

Au niveau du profil professionnel, l'immense majorité des bénéficiaires se trouvait sans activité (77 %). 5 % étaient dans une situation de travail précaire (ex: petits boulots) et 7 % étaient en formation. Seuls 17 % de notre public étaient en poste (fixe ou temporaire).

A noter que, au niveau de l'orientation préalable, 43 % des personnes nous ont contactés de leur propre initiative. 27 % ont été orientés par l'Hospice général et 14 % par l'Office cantonal de l'emploi (16 % l'ont été par une autre institution).

Selon les demandes formulées, l'« urgence » d'une situation, les disponibilités des conseillères en insertion professionnelle (CIP), la fréquence des entretiens peuvent fortement varier.

- ▶ Rendez-vous unique : 34 %
- ▶ Entre 2 et 6 rendez-vous : 55 %
- ▶ Plus de 6 rendez-vous : 10 %

Ce qu'il est également intéressant de noter, c'est que seulement 19 % de notre public déclare à l'origine vouloir être soutenu sur le plan ce que l'on pourrait définir comme la structuration de soi et les compétences sociales (estime et image de soi, capacité de mobilisation, communication, etc.), mais qu'en cours de suivi un travail dans ce domaine se révèle dans 51 % des situations nécessaire.

## SENIORS ET AÎNÉS

En ce qui concerne le projet « Réseau Seniors Vernier », le nombre des dossiers individuels s'élève à 218 (contre 147 en 2014).

**L'approche 1 (prise de contacts)** concerne 113 dossiers. En détail, sur 554 courriers envoyés à la population cible, 391 personnes ont accepté l'entretien téléphonique (70 %) et 141 de ces dernières ont formulé des demandes (36 %), dont 90 ont souhaité une première visite à domicile (64 %). Ces données démontrent que la méthodologie et le modèle d'intervention du RSV sont pertinents et utiles afin d'atteindre la population cible.

**L'approche 2 (demandes faites par l'entourage ou un professionnel)** concerne 82 dossiers (contre 61 en 2014). Les principales demandes ont été faites par des amis et des voisins de la personne concernée et par le secrétariat du SCOS qui adressent des seniors au RSV. Les délégations aux correspondants de nuit (CN), à l'action sociale (DAS) et aux seniors jouent aussi un rôle important d'orientation et de relais vers le RSV dans le cadre de la prévention canicule. D'autres collaborations ont eu lieu avec des institutions cantonales (HUG, IEPA, îlotiers de la Gendarmerie), la police municipale (APM) et des particuliers (employé de la poste, curateurs, proches aidants). Enfin, des collaborations étroites

permettent au RSV de coordonner les prestations en lien avec d'autres services de bénévolat actifs sur la commune (BénéVernier et Réseau Solidarité Aire-Le Lignon) et dans le canton: Croix-Rouge genevoise (CRg) et Centre Genevois du Volontariat (CGV).

Dans l'**approche 3 (démarches collectives)**, l'objectif est d'abord de sensibiliser au vieillissement de la population et à la nécessaire solidarité que cela implique. La présence du RSV lors de certains événements tels que les stands de prévention de la canicule a permis à trois personnes d'accéder directement aux prestations du RSV.

Enfin pour l'**approche 4 (contacts directs)**, 20 personnes ont fait appel elles-mêmes au RSV après consultation du Guide Activités Seniors, après lecture de l'*Actu-Vernier* ou encore sur conseil d'amis et de voisins.

Concernant les données sociodémographiques des bénéficiaires du RSV, le 75 % est composé par des femmes et le 25 % par des hommes. 85 % des personnes concernées vivent seules à domicile. En outre, le 56 % possède un réseau de proches très faible, voire inexistant. Pour la majorité des couples concernés, le conjoint constitue l'essentiel du réseau primaire, ce qui augmente le risque de fragilisation de la situation. De manière générale, 2/3 des bénéficiaires sont à risque de fragilisation ou déjà concrètement fragilisés, voire isolés.

Les typologies de soutiens fournis dépendent des principaux besoins exprimés:

- ▶ Soutien informatif (renseignements ciblés et orientation): 40 %
- ▶ Soutien émotionnel – individuel (écoute active, appui dans la définition de la demande): 25 %

- ▶ Soutien pratique (recherche active de solutions et aide pratique, relais): 20 %
- ▶ Soutien vers la communauté, accompagnement dans les différentes activités et recherche de compagnie adaptée): 10 %
- ▶ Soutien mixte (plusieurs besoins en même temps): 5 %

En 2015, **les bénévoles spécifiques au projet RSV sont 24 (contre 20 en 2014).** **Au total, ils ont assuré 830 visites équivalentes à environ 1'700 heures.**

Le groupe a suivi des rencontres mensuelles d'échange de bonnes pratiques et de formation continue.

L'alerte canicule 2015 en chiffres :

- ▶ Du 30 juin au 8 juillet et du 15 au 23 juillet 2015, soit 18 jours en état d'alerte au total
- ▶ 527 personnes seules atteintes au téléphone une première fois
- ▶ 346 couples atteints une première fois
- ▶ 30 personnes visitées par les APM, les Correspondants de Nuit et la délégation aux seniors (dont les personnes de 90 ans et plus «sans téléphone»)
- ▶ Au total et en comptant deux personnes par couple, 1'219 personnes sur 1'820 ont été atteintes
- ▶ 70 personnes se sont inscrites pour recevoir de notre part un appel quotidien.

Sur la base des événements survenus en 2015, un protocole et des procédures seront finalisés avec l'ensemble des acteurs au printemps 2016 afin d'anticiper une potentielle nouvelle alerte en profitant de l'expérience acquise.

## JEUNESSE

L'année 2015 fut riche pour la Délégation à la jeunesse (DEJ), qui a vu la naissance d'une nouvelle structure jeunesse, la Ludothèque des Libellules, un déménagement pour l'association de la Maison de Quartier de Vernier-Village ainsi que la constitution d'une nouvelle association de jeunes aux Libellules: *From Nothing Ent.*

Parallèlement à ces nouveautés, la DEJ a continué à consolider les dispositifs et les collaborations mis en place afin d'être au plus près des préoccupations de terrain.

Entamé en 2012, sur la base d'un programme national de l'Office fédéral de la santé publique, le **projet d'intervention précoce** a mobilisé l'ensemble du réseau jeunesse. L'année 2015 fut marquée par la mise en place d'actions pérennes et l'aboutissement de ce projet de prévention. La DEJ a piloté l'ensemble du projet, s'est assurée de la cohérence des actions afin qu'elles répondent aux besoins identifiés au début du processus. Toutes les actions furent élaborées en étroite coopération avec les services municipaux concernés (culture, écoles et locations, espaces verts, voirie et police municipale). Enfin, trois groupes de travail composés des acteurs jeunesse furent créés pour la réflexion et la mise en œuvre de ces actions.

Dans le cadre de la rénovation du quartier des Libellules, un projet de démocratie participative fut proposé aux élèves de l'école primaire des Libellules. Ces derniers furent consultés afin de connaître ce qu'ils souhaitaient retrouver dans un des édifices construit au pied de la barre d'immeubles jouxtant leur établissement scolaire. Leur choix s'est porté sur un espace dédié aux jeux et ce souhait a été concrétisé par une motion municipale proposant la création d'une **ludothèque dans ce quartier de Vernier**, qui a pu se réaliser grâce au soutien efficace de la DEJ.



L'UPV en action ! © Serge Honthaas

Le dernier projet important porté par la DEJ a été la création de l'**Unité Préaux Vernier (UPV)**. Ce projet novateur de nettoyage des préaux par les pairs a vu le jour en avril 2015. Il est le fruit d'un travail de collaboration entre le service de la Voirie de Vernier (SdV) et la DEJ. Il est également issu d'une réflexion menée par les acteurs du réseau jeunesse de Vernier sur les questions d'utilisation de ces espaces publics par les jeunes. En effet, outre les problèmes de *littering* auxquels les équipes du SdV ne pouvaient répondre avec les ressources humaines disponibles, les préaux d'école sont, bien évidemment, des espaces de rencontres conviviaux précieux pour toute la population, mais aussi parfois le lieu d'incivilités et de cristallisation de certaines tensions. Le but visé par les acteurs sociaux étant de diminuer les tensions existantes sur ces sites afin de pouvoir aborder plus sereinement les questions de consommation d'alcool et de cannabis avec certains groupes de jeunes utilisateurs des préaux.

Arrivé au terme de sa phase pilote en décembre 2015, les résultats positifs de l'UPV à ce jour tant au niveau de la propreté des préaux que de l'évolution des équipes ont su persuader les autorités verniolanes de reconduire le dispositif

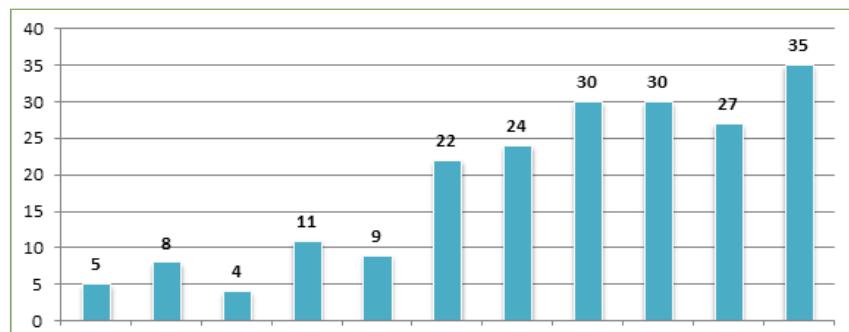
UPV pour 2016. L'efficacité du projet UPV ayant été constatée et relayée par les directions d'établissements scolaires mais également par les habitants, ce projet novateur réunit tous les critères allant dans le sens d'une perspective de stabilisation sur le territoire de Vernier.

Ainsi une grande journée de festivités a été organisée le 25 avril 2015 à la Salle des fêtes des Avanchets afin de permettre aux Verniolans et aux participants venus de toute la Suisse romande et de France voisine de partager et même pour certains de découvrir cet outil de démocratie participative.

2015 fut aussi l'année de la création du **5<sup>e</sup> Contrat de Quartier de Vernier sur le quartier Libellules – Gordon-Bennett** permettant ainsi que l'entier de la commune soit couvert par les Contrats de Quartier.

L'année 2015 a été une année charnière pour la délégation aux Contrats de Quartier. En effet, elle a été l'occasion de célébrer les **10 ans d'existence des Contrats de Quartier de Vernier !**

Comme le montre le graphique ci-dessous, 2015 aura été l'occasion de franchir la **barre des 200 projets** validés depuis le lancement de Contrats de Quartier en 2005.



Nombre de projets validés par année depuis 2005

Parmi les nouveaux projets validés en 2015, on notera :

► **Une semaine sans écran pour voir autrement (Aire – Le Lignon) :**

Dans le cadre d'une formation en promotion de la santé, deux étudiantes ont mis en place un projet de sensibilisation à l'impact des écrans sur la santé des enfants. L'événement s'est déroulé du 4 au 10 mai à l'école du Lignon avec des stands d'informations pour les parents et des ateliers créatifs, culturels et sportifs pour rappeler aux enfants que l'on peut se divertir sans écran. Budget: CHF 1'500.–

► **Fête des 40 ans des écoles rallye et apéro (Avanchets) :**

Le 13 juin, les écoles des Avanchets en collaboration avec l'association Faites Avanchets ont organisé un rallye, comportant 30 postes, pour célébrer les 40 ans des écoles de la cité des Avanchets. Un apéritif, une fête de quartier, un concert des élèves de 5P-6P et l'orchestre des 7P-8P, le vernissage de l'exposition photos étaient également au programme de cette journée. Budget: CHF 1'170.–

► **Street workout (Avanchets) :**

Les Zealots, un groupe de jeunes des Avanchets, avec l'aide des travailleurs sociaux hors murs et de la Maison de Quartier, s'est mobilisé afin d'obtenir et de participer à la construction d'un espace de musculation et d'entraînement sportif urbain. L'installation a été inaugurée, avec une démonstration de street workout et un concert de rap le 30 novembre. Budget: CHF 7'765.–

► **De la cité-jardin aux jardins dans la cité (Châtelaine-Balexert) :**

Dans la continuité des actions

menées en 2014, déjà soutenues par le Contrat de Quartier de Châtelaine-Balexert, une jardinière, avec l'association des habitants de son quartier, a développé un projet d'espaces verts et de cultures dans le but de les valoriser et d'animer de manière ludique le quartier, tout en renforçant la cohésion sociale et les liens intergénérationnels des habitants. Budget: CHF 2'000.–

► **Il était une fois un œuf (Vernier-Village) :**

Aux alentours de Pâques, à l'initiative de deux habitantes de Vernier-Village, une grande chasse aux œufs dans le parc de Chauvet-Lullin a été proposée aux enfants du Village. Ces œufs en bois avaient été décorés plus tôt dans la journée par les enfants eux-mêmes. Budget: CHF 1'010.–

## CORRESPONDANTS DE NUIT

Pour rappel, les Correspondants de Nuit (CN) sont actifs 7 jours sur 7, 365 jours par an. **Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, ils sont actifs sur l'ensemble du territoire de Vernier**, grâce à l'extension du dispositif sur Vernier-Village.

**En 2015, Les CN ont établi 18'779 contacts (17'480 en 2014 et 6'821 en 2013).**

Sur l'axe de **la prévention**, la question des nuisances sonores et des déchets est en ligne de mire du travail des CN. Effet, la nuit, la problématique du bruit porte un préjudice immédiat évident. Les CN mettent donc une vigilance particulière à inviter les utilisateurs de l'espace public à prendre en considération la présence de personnes souhaitant dormir à proximité.

Sur l'axe de **la régulation**, les CN travaillent dans la tension permanente existant entre le droit légitime des habitants à dormir, et à ne pas subir les incivilités, et le droit tout aussi légitime de tout un chacun d'utiliser l'espace public, lieu de socialisation et de développement du sentiment d'appartenance à un lieu, à un groupe.

En 2015, les CN ont été sollicités à 437 reprises (287 en 2014). Toutefois, ces demandes ne représentent qu'une partie de leurs interventions de prévention et de régulation, puisqu'ils sont intervenus 1'237 fois (1'478 en 2014 et 1'194 en 2013) pour lutter contre le bruit, les incivilités, faire baisser des tensions, éviter les déchets, etc.

La médiation est également un outil d'intervention important pour les CN. En 2015, 58 situations de médiation ont été suivies (31 en 2014). Elles ont généré 251 entretiens: 385 entretiens en vis-à-vis (154 en 2014 et 124 en 2013) et 249 entretiens téléphoniques (97 en 2014). Au 31 décembre, six ont abouti et ont pu être fermées, 28 ont abouti mais font encore l'objet d'un suivi et 24 sont en cours

# Petite enfance

Ruth Oberson  
Responsable de service  
022 306 06 80  
[petite-enfance@vernier.ch](mailto:petite-enfance@vernier.ch)





© Serge Honthaas

## LE SERVICE EN CHIFFRES

Pour un total de 404 places de garde, dont 316 à plein temps et 88 à temps partiel :

- ▶ 619 enfants (462 en EVE et 157 en JE) accueillis au 31 décembre 2015 ; 834 enfants accueillis durant l'année (601 en EVE et 233 en JE) ;
- ▶ 144 enfants ont fréquenté la halte-garderie ;
- ▶ 436 familles en liste d'attente au 31 décembre 2015 dont 278 demandes pour l'année en cours et 145 demandes pour la prochaine rentrée scolaire.

## LES ÉVÉNEMENTS

A la rentrée d'août, le jardin d'enfants des Libellules a ouvert ses portes dans

les édicules et accueille 17 enfants le matin et 17 l'après-midi. Grâce aux travaux des services techniques, les locaux, petits mais fort sympathiques ont pu être mis à disposition à temps et inaugurés le 5 novembre.

Le chantier de surélévation de l'EVE Libellules a démarré en mai pour que des travaux lourds puissent être réalisés durant l'été. Cela a nécessité le déplacement des enfants dans les locaux de l'EVE Bourquin. Ces travaux permettront l'ouverture de 52 nouvelles places en 2016.

La réorganisation de l'EVE des Avanchets permet maintenant d'accueillir quatre bébés supplémentaires, tranche d'âge pour laquelle la liste d'attente est particulièrement longue.

Le SPE a, cette année encore, pu bénéficier de soutien de la part d'une fondation privée ainsi que du Bureau d'intégration des étrangers et des fonds de l'ancienne association de la crèche des Avanchets.

Après un peu plus d'une année d'exploitation, la fréquentation à la halte-garderie pour les personnes en recherche d'emploi du mercredi après-midi reste très faible. L'horaire du mercredi après-midi ne correspond pas aux besoins des familles. Les locaux de Bourquin étant occupés les autres demi-journées de la semaine, la prestation ne peut pas être proposée sur un autre horaire, le SPE et le SCOS ont donc dû y mettre un terme.

## PERSONNEL

A la suite de l'ouverture du jardin d'enfants des Libellules, cinq personnes supplémentaires ont été engagées. A mi-mars, une secrétaire à 60 % a été recrutée, ce qui permet d'assurer un 10 % de secrétariat pour chacune des institutions.

Un nouveau contrat a été signé avec l'association Actif. Une personne suivie par cette structure de réinsertion a rejoint l'équipe du Lignon.

Au printemps, un nouveau processus de recrutement a été réalisé en collaboration avec le service des ressources humaines. Des modifications ont été apportées aux descriptifs de fonction.

Les institutions ont accueilli 23 stagiaires en provenance soit de l'école supérieure d'éducateur de l'enfance, soit de l'école d'assistant socio-éducatif. Une quarantaine de jeunes ont réalisé des stages de découverte du métier.

Le service organise en interne des formations continues pour son personnel dont des modules sur la sécurité. La formation des nouveaux remplaçants a été améliorée. La traditionnelle journée du service a réuni l'ensemble de son personnel en mars sur l'évolution du métier et le profil du professionnel du XXI<sup>e</sup> siècle.

L'équipe de cuisine de l'EVE du Lignon a bénéficié d'une formation sous forme de coaching, qui doit lui permettre d'adapter son organisation et dans le futur d'absorber la confection de repas supplémentaires.

## INSTITUTIONS PETITE ENFANCE

La vie dans les institutions n'est pas un fleuve tranquille. Les éducateurs jonglent pour gérer les groupes et soutenir chaque enfant. Si pour le développement harmonieux, les rituels sont primordiaux, de nombreuses activités sont proposées et permettent aux enfants d'explorer le monde sous toutes ses formes. De plus, le travail avec les familles prend une place importante et les équipes n'ont de cesse de favoriser des interactions variées et stimulantes entre les parents et le personnel.

L'équipe du tout nouveau jardin d'enfants des Libellules a, durant l'été, aménagé le

nouvel espace, travaillé sur son projet pédagogique et pu dès le premier jour accueillir les enfants dans des conditions idéales.

L'équipe des Avanchets a mené des projets en collaboration avec l'EMS Pierre de la Fée, ainsi que des visites à la bibliothèque.

Les enfants du Lignon ont pu, lors d'une visite de la gendarmerie de Nyon, rentrer dans une voiture de police et dans l'ambulance. Quel événement! Surtout lorsque les policiers ont mis en route le gyrophaire et la sirène.

L'équipe des Libellules a vécu au rythme du chantier. Grâce au planning serré mis en place par les SIG et les architectes, la cohabitation avec les ouvriers se passe au mieux mais a toutefois nécessité de la placidité, une bonne maîtrise de la part de l'équipe pour travailler dans le bruit et la poussière. De plus, durant l'été, une partie des enfants a été accueillie dans les locaux de Bourquin. Ce déménagement provisoire a nécessité une organisation complexe. L'expérience a été très positive et l'équipe a vécu cette période comme une sorte de colonie de vacances.

Durant la canicule, les enfants de ces deux grandes IPE ont dû se réfugier dans les sous-sols des écoles.

L'équipe de l'EVE Vernier a organisé une semaine sur la thématique des sens. Plusieurs ateliers étaient proposés et animés dans différentes salles à un moment de la journée.

L'EVE Bourquin a joyeusement fêté les 10 ans d'ouverture de la structure. Une grande fête conviviale a réuni adultes et enfants autour d'une roulotte à pizza et d'activités dynamiques liant parents et enfants. De plus, le thème: «la terre, le jardin» a jalonné l'année du jardin d'enfants agrémenté de nombreuses visites: serres de Vernier, jardins familiaux de Châtelaine, parc de la roseraie, etc.

Les samedis à thème de l'accueil adultes-enfants rencontrent toujours un grand succès auprès des familles, autant des pères que des mères.

Cette année à nouveau, des éducateurs de plusieurs institutions ont mis en scène le spectacle *Moliba*. Six représentations qui affichaient complet ont eu lieu dans l'aula des SIG pour les enfants des institutions mais également pour des classes des écoles de Vernier.

## PRISE EN CHARGE D'ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

### ÉQUIPE SOCIALE

Cent dix-sept enfants ont bénéficié d'une intervention spécifique au cours de l'année (497 interventions). 85 % de ces enfants sont connus dès leur inscription en liste d'attente. Pour 47 % d'entre eux, le motif d'intervention concerne la situation familiale tandis que pour 36 % le motif est strictement lié à l'enfant.

Pour l'équipe sociale, le travail s'est poursuivi en collaboration avec les directeurs et les équipes des IPE ainsi qu'auprès des familles avec des besoins spécifiques en IPE ou sur liste d'attente. La période des attributions a été ponctuée de tensions vu le faible nombre de places disponibles.

Au début de l'année, la mise en route du projet emploi du SCOS en collaboration avec l'EVE Bourquin a permis d'offrir de manière ponctuelle un espace de «respiration» pour des parents qui avaient besoin de prendre un petit moment pour eux, en laissant leur enfant en garderie le temps d'un après-midi.

La collaboration avec les partenaires de terrain s'est intensifiée (participation à plusieurs projets du réseau dont le projet Appartenances).

### FONDS DE SOUTIEN

Grâce à la subvention d'une fondation privée, le SPE peut octroyer des aides pour des enfants à besoins éducatifs particuliers accueillis dans les IPE. Cinquante-six enfants ont bénéficié, soit d'un appui de quelques heures pour un soutien spécifique, soit d'un renfort pour que l'enfant puisse tout simplement être accueilli dans le groupe en toute sécurité. Dans cinq situations, le renfort concernait l'ensemble du groupe. En effet, le hasard des attributions a fait que la plupart de ces situations se sont retrouvées dans les mêmes groupes, ce qui rend le travail extrêmement difficile.

Le fonds de soutien a également permis au SPE de signer un contrat de collaboration renforcée avec le SEI. Soutien indispensable dans les IPE, le SEI offre une prévention précoce aux enfants en difficulté de développement. Il permet aux professionnels de mettre en place des interventions ciblées.

### PROJET FAMILLE

Une étude mandatée par la Ville de Vernier est menée par la faculté de sociologie de Genève dans le souci de soutenir toutes les familles de la ville et de développer des prestations qui leur seront utiles. Le SPE a activement participé à cette étude qui veut mettre en lumière les besoins des familles modestes de Vernier.

### PROJET PAM (PARLE AVEC MOI)

Grâce à la subvention du Bureau de l'intégration des étrangers, le projet de développement du langage, mis en place en collaboration avec l'Université de

Genève, a pris son envol sur le terrain dans deux institutions (EVE Avanchets et JE Vernier-Village). Les équipes ont reçu des formations spécifiques tant sur le plan du langage au quotidien que sur la posture professionnelle. Elles sont soutenues dans leur quotidien par des logopédistes de l'université. La création d'atelier langage complète ce dispositif. L'équipe éducative a porté un nouveau regard sur le langage aussi bien avec les bons parleurs qu'avec les petits parleurs.

L'ensemble du personnel a également participé à une matinée de théorie sur cette thématique et bénéficiera d'un appui dès 2016.

permettent à la structure d'identifier les besoins des accueillantes. Les thèmes relevés sont ensuite repris et travaillés lors des cafés rencontres. Ces rencontres ont lieu tous les 15 jours à Châtelaine (18x). Elles remportent un vif succès et les locaux sont trop petits pour accueillir tout ce monde. Une réflexion est en cours pour pallier cette problématique.

Des formations complètent ce dispositif. Cette année, en plus des cours obligatoires de premiers secours, la structure a organisé une formation sur l'approche de l'intimité de l'enfant. Durant l'été, la structure a à nouveau organisé un accueil-vacances dans la villa sise rue Jacques-Philibert-de-Sauvage.

## ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

Les 22 accueillantes qui travaillent dans la structure AFJ-MVM ont accueilli 62 enfants pour l'équivalent de 31,12 places à plein temps.

Pour les soutenir dans ce travail, la directrice et une coordinatrice ont réalisé des visites à domicile. Ces contacts privilégiés favorisent une collaboration intensifiée et

### LISTE DES ABRÉVIATIONS

EVE:	Espace de Vie Enfantine
JE:	Jardin d'enfants
SPE:	Service Petite Enfance
IPE:	Institution Petite Enfance
SCOS:	Service Cohésion Sociale
SIG:	Services Industriels de Genève
AFJ-MVM:	Accueil Familial de Jour Meyrin-Vernier-Mandement
PAM:	Parle Avec Moi
SEI:	Service Educatif Itinérant
EMS:	Etablissements médico-sociaux



Jardin d'enfants des Libellules © Serge Honthaas

# Police municipale

Jacques Chevalier  
Responsable de service  
022 306 06 55  
[police-municipale@vernier.ch](mailto:police-municipale@vernier.ch)



## MISSIONS

Les activités de la police municipale se fondent sur la loi sur les agents de la police municipale (LAPM) et son règlement d'application (RAPM) du 20 février 2009 entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010. (F1.07 et F1.07.1). Différents ordres et instructions de services internes viennent compléter les bases légales.

Les agents de la police municipale (APM) sont chargés en priorité de la sécurité de proximité, soit de la prévention des incivilités et de la délinquance par une présence régulière et visible sur le terrain de jour comme de nuit, notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces, dans les parcs publics et lors de manifestations ou d'événements organisés sur le territoire communal.

Ils sont en outre chargés notamment, du contrôle de l'usage accru du domaine public, de la lutte contre le bruit, des contrôles en matière de circulation routière, de la prévention et de la répression en matière de propriété, notamment en ce qui concerne les détritus, les déjections canines, les tags et l'affichage sauvage. Ils sanctionnent les infractions qu'ils constatent et qui relèvent de leurs compétences. Ils collaborent activement avec la Police cantonale en matière d'échanges de renseignements et d'engagements sur le terrain.

Concrètement, les policiers municipaux occupent le terrain communal de diverses manières, comme évoqué ci-dessous.

Depuis le mois de septembre 2013, la loi modifiée devrait enfin permettre aux policiers municipaux d'intervenir de manière plus large en termes d'infractions à la loi sur la circulation routière (LCR), de procéder à des contrôles d'ébriété, d'effectuer des contrôles de vitesse, de dénoncer les

infractions contraventionnelles à la loi sur les stupéfiants, (Lstups) de procéder à des auditions notamment en lien avec la loi sur les étrangers (Letr) et de procéder à des saisies d'armes prohibées selon la loi sur les armes (Larms).

Pour ce faire, l'entier des policiers municipaux doit suivre un module de formation de quatre semaines auprès de la Police cantonale. Cette formation se terminera en juin 2016. A fin 2015, 90 % du personnel était formé.

En outre, une patrouille automobile composée de deux agents, appelée « communale CLS », est dédiée aux différents types de réquisitions (plus de 400 par année) et peut intervenir sur l'entier du territoire de la ville de Vernier dans la tranche horaire couverte par le service. Elle est en contact permanent avec la CECAL (Centrale d'engagement de la Police cantonale).

Des patrouilles pédestres, à vélo, en scooter et à rollers sont également planifiées pour marquer une présence visible dans les divers et nombreux compartiments de terrain de la commune notamment en relation avec le concept de police de proximité. Il s'agit également de créer un lien privilégié avec la population en instaurant les conditions favorables au contact.

## HORAIRES

De janvier à fin mars, la couverture opérationnelle était de: 7h à 20h du lundi au vendredi, 11h à 19h le samedi, de 11h à 19h le dimanche de piquet téléphone (intervention pour événement exceptionnel);

D'avril à fin décembre, la couverture opérationnelle était de: 7h à 23h du lundi au vendredi, 13h à 23h le samedi, de 13h à 23h le dimanche de piquet téléphone (intervention pour événement exceptionnel);

L'accueil au public se faisait de 9h à 17h du lundi au vendredi.

Dès 2016, la tranche horaire opérationnelle se décline à l'année de la manière suivante: du lundi au vendredi de 7h à 23h, le samedi de 13h à 23h, le dimanche, de 13h à 23h (piquet téléphone).

En fonction des besoins opérationnels identifiés en dehors des heures évoquées ci-dessus, la Police municipale met en place des actions de contrôle de l'espace public, des parcs et préaux d'école et, conjointement avec la Police cantonale, mène des actions contre les incivilités liées au trafic et à la consommation de stupéfiants et les incivilités routières.

## EFFECTIF

Au 31 décembre 2015, le service de la police municipale était composé de 22 personnes réparties de la manière suivante: 1 responsable de service, 1 chef de poste avec le grade de sergent-major, 2 remplaçants chef de poste avec le grade de sergent, 3 chefs de groupe avec le grade de caporal, 7 appointés dont deux femmes, 3 agents dont une femme, 3 patrouilleuses scolaires, 2 secrétaires représentant un emploi à 130 % (1 à 50 % et 1 à 80 %)

# ACTIVITÉS : QUELQUES CHIFFRES

## AMENDES ADMINISTRATIVES

84 amendes administratives ont été délivrées en lien avec les encombrants.

Marchés, marchands ambulants et forains: les redevances pour les marchés communaux et l'occupation du domaine public communal par les marchands ambulants et les forains ont généré un revenu de CHF 5'062.–

Enseignes, procédés de réclame : les autorisations délivrées ont rapporté CHF 25'155.–

Les contraventions communales ont généré un revenu de CHF 30'854.–.

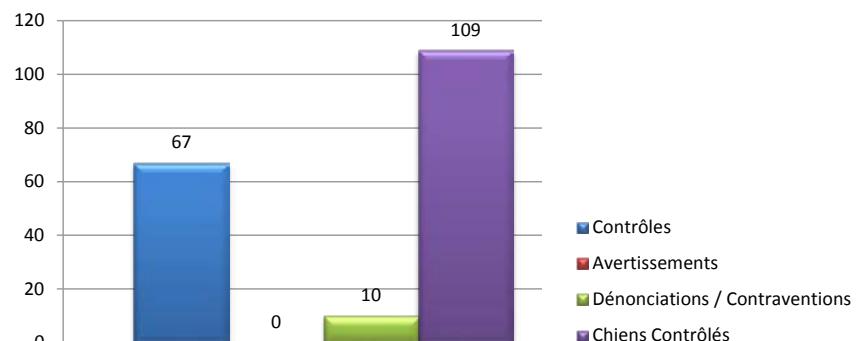
Les autorités parentales délivrées ont rapporté CHF 3'780.–.

72 Amendes d'Ordre (AO) pour consommation de stupéfiants ont été délivrées, 20 contraventions et 7 remises à la gendarmerie ainsi que 1'595 grammes de drogues saisies (cannabis, héroïne).

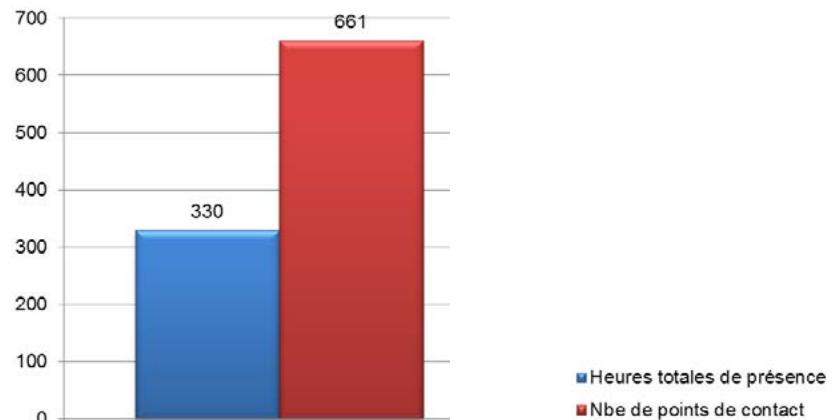
122 contrôles de la circulation avec interception ont été effectués.

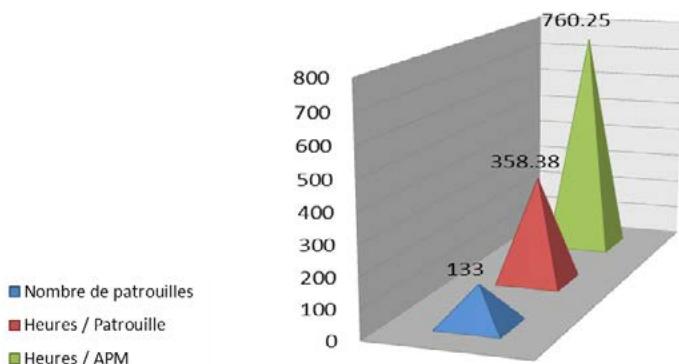
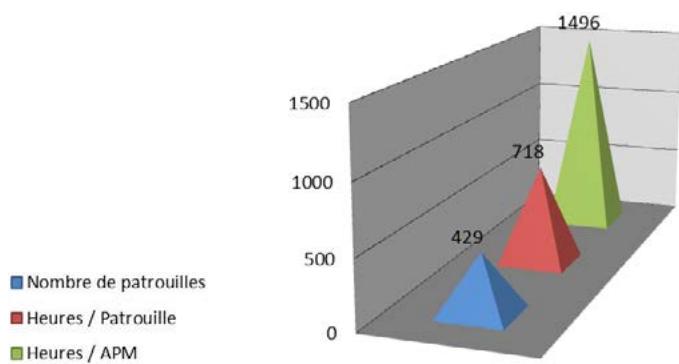
Travail administratif: près de 800 heures ont été consacrées au travail administratif rédactionnel par les agents, ce qui représente environ 57 heures par policier. Ce décompte ne prend pas en compte les heures passées à rédiger des rapports de remise à la gendarmerie.

## CONTROLES CHIENS 2015



## POINTS DE CONTACT 2015



**PATROUILLES VÉLO 2015****PATROUILLES PÉDESTRES 2015**

## MARCHE DU SERVICE

### RÉSEAUX DE QUARTIERS, COMMERCES, ÉCOLES

Des réunions régulières se tiennent, que ce soit avec les maisons de quartier, les écoles, le cycle du Renard, les TSHM et le CCL. Il est à relever que Vernier-Village a inauguré son réseau en 2015

### ACTIONS PRÉDIRE

Ces actions sont effectuées en étroite collaboration avec la gendarmerie et consistent à marquer une forte présence policière aux abords des écoles lors des différentes rentrées scolaires. 80 heures sont consacrées annuellement à cette opération.

### ACTIONS VISIROUTE

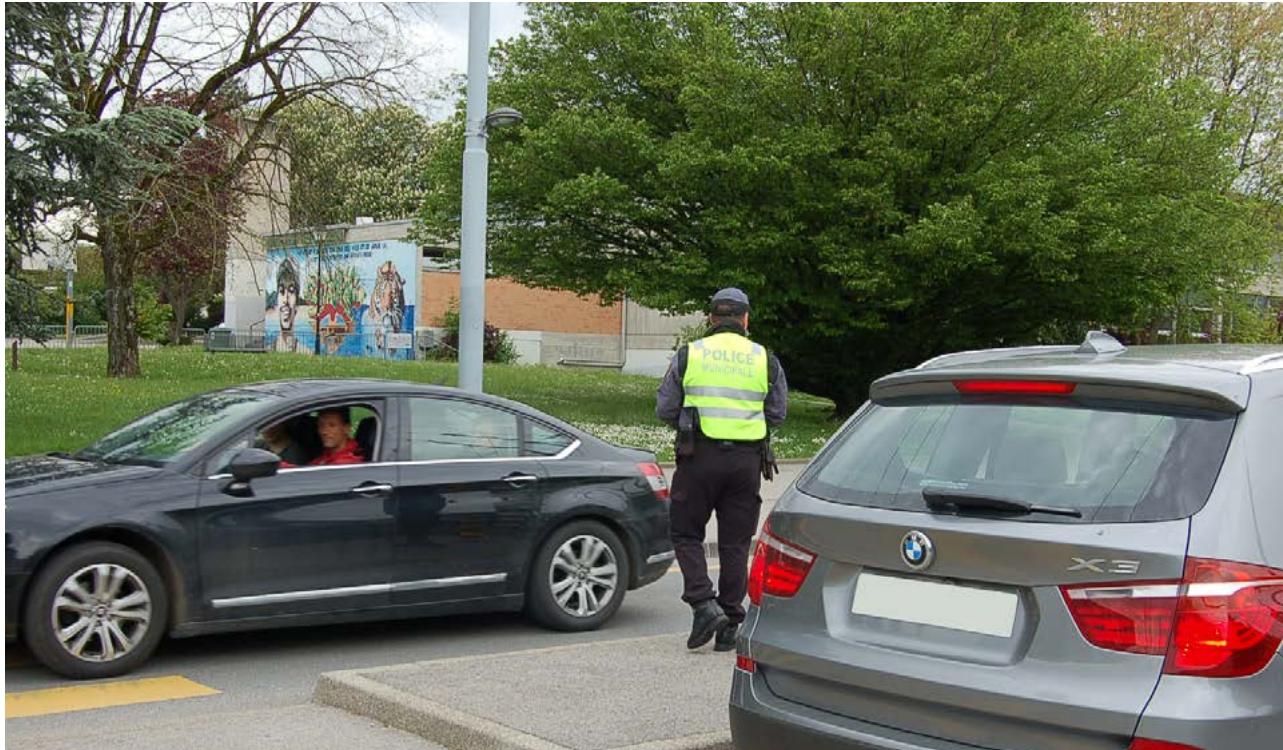
Ces actions sous la forme de contrôle de la circulation en collaboration avec la gendarmerie se déroulent en soirée. 5 contrôles ont été organisés sur des axes accidentogènes et 30 heures y ont été consacrées.

### PATROUILLEUSES SCOLAIRES

Les 3 patrouilleuses scolaires ont effectué 1'290 heures de présence sur le terrain pour assurer la sécurité des élèves.

### GESTION DE MANIFESTATIONS

Les différentes manifestations communales ont nécessité environ 500 heures de présence des APM.



#### COLLABORATION SIS

Appui au SIS lors d'exercices « Carbura » sur les pétroliers de Vernier à 4 reprises.

#### TRIPARTITE

Le trio d'îlotiers (Vernier, Meyrin, Gendarmerie de Blandonnex) se rencontre régulièrement, échange les informations, effectue des patrouilles mixtes.

Il collabore activement avec les partenaires sociaux avec comme priorité la résolution de problématiques diverses.

Fonctionnant comme officiers de renseignement, ces policiers proposent des actions et des opérations à leur hiérarchie et aident notamment à la fixation des points de contact.

## POINTS FORTS 2015

- ▶ Augmentation de la présence visible à pied et à vélo;
- ▶ Augmentation de la lutte contre les incivilités liées au trafic et à la consommation de stupéfiants;
- ▶ Mise en place du marché de Vernier-Village;
- ▶ Renforcement de la collaboration avec la Police cantonale (tripartite-CLS) ;
- ▶ Renforcement de la collaboration avec les CN et les TSHM (contacts journaliers).

## PERSPECTIVES 2016

- ▶ Mise en place des nouvelles compétences en matière de LRDBHD et de manifestations communales (autorisations) ;
- ▶ Intégration de 3 agents terminant l'école de formation en mars 2016 ;
- ▶ Exposition photo itinérante sur les activités des APM à la piscine du Lignon et dans les centres commerciaux ;
- ▶ Allongement de la plage horaire assurée par le service ;



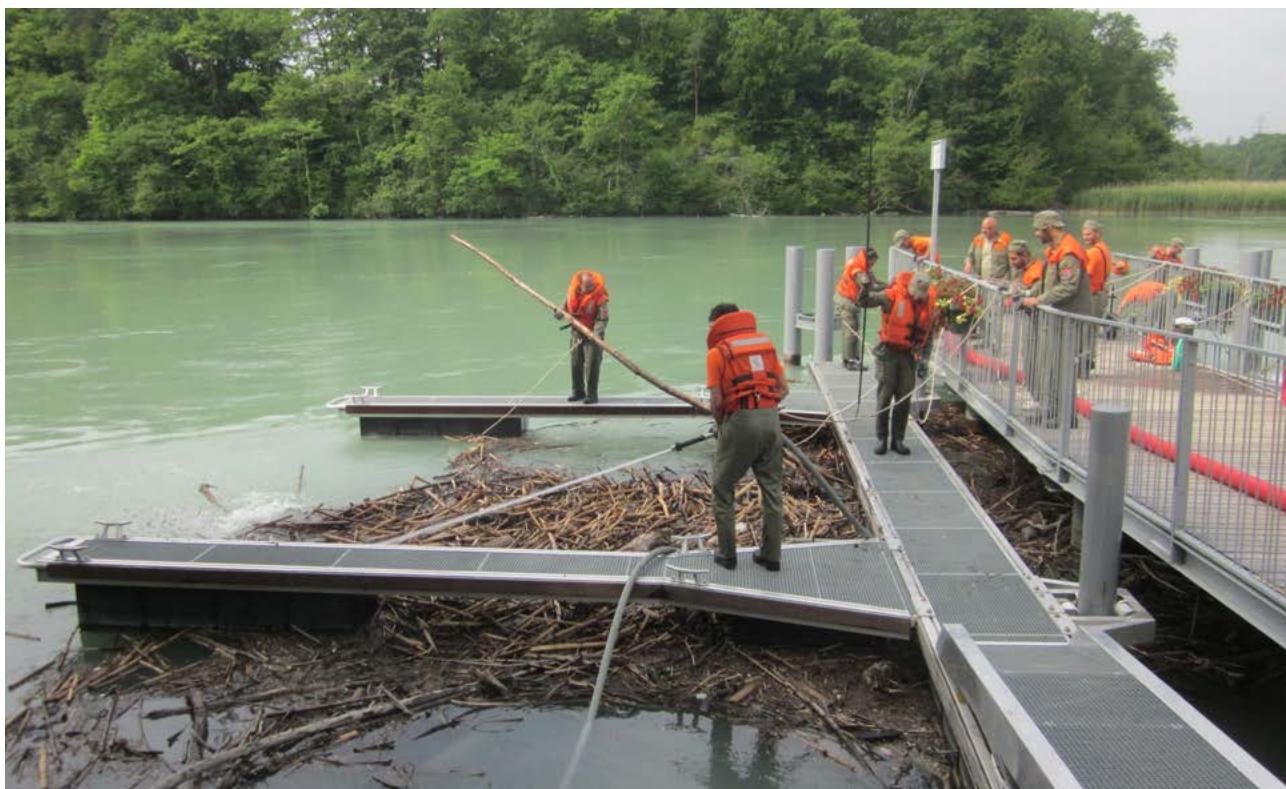
Accueil personnalisé pour les victimes © Raphaël Barman

- ▶ Mise en application de toutes les nouvelles prérogatives (judiciaires, Lcr, Letr, Larms) ;
- ▶ Mise en place d'un concept « surveillance vacances » ;
- ▶ Renforcement de l'entité opérationnelle/renseignements dotée actuellement de 2 sergents, par un caporal supplémentaire chargé notamment de l'îlotage (commerçants).

# Sécurité civile

Jean-Luc Biolley  
Responsable de service  
022 306 07 00  
[securite-civile@vernier.ch](mailto:securite-civile@vernier.ch)

La sécurité civile comprend les domaines de la protection civile, les sapeurs-pompiers, les samaritains et les sauveteurs auxiliaires.



*Remise en état et évacuation des débris (à cause des crues) du ponton du Bois de la Grille*

## PROTECTION CIVILE

### EXERCICES ANNUELS

Durant l'année 2015, l'OPC a mené les activités suivantes :

- ▶ 7 cours de répétitions de février à octobre répartis entre les services d'appui; assistance; aide à la conduite et protection des biens culturels (PBC);
  - ▶ 3 cours IPC (intervention au profit de la collectivité) avec les Samari-
- tains de Vernier pour les dons du sang à la Caisse cantonale de compensation; Givaudan et Vernier Place;
- ▶ 2 cours IPC pour le canton de Genève concernant le Slow-Up et le Triathlon International de Genève
  - ▶ 1 cours pour la remise en état et évacuation des débris (à cause des crues) du ponton du Bois de la Grille;
  - ▶ Intervention « CANICULE » en collaboration avec les services sociaux; la police municipale et l'IMAD. Nous avons effectué plus de 1'700 télé-

phones aux personnes âgées de 70 ans et plus pour savoir si elles avaient besoin d'aide et ouvert la salle communale du Lignon pour la prise en charge des personnes et fournir de quoi les hydrater.

## SAPEURS-POMPIERS

### EFFECTIF

L'effectif au 31 décembre 2015 est de 60 sapeurs-pompiers. La moyenne d'âge est d'environ 36 ans et 12 ans de service.

## VÉHICULES

Les neuf véhicules de la compagnie ont accompli 17'841 km. Le 51/32 51/08 et le 60/69 60/11 ont passé l'expertise. Participation à un cours du TCS sur la conduite.

Matériel et équipements acquis en 2015:

- ▶ 3 lances à jet creux;
- ▶ 1 extincteur CAFS;
- ▶ 1 sac à l'eau;
- ▶ 1 lampe à accu;
- ▶ 8 lampes pour la circulation;
- ▶ 14 triopants R2;
- ▶ 8 cylindres pour les APR.

Les sapeurs-pompiers ont continué le remplacement de l'équipement (pantalons, vestes de feu, bottes cuir). Ils ont également acheté des casques et remplacé leurs t-shirt et sweat-shirt pour un design plus moderne.

## INSTRUCTION ET CONVOCATION DU CORPS

Les officiers et sous-officiers ont été convoqués pour les cours de cadre suivants:

- ▶ 27 mai : préparation de l'inspection;
- ▶ 7 octobre : tactique, marquage, prise de décision ;

La compagnie a été convoquée aux dates suivantes:

- ▶ 30 mai : inspection feu de bac hydrocarbure à la STEPP d'Aïre;

- ▶ 10 octobre : exercice par groupe sur divers moyens de la cp. Lignon;
- ▶ 4 mars et 11 novembre : deux exercices de section;

7 instructions ont été données par les sofs les lundis lors des prises de piquet par les groupes.

## DÉTAIL DES ACTIVITÉS

L'engagement du corps a représenté 6'950.25 heures qui se répartissent comme suit:

- ▶ Intervention sinistre : 934.5 heures;
- ▶ Garde de préservation : 1'587.5 heures;
- ▶ Instruction de la compagnie : 1'194.5 heures;
- ▶ Instruction véhicule : 412 heures;
- ▶ Instruction spécialistes appareils respiratoires : 668.75 heures;
- ▶ Instruction section Trexa : 297.5 heures;
- ▶ Diverses séances de l'EM & représentation : 338 heures;
- ▶ Entretien matériel du corps : 312.5 heures;
- ▶ Entretien des appareils respiratoires : 377 heures;
- ▶ Instruction cantonale : 249 heures;
- ▶ Divers : 579 heures : administration fourrier, des officiers, sgtm, assemblée de la caisse de secours.

## GARDE DE PRÉSÉRATION

Le corps a assuré 180 services, soit 1'587.50 heures de garde de préservation dans les salles communales et sur les emplacements de fête (comparatif en 2014 1'592.50).

Le corps a également assuré les deux mises à feu du bonhomme d'hiver et effectué la garde du 1<sup>er</sup> Août et des Promotions.

## SECTION DES PORTEURS D'APPAREILS RESPIRATOIRES

Cette section a effectué 15 exercices, 668 heures selon le règlement Protection Respiratoire, deux exercices pour le test de condition physique imposé par la Sécurité civile. Deux de ces exercices ont été effectués en condition de feu à la maison de feu de Bernex.

La section a rempli 210 cylindres à la piscine du Lignon pour un total de 377 heures.

## ACTIVITÉS DE LA SECTION TREXA

- ▶ 15 avril : cours de cadre sur l'utilisation de la caméra thermique instruit par l'entreprise Growag ;
- ▶ 18 avril : exercice de la section : plusieurs chantiers d'instruction : DCH, TP hydrauliques ;
- ▶ 16 septembre cours de cadre : marquage, rythme de conduite ;
- ▶ 19 septembre : exercice de section : pose de barrage sur le nant de la Noire et le nant d'Avanchets, motopompe en aspiration sur le débarcadère du Rhône ;
- ▶ 14 octobre : exercice conjoint avec les SIS : mission refroidir et tenir

le développement sur les citernes d'hydrocarbure ;

- ▶ Inspections du 6 au 15 octobre des dépôts pétroliers.

#### **AUTRES ACTIVITÉS**

- ▶ Lors de l'exercice à l'aéroport BUTEO, prêt du TP et mise à disposition d'un chauffeur pour assurer le premier départ du SSA sur le site aéroportuaire durant leur exercice ;
- ▶ 2 séances pour la distribution des piquets ; les 52 semaines ont été tenues par cinq ou six hommes ;
- ▶ 2 nettoyages du dépôt ont été effectués ;
- ▶ Contrôle des colonnes sèches, avenue du Lignon 5-7-8-9 et route de l'Usine-à-Gaz 4.

## **SAMARITAINS**

#### **EFFECTIF & STRUCTURE**

L'effectif au 31 décembre 2015 est de 69 membres dont 59 actifs et un médecin de section. Durant l'année, 15 nouveaux volontaires ont été recrutés. Les membres actifs sont âgés de 16 à 69 ans. Ils se répartissent en 39 femmes et 20 hommes. L'ancienneté est de quelques jours à trente ans. La gestion est réalisée par un comité élu composé de sept cadres.

#### **ACTIVITÉS PRINCIPALES DE LA SECTION**

- ▶ Les services médico-sanitaires ;
- ▶ Les cours de secourisme à la population ;
- ▶ Les collectes de sang (3 auprès du public et 5 en entreprises) ;

- ▶ La promotion du secourisme auprès de la population.

#### **RÉPARTITION DES ACTIVITÉS**

- ▶ 42 services sanitaires ;
- ▶ 14 services de renforcement des gardiens de piscine ;
- ▶ 11 cours de secourisme pour la population ;
- ▶ 8 collectes de sang ;
- ▶ 3 actions de promotion du secourisme.

#### **INVESTISSEMENTS**

L'engagement a été de 2'284 heures, qui se répartissent comme suit :

- ▶ 935 heures de services sanitaires communaux ;



*Démonstration publique de secourisme des Samaritains*

- ▶ 152 heures de renforcement des gardiens de piscine ;
- ▶ 97 heures de cours à la population ;
- ▶ 185 heures de collectes de sang ;
- ▶ 95 heures d'animation de stand de promotion du secourisme ;
- ▶ 584 heures de formations initiales, de formations continues et de recyclages : BLS-AED, oxygène, radio, mesure de la glycémie, assistant moniteur, moniteur de section ... pour nos membres ;
- ▶ 271 heures dédiées à l'organisation des activités de planification, contrôle matériel, désinfection, achat, préparation des cours ...
- ▶ 374 heures dédiées à la gestion de la section : gestion proprement dite (comptabilité, AG, réunions du comité ...), communication, représentation ...

#### PARTENARIAT & COLLABORATION

L'année 2015 a permis de collaborer concrètement avec la Délégation Seniors de la Ville de Vernier pour la mise en place et la tenue du local climatisé au Lignon, lors de l'alerte canicule, ainsi qu'avec la Protection Civile de Vernier. De plus, nous avons des partenariats avec les HUG (pour les collectes de sang), avec le 144 (pour l'annonce des services médico-sanitaires) et avec le comité d'organisation de la fête au village.

Nous collaborons au niveau cantonal pour les services de grande envergure (Fêtes de Genève, Matchs du GSCH, ...) et dans le cadre du plan OSIRIS (par l'intermédiaire du groupe d'intervention PICA).

## SAUVETEURS AUXILIAIRES

### EFFECTIF & STRUCTURE

L'effectif du corps au 31 décembre 2015 est stable (26 sauveteurs et de 16 honoraire en 2014).

Le nombre d'heures totales effectuées pour 2015 s'élève à 556 (en hausse de 13,5% par rapport à 2014), réparties de la manière suivante: comités: 43, manifestations: 513.

### ACTIVITÉS

Différentes activités ont réuni membres du comité, sauveteurs et honoraires à de nombreuses reprises, notamment:

- ▶ 8 janvier : une vingtaine de personnes se sont retrouvées pour le traditionnel apéritif de début d'année, au BSV
- ▶ 12 mars : assemblée générale au BSV, lors de laquelle un nouveau sauveteur a été admis. Il s'agit de Vadim Kotelchuk. Le sauveteur Robert Frossard est nommé membre honoraire. Le comité est reconduit sous sa forme actuelle
- ▶ 28 février : engagement des sauveteurs lors de l'inauguration de la Ferme Golay à Châtelaine
- ▶ 20 mars : participation du comité à l'assemblée générale de la Fédération à Chêne-Bougerie
- ▶ 21 mai : assemblée générale de printemps au BSV, afin de préparer les Promotions et la Fête nationale

- ▶ 20 juin : course annuelle dans la région des Trois-Lacs
- ▶ 26 juin : Fête des écoles
- ▶ 1<sup>er</sup> août : Fête nationale avec préparation de la soupe et tenue de notre stand frites/saucisses
- ▶ 5 septembre : 50<sup>e</sup> anniversaire de l'UGPS, au Jardin Anglais. Journée lors de laquelle les 13 partenaires étaient présents avec un stand de présentation
- ▶ 31 octobre : la traditionnelle raclette en l'honneur de nos anciens
- ▶ 5 novembre : assemblée générale d'automne au BSV, suivie de la traditionnelle fricassée de Ptit Willy
- ▶ 22 novembre : gestion des parkings lors d'un entraînement pour la course de l'Escalade, au Lignon
- ▶ 11 décembre : organisation de la 4<sup>e</sup> fête de l'Escalade, à Vernier- Village.

C'est avec grande tristesse que les sauveteurs auxiliaires ont perdu deux de leurs membres honoraires ; le 25 janvier André Chillier s'en est allé et le 19 octobre Willy Heldner a tiré sa révérence.

SAPEURS POMPIERS VERNIER



# Informatique et télécommunications

Olivier Debernardi  
Responsable de service  
022 306 06 90  
[infotel@vernier.ch](mailto:infotel@vernier.ch)

## INFORMATIQUE

En 2015, l'accent a été mis sur l'écologie et la chasse au gaspillage.

En remplaçant les disques durs mécaniques HDD par des disques de type SSD, l'exploitation de nos ordinateurs sera prolongée de deux ans, leur durée de vie passant ainsi de quatre à six ans. L'autre

avantage de ces disques durs est leur consommation électrique qui est inférieure de 50% par rapport à des disques durs mécaniques.

Au mois de juin 2015, la gestion électronique des documents a été déployée. Avec cette solution informatique, on encourage le scan de documents et la transmission de documents électroniques en lieu et place de l'impression des documents sur papier.

## WIFI

Une trentaine de bâtiments et lieux communaux sont désormais équipés de WIFI. Les nouveaux sites sont la piscine du Lignon, la Ferme Golay, le café Néuphar ainsi que tous les bâtiments où se trouvent des services communaux.



## CET ESPACE DISPOSE D'UN ACCÈS WIFI

Connectez-vous au WIFI gratuit  
de la Ville de Vernier

VERNIER

Une Ville pas Commune

**Aménagement  
du territoire**

**Energies**

**Génie civil**

**Sport**

**Projets**

**Ecoles et locations**

**Bâtiments**

**Urbanisme et  
développement  
durable**



**Conseiller administratif délégué  
Yvan Rochat**

© Eric Rossier

# Aménagement du territoire

Dominik Meyer  
Secrétaire général adjoint technique  
022 306 06 10  
[secretariat-general@vernier.ch](mailto:secretariat-general@vernier.ch)

## REQUÊTES EN AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Les autorisations suivantes ont été délivrées par le canton sur le territoire communal :

- ▶ 10 autorisations sans préavis communal (APAT)
- ▶ 11 autorisations de démolir (M)
- ▶ 93 autorisations en procédure accélérée (APA)
- ▶ 24 autorisations définitives de construire (DD)
- ▶ 3 demandes de renseignement (DR) ou demandes préalables (DP)

Ainsi, la Ville de Vernier a enregistré des demandes pour :

- ▶ la construction de logements modulaires provisoires pour étudiants au chemin de Corbillettes
- ▶ la construction de 4 maisons en ordre contigu au 15, chemin des Grebattes
- ▶ la surélévation de deux immeubles avec 24 logements au 10, avenue Louis-Pictet.

### OPÉRATIONS FONCIÈRES DANS LE SECTEUR L DU PDQ CONCORDE ENTRE LA VILLE DE VERNIER, LA FONDATION DES MAISONS COMMUNALES DE VERNIER ET CONCORDE INVESTISSEMENTS SA

Le Conseil municipal a accepté la réunion des sous-parcelles 3705 B et 3706 B résultant du dossier de mutation 53/2014 pour former la nouvelle parcelle 5581 d'une

contenance totale de 3'492 m<sup>2</sup>, propriété de la Ville de Vernier, parcelle sur laquelle sera réalisé un groupe scolaire. Il a approuvé l'entrée en force de la demande préalable de construire DP 18'569, la vente à Concorde Investissement SA des sous-parcelles 3705 C et 3706 A, chargées de leurs propres droits à bâtir ainsi que des droits à bâtir transférés, pour le prix de CHF 7'393'336.–. Il a également été accepté une modification de l'assiette du droit de superficie n° 4077 octroyé à la Fondation des Maisons communales de Vernier, et enfin il s'est engagé à modifier, radier et constituer, à terme, toutes les servitudes nécessaires à la réalisation du projet lauréat du concours, de la DP 18'569, de même qu'à la réalisation de la passerelle par-dessus l'avenue de l'Ain et reliant le quartier des Libellules.

### VENTE ET ACHAT DE PARCELLES ENTRE LA VILLE DE VERNIER, L'ÉTAT DE GENÈVE ET LA FONDATION POUR LES TERRAINS INDUSTRIELS DE GENÈVE

Le Conseil municipal a accepté la vente des terrains de la gravière de Montfleury, respectivement à la Fondation pour les terrains industriels de Genève, de la sous-parcelle 13'436A (nouveau 14'831) du cadastre de Meyrin, d'une contenance de 12'733 m<sup>2</sup>, pour la somme de CHF 2'100'000.– et de la sous-parcelle 13'436B (nouveau 14'832) du cadastre de Meyrin, d'une contenance de 31'524 m<sup>2</sup>, pour la somme de CHF 5'200'000.–. En contrepartie, il a accepté l'achat à l'Etat de Genève des parcelles 375 et 2315 du cadastre de Vernier, d'une contenance de 2'997 m<sup>2</sup>, pour la somme de CHF 4'200'000.– ainsi que l'achat à l'Etat de Genève de la parcelle 5254 du cadastre de Vernier, d'une contenance totale de 4'704 m<sup>2</sup>, pour la somme de CHF 1'000'000.–, et également l'achat à terme, à la FTI, des parcelles 4235, 4236 et 4237 du cadastre de Vernier, d'une contenance totale de 10'835 m<sup>2</sup>, pour la somme de CHF 2'100'000.–.

### CONSTITUTION DE DIVERSES SERVITUDES SUR LES PARCELLES 447, 448 ET 5298 SISES AU CHEMIN DU CROISSANT, AU PROFIT DES PARCELLES 447, 5296 ET 5297

Le Conseil municipal a accepté de constituer sur les parcelles 447, 448 et 5298, au profit des parcelles 5296 et 5297, diverses servitudes, respectivement d'empiétement de garage souterrain, de passage à pied et pour tous véhicules au rez, de passage à pied et pour tous véhicules en sous-sol, et de canalisation (eaux claires).

### CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE AU PROFIT DES SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE SUR LA PARCELLE 2738, FE 21 - SISE ROUTE DE L'USINE-À-GAZ 16

Le Conseil municipal a accepté la constitution, sur la parcelle 2738, fe 21 du cadastre de Vernier, au profit des SIG, de deux servitudes pour la pose, le maintien et l'entretien de canalisations souterraines (chauffage à distance et électricité).

### IMAGE DIRECTRICE DE MONTFLEURY ET VALORISATION FONCIÈRE

Une étude directrice a été engagée visant à stabiliser l'affectation des parcelles situées entre la route de Vernier, l'avenue Louis-Pictet, le chemin de Morglas et le chemin Delay. L'objectif est, d'une part, de procéder à un toilettage des parcelles qui se trouvent actuellement en zone de verdure affectées à des équipements sportifs, mais également de définir la surface complémentaire nécessaire à la future salle multisports. L'image directrice doit également définir la surface nécessaire aux besoins du futur Centre d'entretien. Les parcelles situées côté chemin Delay d'une surface de 23'645 m<sup>2</sup> sont déjà affectées à de l'activité industrielle, un concours d'investisseurs/développeurs devrait être lancé courant 2016.

# Génie civil

Stefano De Giorgi  
Kim Ng  
Responsables de domaine  
022 306 07 50  
[techniques@vernier.ch](mailto:techniques@vernier.ch)



Travaux de réaménagement du rond-point du Lignon

Les activités du service de génie civil sont consacrées principalement à l'étude et à la réalisation de projets dans le domaine des aménagements routiers et de la gestion des eaux. Parmi ceux-ci, plusieurs projets phares ont marqué l'année 2015 :

#### **TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DU BOIS-DES-FRÈRES ET DE L'AVENUE DU LIGNON**

Dans un souci d'améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers (automobilistes, cycles et piétons), d'importants travaux ont été mis en œuvre à partir du second semestre 2014. En 2015, ces travaux se sont poursuivis et ont permis d'achever un des trois tronçons du chantier (Tronçon Nord entre le giratoire et le pont CFF sur la route du Bois-des-Frères. Les deux autres tronçons seront terminés au premier semestre 2016.

#### **ÉTUDE DE L'ASSAINISSEMENT DU BRUIT ROUTIER DU RÉSEAU COMMUNAL**

La législation fédérale, à travers l'Ordonnance sur la Protection contre le Bruit (OPB), oblige les cantons et les com-

munes à assainir leurs routes afin de réduire les nuisances sonores en dessous des limites légales. Commencée en 2009, la phase d'étude s'est achevée en 2015 ; elle a permis d'identifier les tronçons routiers à assainir et de préciser les travaux qui seront exécutés en 2016.

#### **ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU PROJET DE RENATURATION ET DE GESTION DES EAUX DU NANT DES GREBATTES**

Le nant des Grebattes souffre de graves problèmes de pollution et d'érosion depuis plusieurs années. Afin d'améliorer les conditions environnementales et hydrauliques du cours d'eau, un concept de renaturation et de gestion des eaux du nant a été arrêté en 2014. Ce concept a fait l'objet d'une étude de faisabilité dont le rapport final a été remis en 2015. La mise en œuvre du projet, si celui-ci est accepté par les instances communales, pourrait voir le jour dès 2018.

#### **PLAN GÉNÉRAL D'ÉVACUATION DES EAUX (PGEE) :**

La phase 1 « diagnostic » a été finalisée en 2010. En 2013, la phase 2 « concept

de l'évacuation des eaux » a été achevée et a abouti en 2014 à l'établissement de fiches d'actions qui permettront de déterminer les travaux à réaliser pour les vingt prochaines années, et ce afin d'assurer un fonctionnement optimal à long terme du réseau d'assainissement communal. Cette étude majeure, achevée en 2015, a été approuvée par les autorités communales et par le Conseil d'Etat. Le programme des travaux prioritaires sera établi en 2016

#### **ÉTUDE DU RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE D'AIRE ET DU CHEMIN DES SELLIERES**

Initialement limité à la route d'Aire, ce projet s'inscrit dans le même esprit (sécurisation des usagers) que celui de la route du Bois-des-Frères et de l'avenue du Lignon présenté ci-dessus. Depuis 2012, une partie du chemin des Sellières a été intégrée au projet, tout comme les mesures requises pour l'amélioration du fonctionnement lié au réseau d'assainissement des eaux. Les études de détails, objet d'un crédit voté en 2015, ont été lancées cette même année. Le début des travaux est prévu au second semestre 2016.

# Projets

Anne-Sophie Meichtry Pinho  
Carole Penelas  
Responsables de domaine  
022 306 07 50  
[techniques@vernier.ch](mailto:techniques@vernier.ch)

## **FERME BOURQUIN-GOLAY : RESTAURANT SCOLAIRE ET CENTRE DE QUARTIER**

Le projet de la Ferme Golay s'est terminé pour les vacances scolaires de février de cette année 2015. Le chantier s'est bien déroulé et le début de l'exploitation du bâtiment, par la mise en route du restaurant scolaire, a été respecté pour le 16 février 2015. L'inauguration du bâtiment s'est faite le 28 février 2015. Un discours officiel du Conseil administratif et plusieurs manifestations ont animé cette matinée. Celles-ci se sont déroulées à l'extérieur comme à l'intérieur du bâtiment, avec une exposition de photos avant, durant et après le chantier. Des stands liés aux diverses associations de quartier et du terroir régional étaient également présents pour fêter l'ouverture de ce bâtiment qui accueille le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) et diverses associations.

## **MAISON DE QUARTIER DE VERNIER**

Le chantier de la Maison de Quartier de Vernier Village (MQVV) s'est terminé le jour de l'inauguration par le grand nettoyage. Celle-ci s'est faite le vendredi 27 mars 2015 par un discours officiel du

Conseil administratif et l'ouverture au public de cette nouvelle maison entièrement rénovée. Durant les semaines suivantes, quelques retouches et compléments de travaux ont cependant dû être réalisés en parallèle à l'exploitation du Quart'Île, rebaptisé en place de l'Alibi. Le Quart'Île a commencé à accueillir des enfants du public après les vacances scolaires de Pâques.

## **RÉNOVATION DES IMMEUBLES RUE DU VILLAGE 13-23 - VERNIER**

L'achèvement des travaux de finition et des aménagements extérieurs avec la réfection de la terrasse de l'Auberge de la Mairie ont été réalisés durant le premier semestre de l'année 2015.

## **MAISON DE QUARTIER DES AVANCHETS**

Le chantier de la Maison de Quartier des Avanchets a débuté le 18 mai 2015. Il s'est déroulé de manière continue et les délais annoncés en cours de chantier ont été maintenus. La fin du chantier s'est donc faite pour le 18 décembre avec la remise des clés aux utilisateurs à la Maison de Quartier le 21 décembre 2015. L'exploitation de celle-ci se fera dès jan-

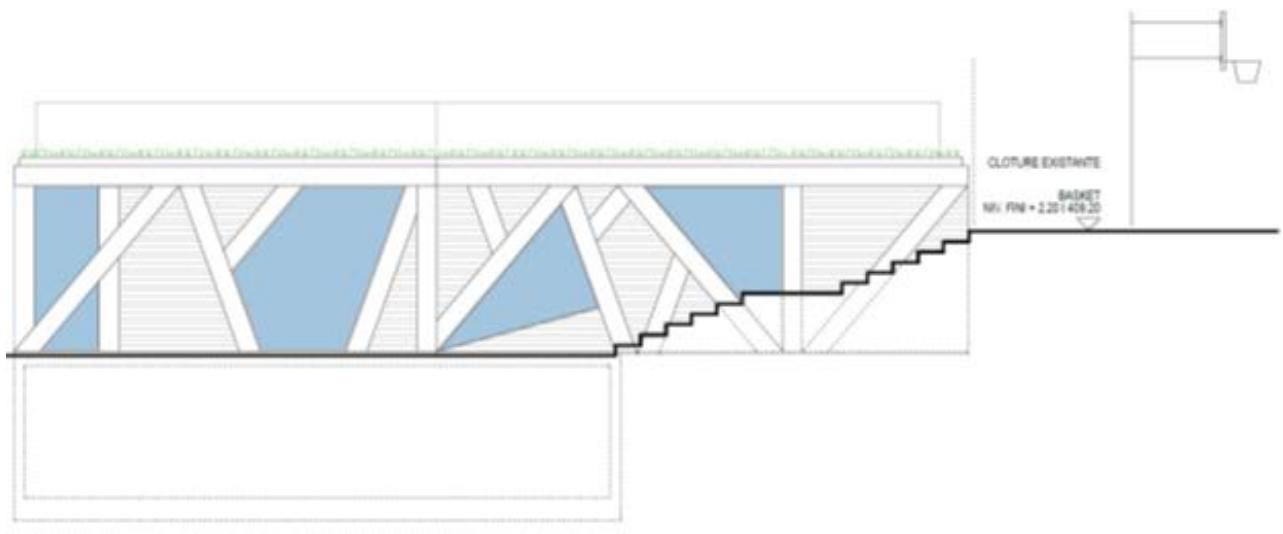
vier 2016 et une inauguration sera prévue en continuité.

## **MAISON DE QUARTIER DE CHÂTELAINE-BALEXERT**

La dépose de demande définitive des travaux de démolition et reconstruction de l'ancienne Maison de Quartier dite « Rolli » a été transmise à l'Office des autorisations de construire en date du 12 mars 2015. La demande définitive DD 107'677 a été instruite et acceptée par le DALE en date du 27 juillet 2015, ce qui a permis d'ouvrir le chantier par la phase de démolition en date du 24 août 2015. Le chantier est toujours en cours de réalisation. L'ouverture de cette nouvelle maison, ainsi que des aménagements extérieurs jouxtant, est prévue pour la rentrée scolaire 2016-2017.

## **SECTEUR L- GROUPE SCOLAIRE CONCORDE**

Suite à l'adoption du PDQ Concorde et au concours pour la réalisation d'un groupe scolaire, 170 logements, des locaux commerciaux et un parking mutualisé, une demande d'autorisation préalable (DP 18'569) a été obtenue en mars 2015, soit six mois après son enregistrement. Pour



JRL, élévation Sud-Ouest

des questions structurelles, spatiales et économiques, les 42 places de parking appartenant à la FMCV et situées sous l'emplacement de l'école seront déplacées en bout de parcelle. Cela fait l'objet d'une première demande d'autorisation (DD 108'011) déposée en juin. Le projet du groupe scolaire fait également l'objet d'une seconde demande d'autorisation (DD 108'080) depuis le mois de juillet. Le 6 octobre, un crédit de construction de CHF 29 mios (DA 005 15.06) est voté par le Conseil municipal. L'école sera réalisée en entreprise générale.

#### **JARDIN ROBINSON DU LIGNON – DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION**

Un projet établi selon un premier programme regroupant les demandes des utilisateurs a fait l'objet d'une demande préalable (DP 18'587) déposée en novembre 2014. Cette procédure visait à vérifier la faisabilité du projet situé en zone de forêt et dans le périmètre du plan de site (plan n°29'430 A). En février, l'Office des autorisations de construire nous informe que le Service des monuments et des sites n'accepte pas de valider le projet. Comme les modifications portent

sur le volume du projet jugé trop important, celui-ci est complètement remodelé. Le nouveau projet conserve globalement les dimensions du bâtiment actuel sauf au niveau de la profondeur puisque le nouveau bâtiment vient s'adosser contre le terrain de basket. La toiture permettra d'accueillir des jardins urbains. Fin juillet, l'OAC délivre l'autorisation préalable. En novembre, une demande de démolition (M7531) est déposée à l'OAC.

#### **STADE DE VERNIER – 12 VESTIAIRES COMPLÉMENTAIRES**

Une première variante consistant à surélever le bâtiment existant est estimée à CHF 6 mios. Ce montant important s'explique par les contraintes structurelles et également par la nécessité de rénover l'ensemble des installations techniques afin de répondre à la loi et aux exigences de l'Office de l'énergie. Jugée trop coûteuse, la surélévation du bâtiment est abandonnée au profit d'une seconde variante. Dans ce cas, il s'agit de réaliser un bâtiment indépendant situé à proximité du bâtiment principal. L'objectif est de rationaliser les coûts en proposant une construction modulaire en béton.

#### **ÉCOLE DES RANCHES II – EXTENSION ET RÉNOVATION**

En septembre, la demande d'autorisation préalable (DP 18'622) est délivrée pour appliquer une isolation extérieure sur les façades, agrandir la buvette et réaliser des classes supplémentaires au-dessus de la salle de gymnastique.

#### **CUISINE DE PRODUCTION DES AVANCHETS**

Le 14 septembre, un mois et demi plus tôt que prévu, la cuisine principale est mise en fonction. Cela permet à la société ELDORA de reprendre la production des repas in situ plutôt que de les fabriquer à l'extérieur.

La seconde partie, dénommée «boulangerie», sera mise en fonction en janvier 2016. Cette zone permet la flexibilité nécessaire à la fabrication des repas et des desserts grâce à ses équipements et ses surfaces complémentaires. Elle sera également mise à la disposition des associations le week-end.



*Groupe scolaire Concorde*



*Cuisine de production des Avanchets*

# Bâtiments

Patrick Conconi  
Responsable de service  
022 306 07 50  
[techniques@vernier.ch](mailto:techniques@vernier.ch)



*Edicules des Libellules*

## COMPTES 2015

Le service des bâtiments est chargé de la maintenance, hormis les installations CVSE (Chauffage - Ventilation - Sanitaire - Electricité), de tous les bâtiments du parc immobilier de la Ville de Vernier.

Le budget global alloué à ces travaux (charges) s'élève à CHF 4'745'979.– alors qu'en 2014 le budget était de CHF 3'631'030.–. De nouveaux bâtiments et de nouvelles charges relatives à l'activité du service en sont la raison.

Les comptes montrent un disponible de

CHF 64'225.95 là où comparativement en 2013 les comptes présentaient un disponible de CHF 191'024.85.

## INVESTISSEMENTS

**Edicules Libellules:** le service des bâtiments a été chargé de superviser la réalisation des édicules 14 et 16, respectivement la Ludothèque des Libellules et le Jardin d'Enfants des Libellules. Les chantiers se sont bien déroulés et si l'aménagement est entièrement terminé pour le jardin d'enfants, il y a encore de petits travaux en cours pour la ludothèque.

**Etude pour l'amélioration de la sécurité incendie:** le service des bâtiments a été chargé de réaliser une étude qui a été présentée au Conseil municipal et a débouché sur le vote d'un crédit de réalisation de 4 millions. En 2016 démarreront une première tranche de travaux pour 1 million. Le reste des travaux se fera sur les quatre années suivantes.

**Maison d'Ivernois:** pour répondre aux exigences de l'OCEN, nous avons remplacé, en collaboration avec le service des monuments et sites, l'ensemble des vitrages de ce bâtiment. Le cachet de cette magnifique bâisse a été préservé, les travaux se sont achevés durant l'été 2015.

## VANDALISME

Concernant les dégâts liés au vandalisme, une somme de CHF 60'000.– a été inscrite au budget 2015 à l'instar de 2014. Pour 2015, force est de constater que les dégâts dans les écoles se font moindres. Il est probable que le travail des Correspondants de Nuit ait contribué à cette tendance positive.

## ÉLÉMENTS NOTABLES NON PRÉVUS AU BUDGET COURANT

Globalement, dans les comptes par nature, les dépenses sont équilibrées et proches des montants budgétisés. Seul le compte «aménagements et réfections» présente un dépassement conséquent, dépassement dont les explications suivent ci-après.

**Ecole de Vernier-Place:** sur proposition du Conseil administratif, il a été décidé en commission des bâtiments de créer, en cours de budget et en dépassement des comptes, une nouvelle classe d'appui au-dessus de la trémie de l'escalier. Ces travaux réalisés en urgence se sont bien déroulés et ont respecté les délais en temps et en heure. Les coûts ont été en deçà du montant estimé de CHF 75'000.–

**Ecole de Vernier-Village:** pour faire suite aux travaux de rénovation de l'école, l'on a initié des travaux de rénovation intérieurs. Induit en erreur par une mauvaise programmation de son tableau

de gestion de chantier, le service des bâtiments a incité le Conseil administratif à entreprendre ceux-ci alors que le disponible financier n'existant pas. Les classes ainsi que l'entrée ont été rénovées pour un montant de CHF 70'516.55

**Ecole des Ranches:** en fin d'année 2013, nous avons subi une grosse infiltration qui a très sérieusement endommagé le parquet. Celui-ci devait être refait en grande partie et toute sa surface devait être poncée et vernie. Nous avons profité de la part financière de l'assurance sur les travaux pour acquérir avec le disponible un revêtement de protection du parquet. D'abord sur la moitié de la salle puis, constatant que cela ne répondait pas aux besoins, nous avons acquis le reste et présentons un dépassement de CHF 20'202.45. Ainsi l'investissement fait pour la réfection de ce sol pourra être préservé lors de manifestations, celui-ci pouvant désormais être protégé.

**Bassin des Avanchets:** grosse intervention avec de la résine pour colmater des infiltrations depuis les plages dans les locaux de la machinerie.

**Restaurant du tennis de Vernier:** panne de la chambre froide, remplacement de l'installation.

**Centre de Quartier du Lignon:** suite à l'incendie de l'église au-dessus, celui-ci a été remis en fonction pour la rentrée scolaire.

**Salon de Sylvia:** l'association est désormais hébergée au 78 avenue de Châtelaine et avec le soutien du Conseil administratif et l'accord du propriétaire du bâtiment, nous leur avons créé une cuisine moyennant une petite augmentation de loyer.

## ÉLÉMENTS NOTABLES PRÉVUS AU BUDGET

**Ecole de Balexert:** le pignon côté jardins familiaux du bâtiment principal a été entièrement refait et son isolation thermique améliorée.

**Maison D'Ivernois:** peintures intérieures au rez en complément des travaux de remplacement des vitrages.

**Service de la cohésion sociale:** un réaménagement de l'entrée et de l'accueil a été effectué à la grande satisfaction des employés et des usagers.

**Villa Maret:** une réfection de la façade ainsi que d'importantes réparations d'éléments de toiture ont été entrepris, en lieu et place des travaux d'isolation de la véranda, jugés au final, par les usagers, inutiles au vu de leur nouveau fonctionnement.

# Urbanisme et développement durable

Igor Moro  
Responsable de domaine  
022 306 07 50  
[mobilite@vernier.ch](mailto:mobilite@vernier.ch)



## PLQ N° 29'947 DU QUARTIER DE L'ÉTANG

Après avoir préavisé favorablement le projet de modification du régime des zones n° 29'933-540 le 24 juin 2014, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le projet de PLQ N° 29'947-540 lors du municipal du 23 juin 2015. A cette étape a suivi la dépose des demandes définitives des îlots C, D, E et F auxquelles le Conseil administratif a dû préavisé dans le courant de l'automne.

Cette cadence très serrée a été nourrie

tout au long de l'année par des séances hebdomadaires avec les promoteurs et leurs mandataires dans le but de trouver des solutions consensuelles et permettre à ce projet de respecter tant ses ambitions de qualité que son planning extrêmement ambitieux. Ce rythme de travail se poursuivra en 2016 notamment dans le cadre de la définition de la demande définitive sur les espaces publics de ce futur quartier.

### RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

A travers de nombreuses consultations des parties prenantes (habitants, services communaux, conseillers administratifs, communes voisines...) le processus de

révision du PDCOM a été lancé. Cette première étape a conduit à l'établissement d'un projet de cahier des charges du futur PDCOM. Dès que ce projet aura été validé par les divers services de l'Etat, un retour sera fait aux conseillers municipaux et à la population. Le véritable travail de révision du PDCOM pourra ensuite débuter.

### AUTRES PROJETS SUR LESQUELS LE SERVICE A TRAVAILLÉ EN 2015

- ▶ **PLQ n° 29'890 aux chemins de la Bourdonnette, des Campanules et des Sellières:** le Conseil administratif a préavisé à l'automne 2015 ce projet de PLQ et une délibération administrative a été déposée en fin d'année en concomitance avec le

lancement de l'enquête publique. Le Conseil municipal se prononcera sur ce projet durant le premier trimestre 2016.

- ▶ **PLQ n° 29'847 situé entre la route de Vernier et les voies CFF:** les discussions avec les services de l'Etat se sont poursuivies en 2015 afin d'identifier des solutions de compromis qui puissent à la fois apporter une réponse concrète et acceptable aux diverses contraintes environnementales de ce site (dépassement des valeurs d'immersion du bruit et risques d'accidents majeurs) et à la fois créer des logements de meilleure qualité par rapport aux constructions actuellement présentes sur le site.
- ▶ **Concours pour le secteur A du PDQ de la Concorde:** pendant le premier semestre 2015, un travail de coordination a eu lieu dans le cadre de la préparation du concours du futur Centre Culturel de Châtelaine dont le lauréat est connu depuis fin juin 2015.
- ▶ **Image directrice du chemin De-Maisonneuve:** un mandat a été donné en 2015 pour établir une image directrice du chemin De-Maisonneuve. Une requalification des espaces publics de ce chemin devrait avoir lieu en parallèle avec la construction des bâtiments prévus par le PLQ n° 28'942 et le PLQ n° 27'686.
- ▶ **Projet de plan directeur de la ZIBAT n° 29'975:** le Conseil administratif a préavisé à l'automne 2015 ce projet de plan directeur et une délibération administrative a été déposée en fin d'année en concomitance avec le lancement de l'enquête publique. Le Conseil

municipal se prononcera sur cet objet durant le premier trimestre 2016.

- ▶ **Projet de plan directeur de la ZIMOGA n° 29'976A:** dans le cadre du grand projet (GP) ZIMEYSAVER, un travail de finalisation des principales options de ce plan directeur a eu lieu en 2015. Le lancement de l'enquête publique devrait avoir lieu à la mi-2016.
- ▶ **Processus PSIA:** un suivi attentif des travaux du canton pour l'établissement du projet de plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique a eu lieu. L'adoption du plan par le Conseil fédéral est imaginée pour le début de l'année 2017.

en passant par les Avanchets, Balexert, Châtelaine et Les Libellules. Pour rappel, cette ligne était souhaitée depuis plusieurs années déjà par des élus et habitants de la commune, comme le démontre la motion M 387 traitée en 2014 et qui n'avait pas rencontré un accueil très favorable de la part des TPG et de la DGT.

L'ensemble de ces changements interviendront en décembre 2017.

## AUTRES PROJETS SUR LESQUELS LE SERVICE A TRAVAILLÉ EN 2015

- ▶ **Route du plateau de Montfleury** (aussi appelée « barreau de Montfleury »): une étude ayant pour objectif d'établir le tracé exact de cette future route et les modalités de gestion des différents carrefours a été lancée en 2015 par la DGT. La Ville de Vernier a suivi l'étude en portant une attention particulière à la question des nuisances sonores pour les riverains qui seront confrontés à cette nouvelle infrastructure de transport. Les discussions concernant la variante retenue dans l'étude devront se poursuivre en 2016, notamment à travers une présentation des conclusions dans le cadre du COPIL du GP ZIMEYSAVER de même que par des présentations du tracé du barreau à la population.

## MOBILITÉ

### PLAN DIRECTEUR DES TRANSPORTS COLLECTIFS (PDTC) 2015-2018

Dans le cadre des travaux préparatoires du PDTC 2015-2018, des négociations constructives ont pu avoir lieu entre la Ville de Vernier et la direction générale des transports (DGT) en réaction aux velléités de la part du canton de supprimer la desserte des Tours du Lignon par la ligne 23. Résultats des discussions :

- ▶ Un nouvel itinéraire ne desservant plus le secteur du Lignon a été imaginé pour la future ligne 23. Elle gagnera en attractivité grâce à un tracé plus direct renforçant sa vocation de ligne transversale.
  - ▶ Le rabattement de la ligne 28 au Lignon offrira une liaison entre les Tours du Lignon et l'aéroport.
  - ▶ Une ligne interquartiers reliera la Parfumerie aux Tours du Lignon
- ▶ **Stationnement dans les zones d'activités:** un régime de stationnement blanc limité à 15h a été introduit dans les zones d'activités industrielles et artisanales de la commune (ZILI, ZIBAT et ZIMOGA). Cette mesure a été prise en coordination avec les communes de Meyrin de Satigny.

- ▶ **Stationnement dans les zones résidentielles**: la zone bleue à macaron 43 A de Châtelaine – Concorde – Avanchets a été étendue en y incluant le chemin de l'Ecu et celui Du-Villard.
- ▶ **Projet de vélos en libre-service (VLS)**: le lancement d'un nouveau projet de VLS (nommé Geroule) par l'Etat et TPG Vélo a eu lieu. La Ville de Vernier, soucieuse d'appartenir à un réseau qui se déploie à l'échelle du canton, a accepté de faire partie de ce projet. Un appel à candidatures a été lancé en novembre 2015.
- ▶ **Pénétrante cyclable Satigny – Vernier**: Voir sous Génie civil
- ▶ **Carte vélo de Vernier**: la carte, conçue en 2009, a été mise à jour afin d'intégrer l'évolution du réseau sur le territoire communal.

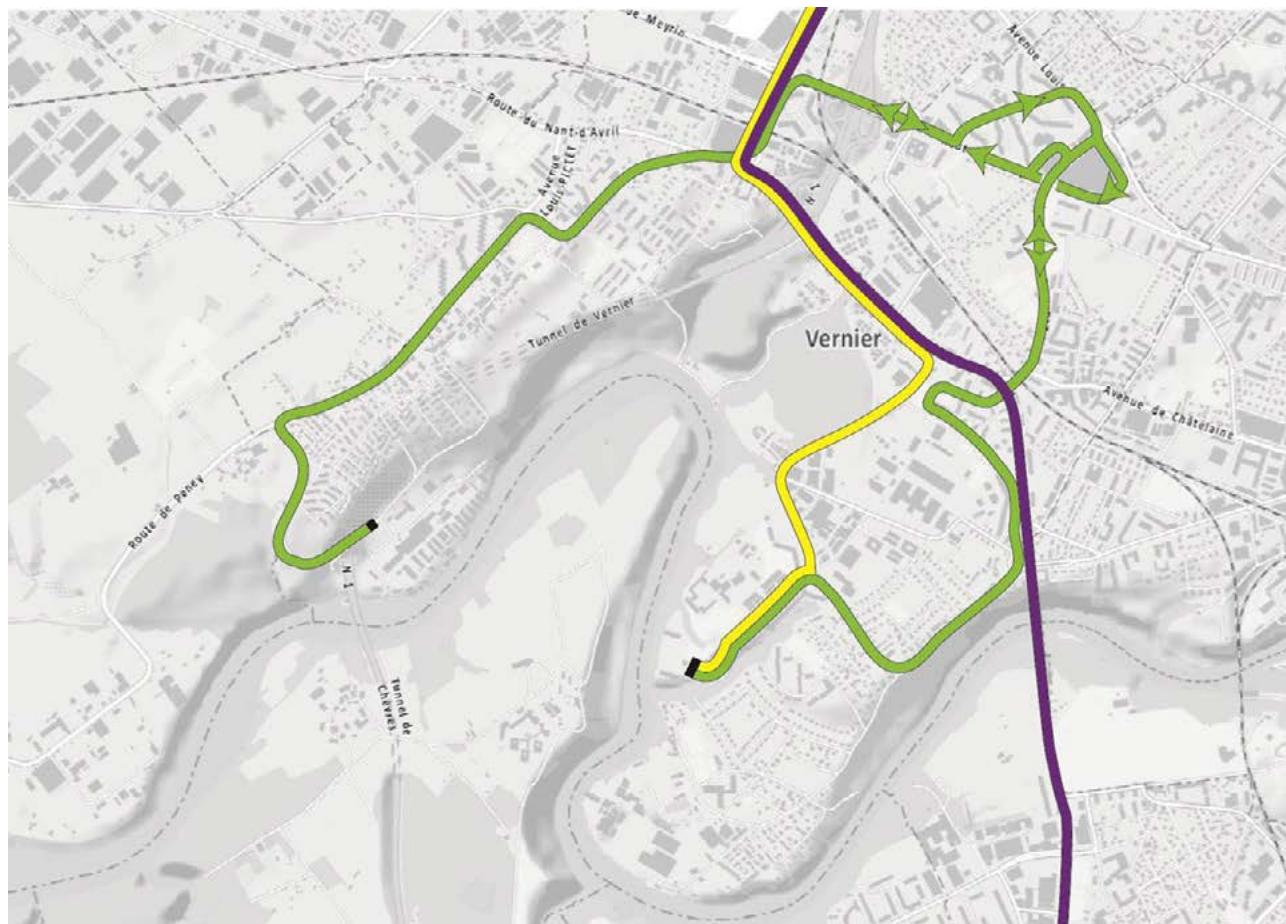


Schéma de la réorganisation des liaisons interquartiers en transports en commun à l'horizon décembre 2017

# Energies

Nathalie Rossier Iten  
Responsable de domaine  
022 306 07 50  
[techniques@vernier.ch](mailto:techniques@vernier.ch)



*Vue globale des ressources, Plan directeur communal des énergies de Vernier. ©Amstien et Walthert.*

La Ville de Vernier poursuit ses efforts afin que sa politique énergétique s'étende à l'ensemble des édifices communaux ainsi que pour maintenir l'aide apportée aux propriétaires verniolans à propos des démarches liées à l'amélioration énergétique de leurs bâtiments.

Le service de l'énergie collabore toujours avec les services des bâtiments et des projets dans les domaines du chauffage, de la ventilation, des sanitaires et de l'électricité, notamment dans le cadre des projets de l'école de la Concorde, de la cuisine scolaire des Avanchets et de la Maison de quartier de Balexert (ChâBal). Cette collaboration est également très active avec les services de l'aménagement du territoire et du génie civil concernant les domaines de l'éclairage public et des hydrantes, telle que pour le quartier de l'Etang.

## PLAN DIRECTEUR DE L'ÉNERGIE

Le travail et ses conclusions ont été présentés au Conseil municipal le 27 janvier 2015.

L'élaboration du plan directeur communal de l'énergie a fait l'objet d'un investissement de CHF 95'000.– et nous avons obtenu une subvention de CHF 20'000.– du fonds des collectivités publiques pour ce projet.

Des démarches auprès d'acteurs importants, tels que SIG, l'Office cantonal de l'énergie et les industries, ont été entreprises afin de mettre à exécution nos stratégies, notamment dans le cadre du quartier de la Concorde.

### L'ASSAINISSEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À VAPEUR DE MERCURE

Les autorités suisses ayant prévu la prohibition de la vente des ampoules à base de vapeur de mercure dès janvier 2015, nous avons été dans l'obligation d'assainir notre parc d'éclairage public. Cette mesure s'inscrit dans la volonté du Conseil administratif de réduire, de manière considérable, la consommation d'énergie.

Cette rénovation, d'un budget de CHF 645'100.–, permet une baisse de la consommation électrique pour l'éclairage public de 128'000 kWh/an (soit une chute de 14 %), confirmant ainsi l'engagement environnemental de la Ville de Vernier et réduisant les charges du budget de fonctionnement de CHF 27'000.–/an par rapport à 2011.

En 2015, un total de 44 lampadaires à LED a été installé sur l'avenue de Crozet et sur la passerelle au-dessus de l'autoroute.

### REEMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE DANS LES ÉCOLES

Toujours dans l'optique d'optimiser la réduction de consommation d'énergie, nous avons entrepris, avec l'accord du Conseil municipal, de remplacer les luminaires des écoles par des lampes équipées de détecteurs crépusculaires, permettant ainsi de diminuer automatiquement la puissance d'éclairage en fonction de la luminosité existante dans la salle, et de détecteurs de mouvements dans les lieux stratégiques, tels que les couloirs et les W.-C.

Ces travaux, budgétés à CHF 686'000.–, sont en grande partie terminés.

L'économie d'électricité estimée par ce projet est d'environ 36'300 kWh (pour exemple, l'école de Châtelaine a consommé 36'800 kWh d'électricité en 2011, Centre de quartier compris). Ainsi, le potentiel d'économie financière est d'environ CHF 11'300.– par an.

L'année 2015 s'est concentrée dans la rénovation et l'automatisation des classes primaires de l'école des Libellules.

### NOUVELLE LUMIÈRE AUX AVANCHETS

L'opération «une nouvelle lumière» a été lancée en 2009 aux Libellules et s'est poursuivie en 2010 à Mouille-Galand, en 2013 dans le quartier de Châtelaine et en 2014 dans le quartier du Lignon.

Suite à un accueil très favorable des habitants, la Ville de Vernier a donc reconduit une cinquième opération durant les mois de mars à avril 2015 dans une première partie du quartier des Avanchets.

Le périmètre d'action, situé aux rues du Grand-Bay 1-12 + 16 et Oscar-Bider 1-8, comportait 21 allées d'habitations collectives de type HBM, ainsi que l'IMAD (Institution genevoise de maintien d'aide à domicile) et l'EPI (Etablissements publics pour l'intégration). L'ensemble de ces immeubles abrite 680 logements occupés essentiellement par des personnes à revenus modestes.

L'opération visait à les aider à consommer mieux et moins d'électricité. Chaque appartement a reçu la visite d'un conseiller pour une action personnalisée.

Sur le total de 680 appartements, le nombre visités lors de cette opération a été de 614, ce qui signifie qu'un taux de visites de 90 % a été réalisé. Ceci a permis une économie électrique de l'ordre de 240'000 kWh/an. Cette économie globale est équivalente à la consommation électrique de 96 logements de cette catégorie.

Cette cinquième édition du projet éco-social sur le territoire verniolan a remporté un franc succès et un chaleureux accueil, c'est la raison pour laquelle cette opération est reconduite en octobre 2016 pour une deuxième partie des Avanchets.

le 14 septembre 2015, d'investir dans une lourde rénovation de la ventilation du bâtiment. Le budget s'élève à CHF 270'000.– et les travaux seront réalisés durant la période estivale 2016.

### HIVER 2015

Le nombre de jours de chauffage pour l'hiver 2015 (193j) est très comparable à celui de 2012 (195j) et nettement supérieur à 2014 (178j) qui était une année particulièrement clémente. Les dépenses de 2015 concernant le chauffage sont de 4.4 % supérieures aux dépenses de 2014, alors que le nombre de jours de chauffage est de 8.4 % supérieur.

De plus, sur les bâtiments suivis énergétiquement, les dépenses de chauffage corrigées par le facteur de degrés-jour (nombre de jours de chauffage) sont en légère baisse par rapport à 2014 (98 kWh/m<sup>2</sup>a pour 2015 contre 100 kWh/m<sup>2</sup>a en 2014), malgré l'ouverture des écoles le mercredi matin.

Nous pouvons encore espérer une baisse de cette dépense de chaleur pondérée ces prochaines années avec les projets en cours, tels que le remplacement des simples vitrages et la ventilation de la piscine des Avanchets.

### NOUVEAU MARCHÉ DE VERNIER-VILLAGE

Le nouveau marché de Vernier-Village, situé sur le terrain de basket de l'école des Ranches, a été inauguré le 30 mai 2015. Dans le but de fournir en électricité les food-trucks qui animent le marché, un aménagement a dû être réalisé pour une valeur de CHF 31'542.–.

### RESTAURANT TENNIS VERNIER

Afin d'assurer le confort olfactif et thermique du restaurant du tennis de Vernier, le Conseil municipal a décidé,



# Sports

Yvan Gilliéron  
Responsable de service  
022 306 07 70  
[sports@vernier.ch](mailto:sports@vernier.ch)

## PISCINE DU LIGNON

Le nombre total des entrées pour l'année 2015 est de 165'613 (127'832 en 2014).

112'992 personnes ont fréquenté nos bassins durant la saison estivale du 9 mai au 13 septembre contre 68'186 en 2014, soit près du double de fréquentation.

En dehors de la saison estivale, les visites à la piscine couverte ont été de 52'621 entrées contre 59'464 en 2014.

## BASSINS DE NATATION D'AVANCHET-JURA ET DES RANCHES

Ces bassins sont ouverts pendant les périodes scolaires. Ils sont utilisés en priorité par les écoles, puis par l'école de natation communale et sont mis à la disposition de diverses sociétés locales. La fréquentation est stable, environ 40'000 personnes ont fréquenté le bassin des Ranches et 38'000 personnes celui d'Avanchet-Jura.

## TENNIS ET BADMINTON D'AÏRE ET DE VERNIER

Durant l'année, 4'688 personnes ont joué au tennis de Vernier et 4'175 au tennis d'Aïre.

Durant la saison d'hiver, les abonnements heures fixes de tennis sont très prisés. A Vernier, qui compte 5 courts couverts, on note plus de 150 abonnements heures fixes, contre une soixantaine à Aïre où seul un court est couvert.

Les abonnements personnels, permettant de jouer toute l'année, sont également beaucoup plus prisés à Vernier, 145 contre 25.

Par ailleurs, les terrains sont mis toute l'année, selon convention, à la disposition du Tennis club de Vernier, pour ses activités, ses cours privés et ses stages.



Parcours Vita du Bois-des-Frères ©Serge Honthaas

## PADEL

L'utilisation du terrain de Padel est en constante augmentation depuis son installation en 2012 au Tennis de Vernier. Nous avons comptabilisé cette année 959 locations (888 en 2014).

Face au succès de ce nouveau sport, la Ville souhaite poursuivre la collaboration avec la société Padel First par la construction de deux terrains fixes de Padel au Tennis de Vernier.

A cet effet, un crédit de CHF 140'000.– a été voté le 17 novembre par le Conseil municipal.

Cette réalisation devrait avoir lieu dans le courant de l'année 2016.

## MINIGOLF

La fréquentation du minigolf est stable. Nous avons enregistré 3'222 entrées payantes (3'541 en 2014). En sus de ces entrées, durant la période estivale, des écoles communales, ainsi que des maisons de quartier ont également profité gratuitement du minigolf.

## CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DES LIBELLULES

Trois clubs se partagent la salle d'arts martiaux. La salle de danse est mise à disposition de 2 clubs de danse verniolans, ainsi que de l'Essarde – institution de la Fondation Ensemble – qui y dispense tous les jeudis matin une activité physique pour les personnes en déficience intellectuelle.

# ACTIVITÉS SPORTIVES COMMUNALES

## ÉCOLE DE NATATION

L'école communale de natation, gérée en collaboration avec la société Aquatraining, est toujours très prisée. Le nombre total de participants aux cours, adultes et enfants confondus, est de 889.

Début juillet, deux sessions d'une semaine de stage ont été organisées. Le nombre d'inscrits est stable, 89 pour 2015 (88 en 2014).

## AQUAGYM

Les cours d'aquagym adultes et seniors donnés à la piscine du Lignon continuent de rencontrer un vif succès. Au total 202 personnes y ont participé en 2015 (211 en 2014).

## ÉCOLE DE PLONGÉE

Cela fait maintenant deux ans que la Ville a confié la gestion pratique et la dispense des cours au Club subaquatique de Vernier alors que le service des sports s'occupe de l'organisation de l'école et des inscriptions.

Cette année :

- ▶ 88 élèves ont participé aux cours (99 en 2014)
- ▶ 6 élèves ont participé à un stage durant l'été, autant qu'en 2014.

## AQUABIKE

Nous avons organisé pour la troisième fois des cours d'aquabike à la piscine du Lignon durant l'été. Seize cours ont été donnés du 30 juin au 24 juillet, en fin de journée et à 13h (contre 20 en 2014).

320 personnes y ont participé (334 en 2014).

## ÉCOLE DE BADMINTON

L'école de badminton a eu lieu tous les mercredis après-midi au Tennis d'Aire pour les jeunes de 9 à 15 ans. La période, avec dix inscrits, s'est terminée en juin 2015. Le nombre de réinscriptions étant insuffisante, nous n'avons pas reconduit les cours pour la saison 2015-2016.

## GYMNASTIQUE SELON MÉTHODE PILATES

Le cours mis en place le jeudi midi à l'école des Ranches ne rencontrait pas un

grand succès. Par ailleurs, avec la mise en place du nouvel horaire scolaire, la salle de rythmique du Lignon n'était plus disponible pour nos deux cours du mercredi matin. De ce fait, nous avons pris la décision de déplacer les trois cours au Centre sportif et culturel des Libellules, en espérant attirer le jeudi midi les employés alentour. Au total 31 personnes se sont inscrites (27 en 2014).

## URBAN TRAINING

La Ville de Vernier a offert pour la quatrième année consécutive les prestations d'Urban training sur le territoire communal.

Le taux de remplissage des cours est d'environ 80% en 2015 contre 90% en 2014. Ce taux est plus faible en 2015 pour cause de changement du jour de l'activité (les mercredis au lieu des mardis). Pour 2016, nous allons optimiser la communication autour de ce projet pour atteindre à nouveau un taux d'occupation proche du 100%.

## JIU-JITSU

En collaboration avec la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, le Budokan Vernier et Anderson Pereira, moniteur, la Ville organise des cours de jiu-jitsu destinés aux jeunes de Vernier afin de leur donner accès à une activité sportive permettant de créer des passerelles vers d'autres clubs sportifs communaux.

Quarante participants sur l'année, dont 25 réguliers.

Participation aux tournois: Open novice Geneve, Coupe Suisse de jiu-jitsu brésilien et Figh Pro à Berne; ainsi qu'à divers stages techniques au cours de la saison.

Participation à certains entraînements de la Team officielle Anderson Pereira.

## TOURNOI D'ARTS MARTIAUX

Le 21 mars 2015, un tournoi de jiu-jitsu brésilien et boxe thaïlandaise a été organisé en collaboration avec l'association Anderson Pereira, au centre sportif du Lignon. Celui-ci a rencontré un vif succès avec la présence d'environ 200 spectateurs.

## ZURICH PARCOURS VITA

Le 28 mars dernier, un nouvel équipement sportif tout public a été inauguré en présence des autorités communales et des associations sportives.

Face aux jardins familiaux, au Bois-des-Frères, 14 postes offrent à la population un libre accès à une activité sportive en plein air.

Au programme: étirement, barres fixes, sauts, anneaux, barres parallèles ou encore slalom ravissent les gymnastes aguerris comme les novices.

## PATINOIRE SAISONNIÈRE COUVERTE

Le samedi 7 novembre dernier, plus de 70 personnes se sont rendues à l'inauguration de la patinoire synthétique couverte au Lignon. Après la partie officielle en présence d'Yvan Rochat, conseiller administratif en charge des sports, Hugh Quennec, président du Geneve-Servette Hockey Club (GSHC), Ksenia Fligui, responsable de l'Association Genève futur hockey, toutes et tous ont pu assister à une démonstration des joueurs du GSHC aux côtés de la mascotte, l'aigle Sherkan.

## COLLABORATION AVEC LE SERVETTE FC

Une collaboration a été mise en place avec le Servette FC et plusieurs événements ont été programmés dans le courant de l'année.

Ainsi, les juniors féminines du FC Avanchet ont été invitées pour le tour d'honneur avant le match contre le FC Chiasso, le 28 février au Stade de la Praille.

Dans le cadre des échanges communautaires avec la population verniolane, l'action « Servette on Tour » a permis tour à tour au FC Avanchet, au FC Aire-Le Lignon, au FC Vernier et au FC City de recevoir des joueurs du Servette au sein même de leurs associations. Les enfants vivent d'intenses moments de joie et de découverte en ayant la possibilité de s'entraîner et de dribbler au côté de professionnels du ballon rond.

### INITIATION AU RUGBY

En collaboration avec le Servette Rugby Club, des initiations gratuites à la pratique du rugby sont proposées au terrain d'Avanchet-Jura tous les mercredis depuis le printemps.

Une belle opportunité pour les jeunes verniolans de s'initier à un sport en plein essor médiatique, réputé avant tout pour son engagement physique, sa tactique et son fair-play.

## MANIFESTATIONS

### **SPORT POUR TOUS**

L'édition 2015 de Sport pour tous s'est déroulée les samedi 13 et dimanche 14 juin à la piscine du Lignon

Belle participation des sociétés et du public, nous avons calculé une affluence d'environ 3'500 personnes pour cette édition, ainsi que la présence des deux tiers des sociétés sportives communales, soit 30 sur 45.

Sport pour tous 2015 a débuté avec la démonstration de tai-chi le samedi 13 juin 2015 à 11h.

Dès 16h, le site s'est bien rempli et les autres démonstrations ont été suivies par un public plus nombreux. La discipline qui a connu la plus forte exposition au public est la natation synchronisée dont la démonstration s'est déroulée lors du pic de fréquentation, autour de 19h. On estime à environ 2'500 personnes la fréquentation sur le site au cours de la journée.

Dès 19h30, le disc jockey a fait danser une centaine de personnes, toutefois les fortes précipitations du début de soirée (autour de 20h30) ont causé le départ de la quasi-totalité du public et nous avons compté très peu de nageurs dans le bassin pour la nocturne jusqu'à minuit trente, à cause de ces conditions météorologiques.

En règle générale, le dimanche est dédié aux sports de raquettes notamment le tennis de table, le badminton et le tennis.

Nous estimons la fréquentation de la journée de dimanche à 1'000 personnes environ, la différence avec le samedi s'explique par de mauvaises conditions atmosphériques, avec un temps sec, mais couvert.

### **SWISS OPEN DE TENNIS EN FAUTEUIL ROULANT**

Le Swiss Open de Tennis en Fauteuil Roulant s'est déroulé du 21 au 26 juillet 2015 au Bois-des-Frères. Deux courts couverts ont été réservés au tennis de Vernier et un local a été mis à la disposition des jeunes ramasseurs de balles pour qu'ils puissent patienter entre les matchs.

### **NATATION SYNCHRONISÉE**

Les 18 et 19 avril, les championnats suisses Elites de natation synchronisée ont eu lieu

à la piscine du Lignon, organisés par le club Dauphins Synchro Vernier. Les clubs romands ont été enchantés de concourir dans notre bassin.

### **ENTRAÎNEMENT POUR LA COURSE DE L'ESCALADE**

Dimanche 22 novembre 2015, nous avons organisé un entraînement de course à pied au Lignon en collaboration avec le Comité de la 38<sup>e</sup> course de l'Escalade. Affluence d'environ 1'500 personnes. Bon retour du public sur l'organisation de la manifestation.

## TRAVAUX

### **TENNIS DE VERNIER**

#### **Réfection des terrains 5 et 6**

Nous avons procédé cette année à la réfection des terrains n° 5 et 6. En effet, la dernière rénovation de ces courts a été effectuée il y a 13 ans. Le revêtement ne satisfaisait plus aux conditions normales de jeu et aux normes de sécurité. Ces travaux ont été réalisés pour un total de CHF 138'265,15.

#### **Réfection des terrains 4, 7, 8 et 9**

Un crédit de CHF 150'000.– a été voté le 14 mars 2015 pour le remplacement du revêtement des terrains 4, 8 et 9 au Tennis de Vernier. Ces travaux ont été effectués pour CHF 148'571.55

# Ecole et locations

Nicole Schwitter  
Responsable de service  
022 306 07 60  
[ecoles-locations@vernier.ch](mailto:ecoles-locations@vernier.ch)



*Inauguration de la Ferme Golay ©Rezo/Anna Pizzolante*

## LOCATIONS

Le service propose toujours une grande variété de lieux à la location qui favorisent la multiplication des activités sportives ou culturelles, du cours de langue au thé dansant, d'une fête privée à une soirée caritative. Le service est composé, en plus de la responsable, de trois collaboratrices, 18 concierges en charge des bâtiments et 3 apprentis, le tout secondé par deux entreprises de nettoyages verniolanes, chacun s'efforçant de répondre de façon individuelle à toutes les demandes.

Les locations sont soit périodiques ou permanentes (parascolaire, différents clubs sportifs, cours de danse, d'arts martiaux, groupes de musique ou autres), soit occasionnelles (fêtes privées, associatives ou manifestations publiques). Le service s'occupe également de la location du matériel de fête.

Les tarifs de location restent avantageux et le coût des nettoyages se montent cette année à CHF 143'360.–, augmentation qui s'explique une fois encore par une hausse des locations, qui arrivent cependant à leur maximum.

L'année 2015 a vu s'ouvrir un nouveau Centre de quartier, la Ferme Golay, pour des fêtes privées le week-end, pour les restaurants scolaires et associations la semaine, ainsi que la mise à disposition de salles annexes en convention à divers clubs et associations. Inaugurée en grande pompe en février, cette fête a remporté un énorme succès auprès de la population, ce qui en fait aujourd'hui un lieu très prisé.

Le Centre de quartier du Lignon a également rouvert ses portes au mois de septembre, après un an de travaux, reprendant immédiatement ses activités,

des fêtes privées au cours de langue, en passant par diverses associations. Le Salon de Sylvia, quant à lui, a préféré rester dans les locaux d'abord provisoires du 82, avenue de Châtelaine. Au final, l'installation dans ce petit appartement a été pour eux un grand bonheur, les personnes atteintes d'Alzheimer pouvant aujourd'hui travailler avec des repères clairs et trouver leurs marques plus aisément.

Tous les lieux restent très sollicités et le manque de locaux se fait sentir dans tous les domaines.

## PRESTATIONS

Les diverses prestations fournies par le service écoles et locations se sont montées à:

- ▶ Vente de 4'641 cartes journalières CFF pour un total de CHF 185'640.–, dont 2'098 cartes vendues par Internet. Il y a une légère hausse des cartes vendues par Internet, même si le total des cartes vendues est inférieur à 2014.
- ▶ Vente de 1'474 macarons pour un montant total de CHF 88'440.–.
- ▶ Remboursement des subventions pour vélos électriques : 60 subventions communales pour CHF 18'000.– et 87 subventions cantonales pour CHF 21'750.–.
- ▶ Remboursement de 5 subventions Mobility pour un total de CHF 750.–.
- ▶ De plus, le guichet a contribué à la vente de 13 passeports vacances pour CHF 780.–.
- ▶ Mis à part la vente des cartes CFF, ces chiffres sont en légère hausse par rapport aux résultats de 2014.
- ▶ Les chèques-famille ont été remboursés pour un montant de CHF 160'090.– et sont toujours en constante augmentation par rapport aux années précédentes, même si l'utilisation n'est que de 37 % de la totalité des chèques émis.

## SCOLAIRE

Les écoles de Vernier-Place et Ranches (Poussy et Village) ont fusionné pour ne donner plus qu'un seul établissement dénommé Vernier-Village, sous la direction de Monsieur Yves CORBAT. La Ville de Vernier compte désormais 5 établissements pour 2'800 élèves.

Le budget alloué aux activités proposées aux enfants à l'école ou au parascolaire

a été largement utilisé cette année, notamment pour l'installation de potagers scolaires dans toutes les écoles, dont le jardinage débutera au printemps 2016. Les enfants ont également bénéficié d'ateliers de théâtre chapeautés par la Compagnie deux fois rien, de sorties guidées par Genève Escapade, d'initiation au basket, d'animations autour des abeilles, d'éclairs au chocolat avec la campagne de Sida Genève, de la poursuite des animations de l'association La Libellule et de cours de natation, pour un montant total de CHF 22'458.–.

Les diverses subventions octroyées aux écoles pour les sorties scolaires, classes vertes, de neige, journées sportives et fêtes dans les écoles se montent cette année à CHF 103'467.– et correspondent au nombre d'élèves présents dans nos établissements.

Les subventions Réseau d'Enseignement Prioritaire, qui se montent toujours à CHF 170.– par classe, ont atteint un montant total de CHF 27'370.– pour 161 classes.

en plus des 11 déjà existants notamment dans les quartiers des Avanchets, Libellules et Vernier-Village.

Les travaux de transformation de la cuisine de production de l'école des Avanchets sont terminés. Les cuisiniers d'Eldora bénéficient aujourd'hui d'un magnifique outil avec une cuisine opérationnelle pour 1'500 repas ainsi qu'une plus petite, attenante à la buvette, et accessible lors de la location de la Salle des fêtes.

Les repas proposés sont labélisés GRTA, Fourchette verte et bio si possible. Malgré cette qualité, le prix facturé aux parents reste moins élevé que toute autre commune du canton, soit CHF 7,25.

## PARASCOLAIRE

Les inscriptions parascolaires ouvertes sur deux jours au mois de mai ont porté leurs fruits et ont permis de commencer l'année avec des ressources suffisantes dès le 1<sup>er</sup> jour d'école. L'augmentation du nombre d'enfants inscrits reste constante, avec cette année jusqu'à 1'280 repas certains jours, pour un montant de CHF 1'861'786.– payé au prestataire Eldora. La fréquentation du mercredi matin est toujours peu élevée avec une soixantaine d'enfants, ce qui a entraîné la fermeture d'un lieu sur les quatre ouverts ce jour-là.

Certains sites arrivent à saturation et il va falloir trouver de nouveaux endroits



Animation "présentation de la vie des abeilles" par Mario Do Carmo, salle de gymnastique de l'école des Ranches.



Repas "découverte" proposé au restaurant de l'école des Libellules. ©Serge Honthaas

---

**Finances**

---

**Espaces verts**

---

**Ressources  
humaines**

---

**Voirie et  
cimetières**

---

**Etat civil**

---

**Récupération**

---

**Culture et  
bibliothèques**

---

**Equipements**

---

**Communication**

---



**Conseiller administratif délégué  
Pierre Ronget**

© Eric Rossier

# Finances

Maria De La Oliva  
Responsable de service  
022 306 06 16  
[finances@vernier.ch](mailto:finances@vernier.ch)

# COMPTES DE FONCTIONNEMENT ET DES INVESTISSEMENTS 2015

Le résultat des comptes de l'année 2015, premier exercice de cette nouvelle législature, se termine dans la lignée des dix-sept années précédentes, soit avec un excédent de revenus.

Le projet de budget tablait sur un petit bénéfice de CHF 26'420.–, alors qu'au bouclage de nos comptes au 31 décembre 2015, l'excédent de revenus s'élève à près de CHF 5 mios. Nous reviendrons ci-après plus en détail sur les éléments qui ont influencé les charges et revenus projetés et permis d'avoir une telle différence douze mois plus tard.

Les comptes 2015 se soldent donc avec un total de charges de CHF 122'030'035.64, tandis que les revenus s'élèvent à CHF 126'982'555.11. L'excédent de revenus est donc de CHF 4'952'519.47.

Une première remarque s'impose par rapport à ces totaux de charges et revenus. Ils sont très nettement supérieurs à ceux de ces dernières années, ainsi qu'à ceux inscrits dans le cadre des prévisions budgétaires 2015. Par rapport à ces dernières, les charges sont en augmentation de 15.26 %, alors que les revenus ont progressé de 10.80 %.

Ces fortes augmentations trouvent leurs explications dans les revenus extraordinaires réalisés lors de deux opérations foncières en 2015.

D'une part, la vente de notre parcelle « gravière de Montfleury » à l'Etat et à la FTI nous a permis de réaliser un

gain comptable de CHF 7'300'000.– et, d'autre part, les opérations foncières dans le secteur L du PDQ Concorde, nous ont également permis d'inscrire des revenus non budgétés, pour une somme de CHF 7'393'336.–. C'est donc une somme globale de CHF 14'693'336.– qui est venue augmenter nos revenus en 2015. Si l'on faisait abstraction de ce montant, les revenus de l'année écoulée se seraient élevés à CHF 112'289'219.11. Ils seraient alors presque équivalents à ceux de l'année 2014 (+ 1,04 %).

Concernant les charges, cette augmentation découle des revenus extraordinaires mentionnés ci-dessus. En effet, le Conseil administratif a décidé d'utiliser ces revenus exceptionnels pour pratiquer des amortissements complémentaires à hauteur de CHF 14'693'336.–. Cette manière de procéder a permis de diminuer le total de nos biens à amortir et, de ce fait, de soulager le poste des amortissements économiques, non seulement dans le cadre du budget 2016, mais également sur les années à venir. Comme pour les revenus, si l'on faisait abstraction de cette somme, le total des charges au 31 décembre 2015 aurait été de CHF 107'336'699.64, soit légèrement inférieur à celui inscrit au budget (-2.55 %).

Les revenus fiscaux sont, en principe, année après année, l'une des causes principales d'un résultat d'exercice bénéficiaire ou pas. Cette année, ils influencent bien évidemment positivement le résultat, mais l'influence est nettement moins importante que les années précédentes.

L'impôt sur les personnes physiques, par exemple, a rapporté presque CHF 2 mios de moins qu'escompté. Pour mémoire, nous vous rappelons que l'exercice 2015 voyait pour la première fois depuis de nombreuses années notre part privilégiée (part d'impôt revenant à la commune de domicile) diminuée de 2 %, passant de 80 % à 78 %.

Toujours au niveau des résultats négatifs dans le domaine de la fiscalité, le fonds de péréquation des personnes morales est inférieur de CHF 1.1 mio aux chiffres communiqués par la Direction générale des finances de l'Etat lors de l'établissement du budget.

Heureusement, l'impôt sur le bénéfice et le capital de ces mêmes personnes morales ont rapporté CHF 2.6 mios de plus que la somme inscrite au budget. Il en est de même avec la taxe professionnelle communale qui dépasse de CHF 2 mios nos prévisions budgétaires.

C'est donc finalement une somme de CHF 1.6 mio de revenus fiscaux que nous avons reçue en plus pour cet exercice 2015. On est loin des CHF 5.2 mios de l'exercice 2014.

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur ces chiffres dans les explications fournies dans la rubrique des revenus.

## CHARGES

Nos charges se sont élevées à CHF 122'030'035.64, mais comme indiqué ci-dessus il convient de tenir compte de deux éléments qui sont venus s'ajouter à ce montant, alors qu'ils n'étaient pas prévus lors de la constitution du budget 2015.

Il s'agit des deux crédits budgétaires supplémentaires destinés à la comptabilisation d'amortissements complémentaires votés par le Conseil municipal en date du 17 novembre 2015.

Comme indiqué en introduction, ces amortissements complémentaires ont pu être réalisés grâce aux revenus extraordinaires découlant d'opérations foncières.

Sans ces opérations, la situation de nos charges aurait été la suivante :

- ▶ **Total des charges au 31 décembre 2015**  
CHF 122'030'035.64
- ▶ **Amortissements complémentaires découlant de la DA 026-15.10**  
CHF 7'300'000.–
- ▶ **Amortissements complémentaires découlant de la DA 027-15.10**  
CHF 7'393'336.–
- ▶ **Total des charges sans les amortissements complémentaires**  
CHF 107'336'699.64

## REVENUS

Comme indiqué en introduction, le total général de nos revenus est faussé par la vente de notre parcelle de la gravière de Montfleury, ainsi que par la cession de droits à bâtir dans le secteur L du PDQ Concorde.

Pour comparer les chiffres de cet exercice avec ceux de l'année 2014, il convient de soustraire ces deux revenus extraordinaire du total général, soit :

- ▶ **Revenus total 2015**  
CHF 126'982'555.11

- ▶ **Vente parcelle gravière de Montfleury**  
CHF 7'300'000.–
- ▶ **Vente des droits à bâtir secteur L PDQ Concorde**  
CHF 7'393'336.–
- ▶ **Revenus 2015 sans ces deux revenus extraordinaire**  
CHF 112'289'219.11

Globalement, la fiscalité rapporte CHF 1.6 mio de plus que celle de l'année passée.

L'impôt sur les personnes physiques augmente de 5.60 % par rapport aux chiffres de 2014, tandis que celui sur les personnes morales est en diminution de 11.26 %.

	COMPTES 2014	COMPTES 2015 sans revenus extraordinaire	DIFFÉRENCE
<b>TOTAL REVENUS</b>	111'131'403.–	112'289'219.–	1'157'816.–
REVENUS FISCAUX	88'613'240.–	90'244'301.–	1'631'061.–

### CENTIMES ADDITIONNELS DES PERSONNES PHYSIQUES

Les revenus liés aux centimes additionnels que perçoit notre Commune sur l'impôt des personnes physiques sont, à la lecture brute des chiffres, supérieurs de CHF 2.8 mios à ceux perçus l'année précédente.

Si l'on examine plus dans le détail les chiffres de ces deux exercices, on en a une vision différente.

En 2014, la situation se présentait de la manière suivante :

- ▶ **Recettes globales de l'impôt PP**  
CHF 50'154'215.–
- ▶ **Réajustement négatif des années antérieures**  
CHF 1'031'363.–
- ▶ **Production estimée de l'année 2014**  
CHF 51'185'578.–

Pour 2015, la situation se présente de la manière suivante :

- ▶ **Recettes globales de l'impôt PP**  
CHF 52'964'549.–
- ▶ **Réajustement positif des années antérieures**  
CHF 1'400'393.–
- ▶ **Production estimée de l'année 2015**  
CHF 51'564'156.–

En réajustant les chiffres de cette manière, on constate que, bien que le montant comptabilisé en 2015 soit inférieur de CHF 2.8 mios à celui enregistré dans nos comptes en 2014, la production réelle de l'impôt des personnes physiques n'a augmenté que de CHF 380'000.–. Une fois de plus, les réajustements des années antérieures interviennent non seulement dans le résultat du dernier exercice bouclé, mais en plus faussent la vision réelle de la production de ce même exercice.

Toute la difficulté réside lors de l'établissement du budget à appréhender le plus justement possible ces réajustements d'impôts.

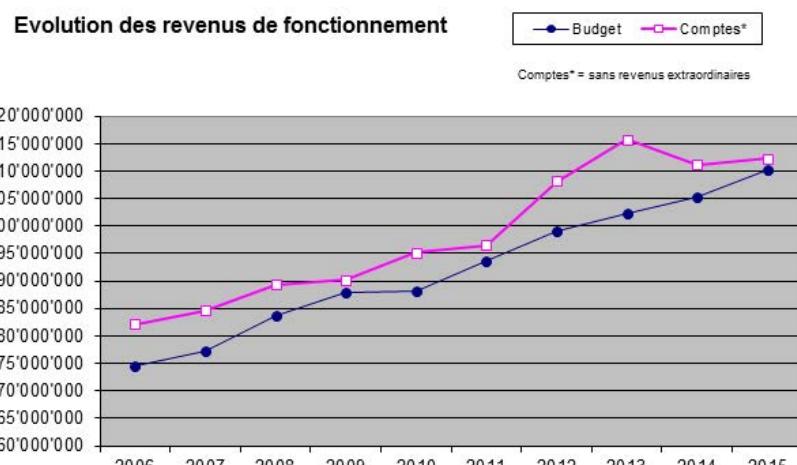
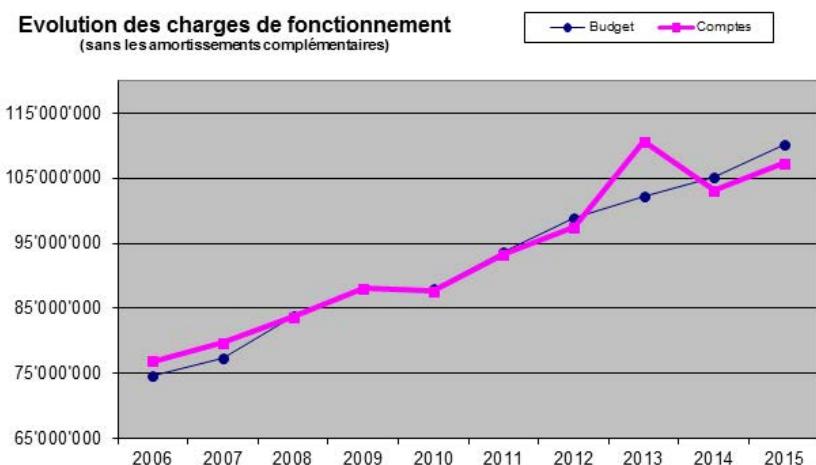
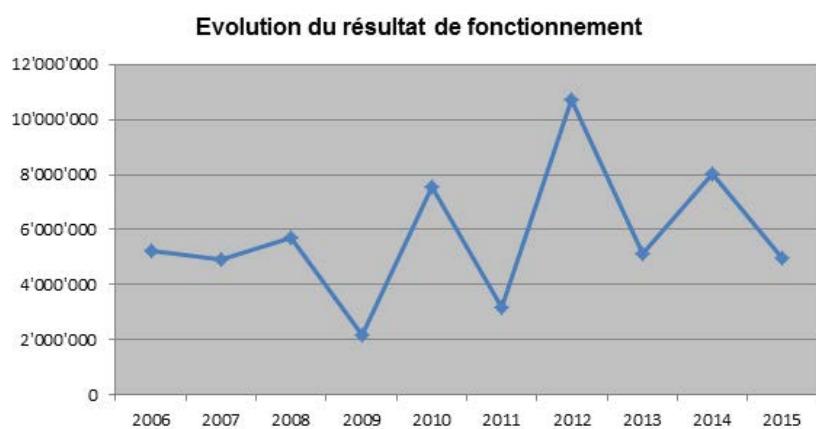
Les chiffres communiqués par le Département des finances indiquent un correctif du différentiel 2010 de + CHF 62'154.–, alors que le 99.8 % des contribuables ont fait l'objet d'un bordereau notifié, voire d'une calculat<sup>ion</sup> d'impôt sur la base des éléments de la déclaration.

Pour 2011, la part des bordereaux notifiés représente 98.8 %. Le différentiel, lui, s'inscrit à + CHF 233'550.–.

Pour 2012, le correctif est également positif et s'élève à CHF 535'554.–. La production est composée de 97.9 % d'impôt notifié.

Pour 2013, la part des bordereaux notifiés représente 96.1 % et le correctif est toujours positif de CHF 1'291'475.–.

Et enfin, pour 2014, alors que le taux de notifications s'élève à 75.4 %, le correctif est négatif et s'élève à CHF 722'340.–.



## CENTIMES ADDITIONNELS DES PERSONNES MORALES

Le résultat de l'impôt sur le bénéfice et le capital dépasse à nouveau largement les prévisions budgétaires. Il est supérieur de CHF 2.6 mios aux chiffres retenus et votés en automne dernier.

Il est par contre inférieur au montant comptabilisé dans nos comptes de l'année précédente, en tenant compte des réajustements d'impôts.

Si, comme pour l'impôt des personnes physiques, nous comparons les prévisions estimées pour 2014 et 2015, cela nous donne la situation suivante :

### 2014

- ▶ **Recettes globales de l'impôt PM**  
CHF 18'778'256.–
- ▶ **Réajustement positif des années antérieures**  
CHF 2'607'858.–
- ▶ **Production estimée de l'année 2014**  
CHF 16'170'398.–

### 2015

- ▶ **Recettes globales de l'impôt PM**  
CHF 16'663'910.–
- ▶ **Réajustement positif des années antérieures**  
CHF 179'952.–
- ▶ **Production estimée de l'année 2015**  
CHF 16'483'958.–

Cette comparaison permet de constater que la production de l'impôt sur le bénéfice et le capital des entreprises domiciliées sur le territoire communal est toujours en augmentation (+ 1.94 %), mais

que cette augmentation n'est plus aussi importante que les années passées.

En imputant les correctifs aux exercices fiscaux concernés et non plus à l'année civile, nous pouvons constater que la production presque définitive de notre impôt progresse toujours, passant de CHF 7.2 mios en 2009, à CHF 11.8 mios en 2011, à CHF 15.8 mios en 2013 et à CHF 16.5 mios en 2015.

Il faut cependant tenir compte du fait que l'impôt sur le bénéfice représente le 80 % de l'impôt payé par les entreprises et que c'est bien évidemment cette partie-là qui est la plus volatile et sujette à changement, notamment dans le domaine bancaire.

Comme mentionné ci-dessus, les correctifs d'impôts des années antérieures sont très légèrement positifs et représentent une somme de CHF 179'952.–. Ceux des années antérieures à 2010 représentent une somme négative de CHF 601'888.–. Ceux des années 2010 et 2011 sont également négatifs de CHF 23'591.–, respectivement CHF 484'950.–, celui de 2012 est positif de CHF 249'467.–, idem pour celui de 2013 CHF 895'420.–, et il en est de même pour l'exercice 2014 à CHF 145'494.–.

## RELIQUAT DES CENTIMES ADDITIONNELS

Comme mentionné ci-avant, la production des centimes additionnels des personnes physiques peut être qualifiée de moyenne et celle des personnes morales de bonne.

Cependant, au niveau du reliquat de ces deux impôts, c'est la perception qui influence l'augmentation ou la diminution de celui-ci.

Force est de constater que cette perception est à nouveau excellente pour l'année

écoulée. En effet, celle des personnes physiques s'élève à CHF 52.5 mios, tandis que celle des personnes morales approche les CHF 18.3 mios.

Hormis la perception, un autre élément influence le mouvement de notre reliquat. Il s'agit des remises et irrécouvrables, plus communément appelés «Pertes sur débiteurs». La perte sur l'impôt des personnes physiques est très nettement inférieure à celle enregistrée l'année précédente (- 38 %) et représente une somme de CHF 850'000.–.

Quant à celle concernant l'impôt des personnes morales, elle est presque cinq fois supérieure à celle de l'année 2014 et représente une somme de CHF 166'000.–.

Compte tenu de la perception et des pertes sur débiteurs, le montant total du reliquat est en baisse de CHF 2 mios.

Celui des personnes physiques baisse de CHF 330'000.–, pour atteindre un total au 31 décembre 2015 de CHF 26'637'000.–. Quant à celui des personnes morales, il diminue d'une manière drastique, passant de CHF 1'991'000.– à CHF 306'000.–.

## FONDS DE PÉRÉQUATION

Comme déjà expliqué à plusieurs reprises, le Fonds de péréquation est alimenté par le 20 % des impôts payés par l'ensemble des personnes morales du canton.

Pour 2015, le budget prévoyait une rentrée de CHF 11'100'000.–, alors que la somme enregistrée dans nos comptes au 31 décembre s'élève à CHF 10'017'363.–, soit une insuffisance de revenus de CHF 1'082'637.– (- 9.75 %).

Par rapport aux comptes 2014, la somme n'a presque pas changé (- 1.7 %).

Nous vous rappelons que la somme mentionnée dans le projet de budget est celle que nous communiquons au mois de septembre de chaque année le Département des finances.

### TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE

La production de cet impôt est nettement supérieure au montant budgétaire et fait ressortir un excédent de revenus de plus de CHF 2 mios.

Par rapport aux comptes 2014, le montant des taxations produites augmente de 11.8% et représente une somme de CHF 1.1 mio.

Comme souvent expliqué, les avantages de cet impôt résident dans le fait que c'est notre propre service des Finances qui procède aux taxations. Il n'y a pas de réajustements positifs ou négatifs sur les années antérieures, la taxation se faisant sur la base des comptes reçus de l'ensemble des contribuables soumis à la taxe professionnelle communale.

Ces excellents chiffres résultent en grande partie de taxations plus élevées pour trois sociétés, pour une somme avoisinant les CHF 900'000.–.

La première taxation en 2015 de trois nouvelles sociétés complète également la hausse de cet impôt (+ CHF 145'000.–)

Concernant le reliquat des débiteurs de la taxe professionnelle, il reste stable par rapport à l'année précédente (+ 0.8 %) et se situe dorénavant à CHF 3'569'688.–. La provision pour pertes sur débiteurs est en adéquation avec le reliquat et augmente de 0.7 %, pour atteindre la somme de CHF 723'721.–.

## INVESTISSEMENTS

En ce qui concerne les investissements, le total de nos dépenses s'élève à CHF 21'475'888.37 et celles des recettes à CHF 856'794.13 ; l'augmentation des investissements nets s'élève à CHF 20'619'094.24.

Sur un projet de budget légèrement supérieur à CHF 24.2 mios, le total des dépenses d'investissements se monte à environ 89 %. Il y a bien longtemps qu'un tel taux d'utilisation de notre budget des investissements n'avait pas été aussi élevé. En effet, il faut remonter à l'année 2006 pour trouver un taux supérieur, soit 91 %.

En revanche, et malgré ce que l'on pourrait penser, ce n'est pas la première fois que nos dépenses d'investissements dépassent les CHF 20 mios. Même s'il faut remonter loin dans le temps, cette barre a déjà été franchie une fois, c'était en 2002, année où la commune a fait l'acquisition de l'Immeuble administratif de Châtelaine pour la somme de CHF 13.2 mios.

La différence entre le montant budgétaire et le total des dépenses est de CHF 2.7 mios. Cette différence est constituée par des plus et des moins, qui sont représentés par :

- ▶ des crédits partiellement réalisés
- ▶ des crédits non votés
- ▶ des crédits dont la tranche d'investissement prévue en 2015 était trop importante
- ▶ des crédits qui n'étaient pas prévus
- ▶ des crédits dont les dépenses ont été supérieures à celles budgétées.

Les recettes de l'année 2015 sont très nettement inférieures à celles des deux derniers exercices. Elles se montent à CHF 857'000.–, contre CHF 10 mios en 2014 et CHF 7 mios en 2013. Pour mémoire, nous vous rappelons que ces recettes élevées provenaient de montants qui « somnolaient » dans les comptes de l'Etat dans le cadre des taxes d'équipement.

Compte tenu de ces recettes et des fortes charges d'investissements, l'augmentation de nos investissements nets s'est élevée à CHF 20'619'094.24.

En tenant compte de l'autofinancement réalisé par les amortissements ordinaires (CHF 12'399'703.92), les amortissements complémentaires (CHF 14'693'336.–) et l'excédent de revenus (CHF 4'952'519.47), soit un total de CHF 32'045'559.39, il en résulte un excédent de financement de CHF 11'426'465.15. Au vu de tous ces éléments, et comme mentionné dans la rubrique « 94 – Charges et revenus des capitaux », nous n'avons pas eu besoin de recourir à l'emprunt pour financer nos investissements en 2015.

# Ressources humaines

Patrick Ruettiman  
Secrétaire général adjoint RH  
022 306 06 40  
[rh@vernier.ch](mailto:rh@vernier.ch)



*Nous remercions l'ensemble du personnel communal pour le travail qu'il accomplit au quotidien afin d'offrir des prestations de qualité à la population verniolane.*

Les Ressources humaines sont l'interface entre le Conseil administratif, les responsables de service et le personnel. Au quotidien, le service s'occupe notamment de :

- ▶ Recruter le personnel nécessaire à l'administration municipale ;
- ▶ Gérer administrativement le personnel en veillant à la bonne application des statuts et des règlements ;
- ▶ Gérer financièrement les ressources humaines tant au niveau de la rémunération que des assurances sociales ;
- ▶ Veiller à l'employabilité de nos collaborateurs via la formation continue ;
- ▶ Garantir l'égalité de traitement entre les différents collaborateurs et services de l'administration ;
- ▶ Prévenir et gérer les conflits par le biais d'un dialogue social constant avec les différents interlocuteurs, notamment avec la commission du personnel ainsi que par le développement d'une culture d'entreprise ;

- ▶ Promouvoir la santé et la sécurité au travail (MSST).
- ▶ Intégrer les jeunes dans le monde du travail en offrant des places d'apprentissage et de stages.

Voici un résumé des éléments marquants pour l'année 2015 :

- ▶ Cycle certifiant en stratégie digitale
- ▶ Nouveau droit de l'adulte
- ▶ Technologie des enrobés bitumeux

## MANIFESTATIONS

Au cours de l'année 2015, différentes manifestations ont été organisées toujours dans le but de favoriser les rencontres interservices et de développer une culture d'entreprise au sein de l'administration municipale.

## FORMATION

Plus de 200 collaborateurs ont suivi des formations, que ce soit dans les domaines techniques, les formations transversales ou les domaines des MSST (hors formation continue de la petite enfance).

Voici quelques exemples des formations dites techniques suivies :

- ▶ Zéro Pesticide : utopie ou réalité
- ▶ Cours de cariste
- ▶ Apprivoiser les émotions pour ajuster ses réactions
- ▶ Police de proximité : médiation, négociation et communication

▶ 15 janvier 2015, apéritif de la nouvelle année à l'école de Vernier Place pour l'ensemble du personnel communal ainsi que l'ensemble du personnel retraité de l'administration.

▶ 24 avril 2015, 245 personnes ont participé au repas du personnel organisé au Crowne Plaza.

▶ 19 novembre 2015, cérémonie officielle pour l'ensemble des jubilé-e-s et pensionné-e-s de l'année organisée pour la première fois au Centre de quartier de Poussy.

# SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

## PLANS ET EXERCICES D'ÉVACUATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le comité «MSST» a poursuivi les démarches afin d'élaborer les plans d'évacuation des bâtiments communaux.

Les exercices d'évacuation annuels ont été effectués dans l'ensemble des institutions de la petite enfance.

Les plans d'évacuation définitifs et les exercices d'évacuation pour les bâtiments de la mairie et de l'ancienne mairie auront lieu durant le premier trimestre 2016.

## AUDIT SÉCURITÉ

En 2015, nous avons mandaté la société AudiSec Sàrl afin d'effectuer un audit sécurité de l'ensemble des bâtiments du centre d'entretien.

## CRÉATION DU GROUPE DE TRAVAIL INTERCOMMUNAL

Le groupe de travail, créé en 2014, réunissant des représentants des communes de Lancy, Meyrin, Onex et Carouge dans le but de partager les connaissances et expériences dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, s'est rencontré à quatre reprises en 2015.

Cette collaboration permet de favoriser la mise en place de mesures concrètes relatives au domaine de la santé et de la sécurité au travail par le regroupement des compétences et les échanges d'informations et de documents.

## CAMPAGNE DE PRÉVENTION INTERCOMMUNALE

Pour sa 7<sup>e</sup> édition, la campagne de prévention intercommunale, organisée en partenariat avec la SUVA et destinée aux employés des communes de Lancy, Meyrin, Onex, Carouge et Vernier, s'est déroulée cette année à Onex sous une forme différente qu'à l'accoutumée.

En effet, c'est l'ensemble des autorités et des cadres des administrations mentionnées ci-dessus qui ont été conviés à des demi-journées basées sur leurs obligations et leurs responsabilités en matière de santé et de sécurité au travail. Plusieurs intervenants ont ainsi animé ces ateliers, notamment des représentants de grandes entreprises genevoises venus partager leurs expériences dans ce domaine.

## FORMATION 1<sup>ERS</sup> SECOURS ET EXTINCTEURS

Deux sessions ont été organisées en 2015, une en juin et l'autre en septembre, permettant de former 20 employés supplémentaires aux premiers secours et à l'utilisation des extincteurs.

La partie concernant l'utilisation des extincteurs est dispensée par la compagnie des sapeurs-pompiers et la partie premiers secours par les Samaritains.

Cette formation est reconduite chaque année afin qu'à terme l'ensemble des employés communaux qui le souhaitent puissent être formés.

A noter qu'en 2015, les gardiens de piscine, qui sont déjà formés aux premiers secours, ont été initiés à l'utilisation des extincteurs, formation dispensée également par la compagnie des sapeurs-pompiers de Vernier.

## FORMATION SÉCURITÉ AU TRAVAIL POUR LES APPRENTIS

En octobre s'est déroulée la traditionnelle formation de sensibilisation à la sécurité au travail pour nos apprentis. Organisée par les Ressources humaines et le comité MSST, cette journée a permis aux participants de partager et d'échanger sur ce thème particulièrement important, quel que soit leur domaine d'activité.

Cette année, après la partie théorique, une visite de l'école d'Aire a été organisée afin de montrer à nos apprentis les risques et dangers ainsi que les mesures de prévention qui doivent être prises dans les bâtiments communaux.

## ERGONOMIE AUX POSTES DE TRAVAIL

A travers la procédure mise en place en 2014, les membres du comité MSST ont pu, en 2015, assurer un suivi des adaptations apportées aux différents postes de travail afin de garantir la santé et la sécurité des collaborateurs en demande de mesures spécifiques.

## SÉANCES D'INFORMATIONS SUR LE PORT DES EPI

Plusieurs séances d'informations ont été dispensées à l'ensemble des collaborateurs des services du centre d'entretien afin de les sensibiliser au port des EPI (Equipement de protection individuelle).

## APPRENTISSAGE

En 2015, nous avons pu fêter le succès de deux apprentis. Ils ont en effet réussi leur procédure de qualification après avoir effectué tout ou partie de leur formation à la Ville de Vernier.

Un de ces apprentis a effectué un apprentissage d'agent d'exploitation de trois ans, durant lequel il a travaillé principalement au sein d'un bâtiment scolaire lui permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer le métier de concierge, il a également effectué différents stages dans des services communaux comme les espaces verts, la récupération et la voirie. Son Certificat Fédéral de Capacité (CFC) en poche, l'avenir de ce jeune semble tout tracé, puisqu'il a été engagé directement après sa formation.

L'autre réussite concerne un apprenti qui a obtenu une Attestation Fédérale de Formation Professionnelle (AFP) d'aide-ménagier. Après un parcours scolaire à plein temps, il s'est dirigé vers une deuxième année en formation duale. Engagé par la Ville de Vernier, il a pu acquérir l'expérience professionnelle indispensable pour la suite de son parcours. Grâce à l'AFP, il peut ainsi envisager la poursuite de ses études comme il le souhaitait.

Nous avons malheureusement enregistré un échec cette année lors des examens finaux. Malgré un investissement personnel conséquent et le soutien de son formateur et de l'équipe, une apprentie n'a pas été en mesure de répondre aux exigences de sa formation d'horticultrice, apprentissage au demeurant particulièrement exigeant.

Il faut relever que, dans ces trois situations, deux apprentis avaient été engagés en cours de formation pour leur permettre d'achever leur parcours et les mener à une certification. La Ville de Vernier est et demeure attentive aux situations délicates de ces jeunes qui, pour différentes raisons, n'ont pas pu terminer leur formation dans l'entreprise où ils avaient initialement été engagés.

En début d'année, nous avons lancé les processus de recrutement pour enga-

ger cinq apprentis dans quatre métiers différents. La sélection est toujours difficile et les candidats nombreux. Pour ces places, nous avons enregistré près de 500 dossiers de candidature. Si la moyenne se situe autour de 30 dossiers, il faut relever que la formation d'assistant socio-éducatif suscite toujours un fort intérêt auprès des jeunes et des adultes, puisque 390 candidatures provenant de toute la Suisse et au-delà ont été récoltées.

L'effectif des apprentis, au 1<sup>er</sup> septembre 2015, était composé de la manière suivante :

- ▶ 3 apprenties horticultrices option floriculture (CFC) (deux en 1<sup>re</sup> année, un en 2<sup>e</sup> année);
- ▶ 1 apprenti horticulteur option paysagisme (AFP) (2<sup>e</sup> année);
- ▶ 3 apprentis employés de commerce CFC (3<sup>e</sup> année);
- ▶ 4 apprentis assistants socio-éducatifs (deux en 2<sup>e</sup> année, deux en 3<sup>e</sup> année);
- ▶ 3 apprentis agents d'exploitation (deux en 1<sup>re</sup> année et 1 en 2<sup>e</sup> année);
- ▶ 1 apprenti aide-ménagier (1<sup>re</sup> année).

Soit un total de 15 apprentis dans six métiers différents.

La formation duale permet à l'administration de participer à sa propre relève, mais d'une manière plus générale à la bonne intégration des jeunes et des adultes dans la société et dans le monde du travail. L'augmentation de l'offre en matière de places d'apprentissage passe également par l'encouragement au personnel communal pour qu'il s'investisse

dans la formation duale en transmettant leurs compétences métiers, mais également des compétences méthodologiques et sociales. En 2015, la Ville de Vernier comptait 13 formateurs pour les apprentis en formation duale et deux formatrices pour la formation des stagiaires en maturité professionnelle commerciale.

## STAGES

Le service de la cohésion sociale et le service de la petite enfance ont une nouvelle fois formé avec succès des stagiaires en maturité professionnelle commerciale. Ils ont pu grâce à leurs bonnes connaissances théoriques participer au bon développement des activités administratives de ces services et ainsi acquérir toute l'expérience professionnelle nécessaire pour accéder au monde du travail ou poursuivre leurs études.

Ces jeunes apportant une réelle plus-value dans les services, nous avons ajouté une place de stage au service des finances. C'est donc trois stagiaires MPC qui ont été engagés en septembre 2015.

Outre les nombreux étudiants de l'école supérieure d'éducateur de l'enfance qui, chaque année, viennent se former au sein de nos institutions de la petite enfance, nous avons également accueilli plusieurs étudiants notamment au service de la cohésion sociale qui, dans le cadre de leur cursus universitaire, doivent effectuer un stage professionnel afin d'acquérir de l'expérience.

Les demandes de stage d'observation et d'orientation sont toujours très nombreuses et il n'est pas facile de répondre à toutes les sollicitations. Les Ressources humaines collaborent avec l'ensemble des services communaux pour permettre à ces stagiaires de découvrir des métiers dans une démarche de formation ou d'insertion professionnelle.

## MOUVEMENTS DU PERSONNEL FONCTIONNAIRE

Les ressources humaines ont totalisé, au cours de l'année 2015, 96 mouvements de personnel fonctionnaire répartis de la manière suivante :

- ▶ 31 engagements ;
- ▶ 4 départs à la retraite ;
- ▶ 12 départs (démissions/licenciements) ;
- ▶ 32 changements de fonction/ service ;
- ▶ 15 changements de taux d'activité ;
- ▶ 1 départ à l'AI ;
- ▶ 1 décès.

## RECRUTEMENT

Dans le cadre des recrutements du personnel permanent, nous avons traité près de 1'270 candidatures qui ont débouché sur plus de 200 entretiens d'embauche.

En marge de ces recrutements, nous avons également établi des contrats de travail auxiliaires dont 67 dans le cadre des jobs d'été.

Ces emplois rencontrent toujours un très grand succès puisque plus de 180 jeunes se sont inscrits.

## JUBILAIRES ET RETRAITES

Le Conseil administratif a pu remercier ses fidèles collaborateurs tout au long de l'année 2015, ainsi que lors de la cérémonie officielle organisée en novembre. A noter que lors de cette cérémonie, l'ensemble des pensionnés de l'année est également convié à cette réception.

En 2015, nous avons fêté :

### 10 ans d'activité :

- ▶ M<sup>me</sup> Jessica BERNARD, comptable II au service des finances, entrée le 1<sup>er</sup> juin 2005 ;
- ▶ M. Eric QUINTI, ouvrier d'entretien III au service des équipements, entré le 1<sup>er</sup> juin 2005 ;
- ▶ M. José DIAZ, balayeur – chef de groupe au service de la voirie, entré le 1<sup>er</sup> juin 2005 ;
- ▶ M. Antonio PETRILLO, balayeur II au service de la voirie, entré le 1<sup>er</sup> juillet 2005 ;
- ▶ M<sup>me</sup> Astrid RUPPEN, éducatrice au service de la petite enfance, entrée le 4 août 2005 ;
- ▶ M<sup>me</sup> Rachel LESPERANCE VERDIER, assistante socio-éducative au service de la petite enfance, entrée le 9 août 2005 ;
- ▶ M<sup>me</sup> Ruth OBERSON, responsable du service de la petite enfance, entrée le 15 août 2005 ;

▶ M<sup>me</sup> Béatrice CAPOZZA, éducatrice au service de la petite enfance, entrée le 22 août 2005 ;

▶ M<sup>me</sup> Sylvie MALEGUE, éducatrice au service de la petite enfance, entrée le 22 août 2005 ;

▶ M<sup>me</sup> Anouk FRIEDLI, éducatrice au service de la petite enfance, entrée le 22 août 2005 ;

▶ M<sup>me</sup> Vera NASCIMENTO DA MOTA, éducatrice au service de la petite enfance, entrée le 26 août 2005 ;

▶ M<sup>me</sup> Martine SABOT LANDWEHR, éducatrice au service de la petite enfance, entrée le 26 août 2005 ;

▶ M<sup>me</sup> Nathalie AGRAMUNT, officière d'état civil, entrée le 1<sup>er</sup> septembre 2005 ;

### 20 ans d'activité :

- ▶ M<sup>me</sup> Catherine MICHELOUD, employée de commerce au service de la police municipale, entrée le 1<sup>er</sup> janvier 1995 ;
- ▶ M<sup>me</sup> Sandra CONSTANTIN, assistante RH au service des ressources humaines, entrée le 1<sup>er</sup> février 1995 ;
- ▶ M. Olivier DEBERNARDI, responsable du service de l'informatique et des télécommunications, entré le 1<sup>er</sup> février 1995 ;
- ▶ M. Eric FILION, gardien de piscine au service des sports, entré le 15 mai 1995 ;

**30 ans d'activité :**

- M. Jean-Luc BIOLLEY, responsable du service des équipements, entré le 1<sup>er</sup> avril 1985 ;
- M. Patrick CONCONI, responsable des bâtiments, entré le 15 mai 1985 ;
- M. Dominique KAESER, concierge titulaire au service des écoles et locations, entré le 1<sup>er</sup> octobre 1985 ;

**40 ans d'activité :**

- M. Gabriel BUSSER, gardien de stade au service des sports, entré le 1<sup>er</sup> avril 1975.

Parmi nos jubilaires, certains ont également pris une retraite bien méritée, il s'agit de :

- M. Gabriel BUSSER, gardien de stade au service des sports, retraité au 1<sup>er</sup> avril 2015 après quarante ans d'activité.
- M<sup>me</sup> Danièle BORLOZ, éducatrice au service de la petite enfance, retraitée au 31 juillet 2015 après neuf ans d'activité.
- M. Bernard DURET, ouvrier au service de la récupération, retraité au 31 août 2015 après quatorze ans d'activité.

M. Daniel GERMAN, concierge titulaire au service des écoles et locations retraité au 31 décembre 2015 après trente-six ans d'activité.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble du personnel communal pour le travail qu'il accomplit au quotidien afin d'offrir des prestations de qualité à la population verniolane.

EFFECTIF DU PERSONNEL							
SERVICES	PERSONNEL PERMANENT		PERSONNEL NON PERMANENT		APPRENTI-E-S ET STAG. MPC		TOTALS
	Nbre	Unité de travail	Nbre	Unité de travail	Nbre	Unité de travail	
Secrétariat général	10	6.60	1	0.04			11 6.64
Etat civil	6	4.30					6 4.30
Police municipale	26	23.13					26 23.13
Cohésion sociale	47	35.25	10	4.27	1	1	58 40.52
Ressources humaines	7	6	1	0.04	3	3	11 9.04
Petite enfance	216	132.60	12	7.68	5	5	233 145.28
Ecoles et locations	22	21	19	0.72	3	3	44 24.72
Réception - économat	4	3					4 3
Finances	8	5.45			1	1	9 6.45
Informatique et télécommunications	3	2.70					3 2.70
Culture	18	14.70	16	0.18			34 14.88
Sports	39	29.19	8	0.30			47 29.49
Communication	3	2.55					3 2.55
Techniques	17	14.40					17 14.40
Administration du CEV	3	2.40					3 2.40
Récupération	4	4	8	0.30			12 4.30
Espaces verts	18	16.90	12	0.46	4	4	34 21.36
Voirie et cimetières	26	26.10	8	0.30			34 26.40
Equipements	21	20.85	4	0.15	1	1	26 22
<b>Totaux généraux</b>	<b>498</b>	<b>371.12</b>	<b>99</b>	<b>15.44</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>615 404.55</b>

# Etat civil

Nathalie Agramunt  
Responsable de service  
022 306 06 30  
[etat-civil@vernier.ch](mailto:etat-civil@vernier.ch)

Le service de l'état civil est à la disposition des personnes domiciliées sur la commune et des citoyens originaires de Vernier, il répond aux différentes questions relatives à l'état civil: naissance, reconnaissance, mariage, partenariat enregistré, partenariat cantonal pour les couples hétérosexuels, décès, déclaration de nom, naturalisation...

Le service est également en charge de la gestion des trois cimetières communaux, pour les inhumations, les dépôts d'urnes et le renouvellement des concessions.

Depuis 2010, le service de l'état civil établit les cartes d'identité et effectue différentes tâches relatives au contrôle des habitants, ce uniquement pour les personnes suisses.

Le service de l'état civil s'est vu attribuer de nouvelles tâches durant l'année 2014 avec, au 1<sup>er</sup> juillet, l'arrivée de l'autorité parentale conjointe pour les parents non mariés, établie dans le cadre des formalités de reconnaissance pré-natale ou post-natale, 50 demandes pour l'année 2015, et réception des demandes de naturalisation et l'établissement des actes y relatifs à l'attention du service cantonal des naturalisations, 190 demandes pour l'année 2015.

## **REGISTRE DES PERSONNES, INFOSTAR**

Depuis 2004, le registre des familles a été remplacé par le registre des personnes, système informatique fédéral nommé Infostar, dans lequel figure tout individu suisse et étranger, enregistré soit par sa commune d'origine (pour le ressortissant suisse) ou, pour les étrangers, suite à un événement (naissance, reconnaissance, mariage ou autre).

Ce programme nous permet de délivrer bon nombre d'actes utiles pour différentes administrations.

En 2014, le service de l'état civil de Vernier a délivré 1'238 actes contre 1'384 pour l'année 2013, sans compter les actes délivrés lors de l'enregistrement des différents événements.

### **NAISSANCES**

La Ville de Vernier ne possède pas de maternité sur son territoire, les naissances à domicile sont peu nombreuses.

Ainsi en 2015, le service de l'état civil de Vernier a enregistré deux naissances à domicile et a délivré trois actes de naissance.

### **RECONNAISSANCES**

Pour les couples non-mariés qui ont des enfants ensemble, les pères peuvent se présenter à l'état civil pour enregistrer la reconnaissance. Cette dernière peut se faire avant ou après la naissance de l'enfant, mais il est préférable de la faire avant la naissance, afin d'alléger les différentes démarches administratives lors de l'arrivée du bébé.

En 2015, le service de l'état civil a enregistré 75 reconnaissances de paternité, en hausse par rapport à 2014.

### **MARIAGES**

Pour les fiancés qui le souhaitent, le service de l'état civil délivre des autorisations de mariage qui leur permettent de pouvoir se marier dans d'autres offices du canton ou de Suisse.

Le service de l'état civil célèbre également beaucoup de mariages dont les formalités ont été faites dans d'autres communes genevoises ou ailleurs en Suisse.

Les fiancés qui le souhaitent peuvent effectuer les formalités de mariage à l'office de l'état civil de Vernier, puis aller se marier à l'étranger. Pour ce faire,

le service de l'état civil leur délivre un certificat de capacité matrimoniale. Néanmoins, le service constate que c'est une pratique plutôt rare.

Le service de l'état civil a envoyé passablement de fiches de renseignements concernant les documents à fournir en vue de mariage et a ouvert un certain nombre de dossiers; ces chiffres restent stables par rapport aux mouvements des autres années.

Comme le règlement cantonal sur l'état civil autorise les magistrats à célébrer les mariages, ces derniers unissent quelques couples par année.

En 2015, les magistrats de la Ville de Vernier ont célébré 11 mariages.

Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur la légalité du séjour pour les étrangers en 2011, le service de l'état civil avait constaté une baisse des mariages. Le nombre de célébrations avait augmenté en 2013, la tendance est encore redescendue en 2015, non pas à cause d'une baisse de demandes, mais les dossiers prennent toujours plus de temps quant à l'obtention de titres de séjour légaux pour les personnes illégales en Suisse. Par conséquent le service de l'état civil de Vernier a célébré 166 mariages, soit quatre célébrations de moins qu'en 2014.

### **PARTENARIATS ENREGISTRÉS**

Depuis l'entrée en vigueur en 2006 de la loi sur le partenariat enregistré (mariage homosexuel), les chiffres relatifs aux enregistrements sont stables

## REPRISE DU NOM DE CÉLIBATAIRE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013 avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le nom de famille, toute personne, divorcée, veuve ou mariée peut venir déclarer au service de l'état civil, sans délai dans le temps, vouloir reprendre son nom de célibataire. Les parents non mariés qui ont fait l'autorité parentale conjointe peuvent également demander à changer le nom de famille de leur-s enfant-s. Le service de l'état civil constate qu'en 2015 les reprises de nom ont augmenté par rapport à l'année précédente.

## CERTIFICATS DE VIE

Le service de l'état civil se charge de délivrer les certificats de vie (d'existence) demandés par de nombreuses caisses de pension pour les personnes domiciliées légalement sur le territoire communal. On constate une forte hausse en 2015.

## DÉCÈS, CIMETIÈRES

Le service de l'état civil de Vernier enregistre les décès survenus sur la commune. Il y a eu moins légèrement plus de décès en 2015 qu'au cours de l'année précédente.

## INHUMATIONS

Depuis 2005, la Ville de Vernier prend en charge les frais d'obsèques de ses habitants aux conditions et selon les modalités prévues par le règlement sur les cimetières. Voici un aperçu de la progression de la prise en charge avec le nombre de décès ainsi que le coût moyen de chaque prise en charge pour ces cinq dernières années.

## ACTES DÉLIVRÉS

	2011	2012	2013	2014	2015
Actes délivrés	1'038	1'250	1'384	1'238	<b>1'604</b>

## CÉLÉBRATIONS DE MARIAGE

2011	2012	2013	2014	2015
152	175	213	170	<b>166</b>

## PARTENARIATS ENREGISTRÉS

2011	2012	2013	2014	2015
3	3	2	2	<b>3</b>

## REPRISE DU NOM DE CÉLIBATAIRE

2011	2012	2013	2014	2015
31	25	76	40	<b>52</b>

## CERTIFICATS DE VIE

2011	2012	2013	2014	2015
900	744	863	877	<b>1'360</b>

## DÉPÔTS D'URNES

	2011	2012	2013	2014	2015
Femmes	21	33	29	21	<b>40</b>
Hommes	28	35	30	24	<b>21</b>

**INHUMATIONS**

	2011	2012	2013	2014	2015
Nbre de décès	61	64	58	57	<b>61</b>
Femmes	29	25	33	25	<b>27</b>
Hommes	32	39	25	32	<b>34</b>

**FRAIS DE PRISE EN CHARGE DÉCÈS**

	2012	2013	2014	2015
Nombre	135	153	146	<b>177</b>
Moyenne	1'652	2'057	2'122	<b>2'200</b>
Total	222'994	314'717	309'838	<b>395'110</b>

**OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION**

	Attestation de résidence	Mutations dans le système	Changement d'adresse	Attestation de départ	Certificat de domicile	Certificat de séjour	Déclaration de domicile
2012	140	43	28	9	29	6	3
2013	116	68	15	7	37	4	4
2014	219	47	45	22	39	2	8
2015	<b>210</b>	<b>43</b>	<b>64</b>	<b>35</b>	<b>29</b>	<b>2</b>	<b>13</b>

**CARTES D'IDENTITÉ**

	2011	2012	2013	2014	2015
Cartes d'identité	1'374	1'102	1'075	1'028	<b>1'138</b>
Déclarations de vol / perte	174	157	185	225	<b>12</b>

**OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION**

Depuis début février, des demandes dont se chargeait l'Office cantonal de la population (OCP) se voient traitées par l'état civil. Le service de l'état civil a la tâche d'offrir aux Genevois et Confédérés la possibilité de s'adresser directement à son service, ce qui leur évite de se déplacer à l'office cantonal de la population pour les différentes démarches présentées ci-dessous (les «Mutations dans le système» concernent l'enregistrement des modifications d'état civil).

**CARTES D'IDENTITÉ**

Le passeport biométrique ayant été introduit en Suisse le 1<sup>er</sup> mars 2010, le canton de Genève a décidé de reprendre cette prestation. La Ville de Vernier, quant à elle, continue de s'occuper de la délivrance des cartes d'identité et des déclarations de vol et de perte y relatives. Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2010, ces prestations ont été reprises par le service de l'état civil. On constate une hausse de commandes de cartes d'identité en 2015. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2015, les déclarations de vol/perte ne se font plus à l'office de l'état civil mais auprès soit du service cantonal des objets trouvés (Glacis-de-Rive), service de délivrance de documents au public (ch. de la Gravière) ou au poste de police de l'aéroport.

# Culture et bibliothèques

Patrizia De Saab-D'Amore  
Responsable de service  
022 306 07 80  
[culture@vernier.ch](mailto:culture@vernier.ch)





Pierre Richard III © Anne Gayan

## ACTIVITÉS CULTURELLES : JEUNE PUBLIC

### TÊTES À TÊTES

Une aventure dansée et visuelle avec l'histoire ludique d'un personnage à grosse tête ronde sans visage, projeté dans un univers délirant aux couleurs d'un dessin animé où il va se trouver un super compagnon de jeu. Les familles ont beaucoup apprécié le spectacle et ont été ravis de pouvoir participer à une représentation pour enfants dès 3 ans. Les représentations scolaire et publique étaient presque complètes.

### FILLS MONKEY

Le duo de batteurs français humorythmique et drumoristique était présent le mercredi 28 janvier pour un show familial

étonnant. Un spectacle mélangeant humour, jonglages, rythmes, percussions et clowneries, accessible à tout public dès 7 ans. Le show a été très apprécié et le spectacle était complet.

### LE PRINCE HEUREUX

Le spectacle jeune public dès 6 ans *Le Prince heureux*, adaptation du conte d'Oscar Wilde, a livré au public avec beaucoup de finesse et de tendresse sa vision délicate et émouvante du bonheur et de l'amour le samedi 28 février à 16h30. La représentation scolaire était presque pleine. La publice a accueilli près de 150 spectateurs.

### SEMAINE DU CIRQUE

Les arts du cirque étaient à l'honneur du 20 au 26 septembre à Vernier avec trois spectacles pour enfants. Un spectacle a malheureusement été annulé suite à la blessure d'un des acteurs. La présence d'une

sculptrice de ballons a été très appréciée. Le dimanche après-midi, 125 personnes étaient présentes contre 35 le mercredi soir.

### GAËTAN

«On est tous des Zingoingoin !» a chanté Gaëtan dans son nouvel album. Zingoingoin pour son nouveau spectacle que le public a pu découvrir en primeur à Vernier les 5 et 6 décembre.

## DANSE

### EMPTY MOVES (PARTS I, II & III)

Le Ballet Preljocaj a présenté sa nouvelle création *Empty Moves* (Part I, II & III) dans laquelle le chorégraphe Ange-lin Preljocaj poursuit sa recherche du mouvement à partir de la performance vocale *Empty Moves* de John Cage. Au total, *Empty Moves* a accueilli plus de 300 spectateurs.

## L.A. DANCE PROJECT

La compagnie de danse de Benjamin Millepied, L.A. Dance Project s'est produite les 27 et 28 mars. La soirée était composée de trois pièces. Outre la présentation de l'une de ses créations, L.A. Dance Project a interprété deux pièces de chorégraphes invités, dont *Quintett* de William Forsythe. Un franc succès pour ce spectacle de danse qui a accueilli au total près de 400 personnes.

## TAO DANCE

La prestigieuse compagnie de danse chinoise Tao Dance Theater se produit à Vernier. Formée de danseurs virtuoses, cette jeune troupe contemporaine propose une œuvre formelle, influencée par les arts martiaux.

## FÊTE DE LA DANSE

Vernier a accueilli la 3<sup>e</sup> édition de la Fête de la Danse. Environ 300 spectateurs ont assisté aux démonstrations de danse le samedi après-midi à Balexert. Les cours de danse du dimanche matin à la Salle du Lignon ont accueilli 12 participants.

## AN EVENING WITH JUDY

Coproduction dans le cadre du festival Antigel. Les deux représentations ont accueilli une centaine de spectateurs au total pour cette chorégraphie de Raimund Hoghe.

# THÉÂTRE

## VERNIER COMEDY

Le Vernier Comedy a accueilli l'acteur et humoriste Antoine Duléry et les meilleurs humoristes du Point-Virgule (théâtre parisien) pour une soirée inédite et audacieuse le 21 mars. Cette quatrième édition du Gala Swiss Comedy Club and Friends a remporté un franc succès.

## PIERRE RICHARD III

Pierre Richard, éternel maladroit, faux distrait, tendre pitre, a livré le 29 avril sur la scène de la Salle du Lignon sa dernière pièce : *Richard III* dans laquelle il raconte sa vie d'artiste et ses regrets d'homme à partir de ses récits et d'extraits de films. Un grand succès pour ce one-man-show qui a été joué à guichet fermé.

## CHINOIS MARRANT - DANS LA LÉGENDE DE BUN HAY MEAN

*Chinois Marrant* est un concept. Après avoir écumé les scènes parisiennes et à l'international joué à guichet fermé à la Nouvelle Seine, participé au Jamel Comedy Club, «Chinois Marrant» alias Bun Hay Mean a fait une halte à Vernier le 17 septembre. Le spectacle a remporté un franc succès avec près de 180 personnes présentes.

## ESTA BREVE TRAGEDIA DE LA CARNE – FESTIVAL LA BÂTIE

Dans le cadre du Festival la Bâtie du 7 au 9 septembre, la passionnée Angélica Liddell a présenté ses dernières créations. L'Espagnole a fait chavirer les cœurs et les sens du public.

# MUSIQUE ACTUELLE ET DU MONDE

## JAZZ: LA VIE DE BILLIE HOLIDAY

L'année 2015 a marqué le 100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Billie Holiday, chanteuse



Le Prince heureux © David Del Val



Quatuor Modigliani © Sylvie Lancrenon

de jazz américaine considérée comme l'une des plus grandes que le jazz ait connues. Le Swiss Yerba Buena a interprété les plus grands morceaux de cette artiste. Le public avait le choix entre trois représentations du vendredi 13 au dimanche 15 mars 2015, avec la possibilité de dîner sur place grâce au service traiteur sollicité pour les deux premiers soirs. Comme chaque année, le public était au rendez-vous: le spectacle affichait complet le vendredi et le samedi. Par contre, le dimanche a remporté moins de succès.

#### **KATIA GUERREIRO**

L'une des grandes voix du fado, Katia Guerreiro a présenté son 6<sup>e</sup> album *Até Ao Fim* le vendredi 30 octobre à la Salle du Lignon. 205 personnes étaient présentes pour cette représentation.

#### **ESPERANZA FERNANDEZ**

Esperanza Fernandez est l'une des plus belles voix du flamenco actuel. Dotée d'un timbre lui permettant d'exprimer une grande variété de styles, Esperanza Fernandez a présenté le 27 novembre *Raices del Alma*, ou l'histoire musicale d'une petite fille de Triana. Beaucoup de succès pour ce spectacle de musique du monde.

## **MUSIQUE CLASSIQUE – BAROQUE**

#### **RUSALKA**

Depuis 2006, le service de la culture de Vernier collabore avec le Théâtre Orchestre Bienné Soleure (TOBS). Cette année, nous avons eu deux représentations de *Rusalka*, un opéra en trois actes d'Antonín Dvořák qui ont eu lieu le vendredi 15 et dimanche 17 avril 2015.

#### **FESTIVAL VERNIER CLASSIQUE**

Du 4 au 13 avril 2015 s'est déroulée la deuxième édition du Festival Vernier Classique, composé de cinq concerts différents. Le duo de Camille Thomas et Fabrizio Chiovetta a ouvert le bal en interprétant un récital violoncelle-piano «Schubert & Schumann». Le festival s'est poursuivi de musique, en passant par les romances et les chants, pour aboutir au chef-d'œuvre de la musique de chambre de Dimitri Chostakovitch. Le Quatuor Takács de Budapest a présenté des œuvres de Hayden, Debussy et Beethoven. Quant au Quatuor Modigliani, devenu l'une des plus jeunes formations de chambre, il a interprété Beethoven, Ravel et Dohnanyi. Audrey Vigoureux et Fabrizio Chiovetta, deux figures incontournables du paysage culturel genevois, ont clôturé l'événement par un programme original pour deux pianos et quatre mains, avec notamment la célèbre *Fantaisie en fa mineur* de Franz Schubert. Dans l'ensemble, le festival s'est bien déroulé et le public a répondu présent avec plus de 300 personnes sur l'ensemble du festival.

#### **FESTIVAL VERNIER SUR BAROQUE**

Du 4 au 15 novembre a eu lieu la 4<sup>e</sup> édition du Festival Vernier sur Baroque. Des musiciens de talent ont été accueillis. Georg Friedrich Haendel était à l'honneur de cette 4<sup>e</sup> édition du Festival Vernier sur Baroque, qui a accueilli cette année Le Concerto Soave et la soprano Maria-Cristina Kiehr, Bertrand Cuiller et Hadrien Jourdan, Alain Carré accompagné de cinq musiciens, Florence Malgoire, Amandine Solano et Ophélie Gaillard ainsi que la Cie de danse baroque L'Eventail.

## **AUTRES**

#### **LE VOYAGEUR**

Pour commémorer les 20 ans du Musée

d'art moderne et contemporain de Genève (MAMCO), la Ville de Vernier a accueilli le projet «Le Voyageur» sur la place du Lignon. Des œuvres du MAMCO ont été exposées dans ce bâtiment produit en collaboration entre l'artiste Fabrice Gygi et l'architecte Tarramo Broennimann – du 16 avril au 10 mai sur la place du Lignon.

#### **FESTIVAL ANTIGEL**

Trois spectacles ont été accueillis à Vernier dans le cadre du festival Antigel. Temples & Son Lux, new Indie rock, à la piscine du Lignon, Pierre Droulers (Soleils), danse, à la Salle des fêtes et Jay-Jay Johanson, trip-hop, également à la Salle des fêtes.

#### **FESTIVAL VERNIER SUR ROCK**

La 31<sup>e</sup> édition du festival Vernier sur Rock a eu lieu à la Salle des fêtes du Lignon du 9 au 10 octobre avec cette année une soirée consacrée aux musiques urbaines et une soirée pop-rock, avec notamment Youssoupha.

#### **DU MÔLE AU MOLARD**

Troisième et dernier volet de la trilogie du molardier, le spectacle *Du Môle au molard* aborde le sujet de la frontière. Il offre un regard contemporain et interroge sur l'importance de vivre ensemble par-delà les différences et les frontières. Le spectacle s'est joué le 18 juin à la Salle du Lignon.

#### **LE JARDIN DE YUKI**

Spectacle jeune public organisé pour les espaces de vie enfantine du Lignon et de Vernier-Village le 17 novembre 2015.

#### **JOUEZ, JE SUIS À VOUS**

Pour la troisième année consécutive, la Ville de Vernier a participé à l'opération «Jouez, je suis à vous», qui consiste à

mettre des pianos sur des lieux de passage et à la disposition de tout un chacun. Du 9 au 22 juin, trois instruments ont été disposés sur le territoire communal, respectivement devant les centres commerciaux de Balexert et du Lignon, ainsi que sur l'esplanade de la mairie. Ce projet permet d'interroger les passants et de rendre un instrument de musique, ici le piano, accessible à tous.

### CINÉMA EN PLEIN AIR

Grâce à une collaboration entre le service de la culture de Vernier et l'association ABARC, huit films ont été projetés dans le parc de Balexert entre le 4 juillet et le 23 août. Du *Dîner de cons* aux *Trois frères* en passant par *Le petit Nicolas*, Vernier n'a choisi cette année que des comédies tout public pour plaire au public familial qui est toujours présent lors de ces séances conviviales en plein air.

### EXPOSITIONS À LA MAISON CHAUVENT-ULLIN

► La traditionnelle exposition d'Ikebana avec démonstration de la cérémonie du thé a eu lieu cette année du 6 octobre au 8 novembre. Cette sixième édition a remporté un franc succès.

Des expositions d'artistes peintres locaux ont été organisées tout au long de l'année :

- 21 janvier-8 février 2015 : M<sup>me</sup> Sophie Chatelain
- 22-29 mars : M<sup>me</sup> Panousopoulos
- 14-18 mai 2015 : M<sup>me</sup> Tranchet
- 3-6 septembre 2015 : M<sup>me</sup> Sans
- 18-20 septembre 2015 : M. Tanner

### CONCERTS À CHAUVENT - ULLIN

#### The Poupin – « Jakubec Space Experience » Jazz

Dimanche 26 avril 2015, les artistes Jean-Yves Poupin (piano) & Samuel Jakubec (batterie) ont joué leur premier concert.

#### Historias de Guitarra y Bandoneón

Vendredi 8 mai 2015 dès 19h. Crée et réalisé par Narciso Saúl & Gaëlle Poirier – musique populaire argentine, rythmes de la milonga, du candombe, de la zamba, de la chacarera et du tango, tout en évoluant dans une démarche très proche du jazz et de l'improvisation.

#### Concert classique de piano – Nicolas Comi

Vendredi 22 mai 2015 à 19h, Nicolas Comi, jeune pianiste prodige verniolan, a conquis un public émerveillé.

#### Soraya Berent & Sébastien Ammann

Vendredi 3 juillet 2015 à 20h30. Duo chant et piano – Jazz contemporain. Les thèmes développés ont pris une direction vers la poésie anglo-saxonne (Paul Auster, Emily Brönte) en faisant un détour par le swing, un plus large par la richesse harmonique, et le tout passant à travers le cerceau de l'improvisation.

Une occasion pour les autorités de sensibiliser les nouveaux citoyens à leurs droits et obligations. La partie officielle a été suivie d'un délicieux et convivial repas durant lequel le caricaturiste Marcel Laliberte s'est attelé à « croquer le portrait » des invités ! Le groupe local « 2sangs 2 frères » a ensuite enchaîné en musique pour laisser place, en fin de soirée, à l'humour avec l'une des stars du Swiss Comedy Club, Thomas Wiesel, accompagné d'Edem Labah et Nadim Boutemine. Un stand photo a également été monté, permettant aux jeunes de garder un souvenir unique de cet événement.

### NOCES D'OR ET DE DIAMANT : LUNDI 4 MAI 2015 À 17H À VERNIER-PLACE

Cinquante-deux couples ont été mis à l'honneur lors de cette célébration. Après le buffet a eu lieu la traditionnelle séance photo en présence des autorités verniolanes. Cette année un panier garni a été remis en cadeau ainsi que des fleurs. Un très joli spectacle de magie a été donné par le magicien Stanislas. Une très belle cérémonie qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

### PROMOTIONS SCOLAIRES : VENDREDI 26 JUIN 2015

82 classes pour un total de 1'409 élèves et 94 enseignants ont défilé dans la rue du Village pour fêter la fin de l'année scolaire. Animations diverses et spectacle de magie donnée par le magicien Daniel Juillerat ont enchanté petits et grands !

### 1<sup>ER</sup> AOÛT – PLACE DU LIGNON

En 2015, la musique a été mise à l'honneur ! La soirée a débuté par une prestation de la fanfare municipale de Vernier suite à quoi le Club Echo du Val de Ruz nous a présenté une superbe prestation de Yodel. Nous avons eu le plaisir

## MANIFESTATIONS OFFICIELLES

### PROMOTIONS CITOYENNES : JEUDI 19 FÉVRIER 2015 À 18H45 À LA SALLE DES FÊTES D'AVANCHET-SALÈVE

Plus de 130 jeunes Verniolans, de tous horizons, atteignant leur majorité et résidant sur la commune, étaient présents pour célébrer ce cap important. La soirée a débuté avec une partie officielle.

d'accueillir deux joueurs de cors des Alpes depuis fut ensuite au tour des Sonneurs de cloches des Hauts de Lavaux d'enflammer la place du Lignon pour un concert de cloches qui ne laissa pas le public indifférent. Fort de son dynamisme, le groupe Echo des Ordons – groupe folklo rock – nous a ensuite présenté un concert haut en couleur qui ravit le public. Cette très belle soirée fut soldée par un superbe feu d'artifice et un bal au son du fabuleux trio Imagine.

**ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS:  
LUNDI 28 SEPTEMBRE 2015  
À 18H À LA SALLE DU LIGNON**

Les nouveaux habitants de la ville de Vernier ont été invités à une soirée d'accueil à la salle du Lignon. Près de 90 personnes ont répondu présentes, garantissant ainsi un franc succès à l'événement. Après une transmission par les autorités des informations pratiques sur la vie dans la commune, un film décrivant les activités et les prestations délivrées par la municipalité a ensuite été diffusé. Le groupe «Vibración» a animé la verrée organisée après la partie officielle. Les nouveaux habitants ont finalement pu faire le tour des stands pour découvrir plus amplement la variété des services et activités que propose la Ville de Vernier.

**NOUVEAUX CITOYENS -  
NATURALISÉS: JEUDI 8 OCTOBRE  
2015 À 19H À LA MAIRIE  
ET COCKTAIL À VERNIER-PLACE**

Les nouveaux citoyens ont été accueillis à la mairie par les autorités verniolanes. S'en est suivi un apéritif dînatoire à la salle de gymnastique de Vernier place. Un cadeau a été remis aux participants soit: un livre *Institutions politiques suisses*, une entrée pour un spectacle de la saison culturelle, une photographie de la ville de Vernier prise par Monsieur Bryan Schaub. Une très jolie soirée placée sous le signe

de la bonne humeur qui a permis aux autorités verniolanes de féliciter les personnes nouvellement naturalisées.

## BIBLIOTHÈQUES

Outre les activités habituelles liées à la gestion des documents, au service auprès du public et aux activités administratives, voici quelques faits marquants de l'année 2015.

### WIFI ET INTERNET

En février, le wifi a été mis en service dans les trois bibliothèques de Vernier, il permet dorénavant au public de se connecter avec ses propres appareils. Depuis l'été, un accès internet a été créé sur les postes dédiés à la recherche dans notre catalogue.

### ÉVÉNEMENTS COMMUNS

Certains rendez-vous sont devenus maintenant traditionnels, ainsi les heures du conte et les ateliers bricolages ont eu lieu tout au long de l'année. Il faut ajouter les lectures-transat en été.

### PRIX CHRONOS

Nous avons reconduit notre participation au Prix Chronos en partenariat avec la délégation aux seniors du service de la cohésion sociale. Pour cette deuxième année, nous avons constaté une augmentation de la participation chez les lecteurs adultes.

### MISE EN VALEUR DU FONDS

Afin de susciter la curiosité de notre public, nous prêtons des sacs et des cadeaux surprises en été et en décembre; les lecteurs empruntent donc un paquet dont ils ne découvrent le contenu qu'à la maison. Découvertes en perspective ! Comme nous

en avons l'habitude, nous mettons en valeur notre fonds documentaire à travers des vitrines, des petites expositions, des listes de nouveautés et la publication de la revue *Plaisirs de lire*. Nous rédigeons également des présentations de livres pour le magazine *ActuVernier*.

## BIBLIOTHÈQUE DES AVANCHETS

### ÉVÉNEMENTS

#### Fête du quartier des Avanchets

En collaboration avec la ludothèque des Avanchets, nous avons animé une tente lecture et jeux pour enfants et adultes durant la Fête de quartier qui a eu lieu au mois de juin. Une très belle journée qui nous a permis d'aller à l'extérieur, à la rencontre de la population du quartier.

#### Fête de la musique

A l'occasion de la Fête de la musique, la bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir à nouveau le quatuor jazz «Prohibition's groove», cette animation, désormais traditionnelle, a su conquérir un public qui l'attend avec impatience.

#### Bibliolimpro

En octobre, la bibliothèque a proposé à ses lecteurs un spectacle d'improvisation théâtrale. Plusieurs sketchs totalement improvisés à partir de livres, de résumés ou de couvertures de livres par de jeunes comédiens genevois. Un tel succès que les bibliothécaires ont craint de devoir refuser du monde !

#### Tu lis ou tu joues ?

Un nouveau projet en partenariat avec la ludothèque voisine. Une après-midi de novembre, la ludothèque a apporté des jeux ludo-pédagogiques et littéraires pour jouer à la bibliothèque avec nos lecteurs,

enfants comme adultes. La semaine suivante, c'est la bibliothèque qui s'importait à la ludothèque avec de nombreux livres ludiques (livres-jeux, pop-up, livres cache-cache, à toucher, etc.). Un sympathique moment de partage qui sera renouvelé régulièrement.

#### **Juke-box de la forêt**

En décembre, juste avant Noël, nous avons eu le plaisir d'accueillir la Cie Les Bamboches pour une représentation du «Juke-Box de la forêt». Un spectacle de comptines et marionnettes pour les enfants dès 2 ans qui a beaucoup plu aux petits comme à leurs parents.

#### **COLLABORATIONS AVEC LES ÉCOLES ET LES EVE**

##### **Visites de classe**

Comme les années précédentes, nous avons reçu de nombreuses classes à la Bibliothèque des Avanchets.

Les groupes accueillis en 2015 sont les classes des écoles d'Avanchets-Salève et Avanchets-Jura, la crèche et le jardin d'enfants ainsi que la Maison de Quartier certains mercredis matin. En fin d'année, un groupe des cuisines scolaires est venu à quelques reprises avant le repas de midi se détendre en lisant.

##### **Cours de français**

Durant les travaux de la Maison de Quartier des Avanchets, nous avons accueilli à la bibliothèque leur cours de français pour femmes migrantes. Cette collaboration a duré de mai à décembre.

Nous espérons que des collaborations avec la Maison de Quartier pourront continuer en 2016.

#### **QUELQUES CHIFFRES**

- ▶ 23'823 prêts (soit 1'743 de plus qu'en 2014), 424 réservations,

184 inscriptions, 721 lecteurs actifs, 789 heures d'ouverture au public,

la conduite avisée de Catherine Chenu (Atelier Feuille, Caillou, Ciseaux).

- ▶ 1'950 documents catalogués, 648 périodiques bulletinés,
- ▶ 1 stagiaire pré-HES, 1 stagiaire pendant deux jours,
- ▶ 105 accueils de groupes (écoles, crèche, Maison de Quartier...),
- ▶ 22 animations sur l'année, soit en moyenne 2 événements par mois en dehors des vacances scolaires.

#### **Duo N'imPorte Quoi**

Le 18 juin, soit le jeudi avant la Fête de la musique, nous avons invité le Duo N'imPorte Quoi qui a donné une ambiance festive à la séance de prêt de ce jour.

#### **COLLABORATIONS AVEC LES ÉCOLES ET LES EVE**

##### **Visites de classe**

Comme les années précédentes, nous avons reçu de nombreuses classes à la Bibliothèque de Châtelaine. Il s'agit principalement de groupes des EVE et de classes des écoles primaires alentour, mais aussi d'élèves autistes du CMP et d'élèves allophones de classes d'accueil du post-obligatoire (ACPO).

##### **Projet bébés-lecteurs**

Depuis l'automne 2015, nous avons mis sur pied un projet autour des bébés-lecteurs avec l'EVE des Libellules; c'est une première ! A plusieurs reprises, nous avons apporté des livres dans un groupe de bébés à la crèche et partagé des moments de découvertes précieux avec eux. Ce projet est né d'une envie commune avec les éducateurs-trices de travailler autour des livres pour les tout-petits.

#### **QUELQUES CHIFFRES**

## **BIBLIOTHÈQUE DE CHÂTELAINE**

#### **ÉVÉNEMENTS**

##### **Livres à goûter**

Quatre fois durant l'année, nous nous réunissons avec quelques lecteurs/trices autour d'un café et quelques biscuits pour discuter de nos dernières lectures. Ce rendez-vous donne lieu à des discussions fort intéressantes.

##### **Juke-Box de la forêt**

En février, nous avons eu le plaisir d'accueillir la Cie Les Bamboches pour une représentation du *Juke-Box de la forêt* (marionnettes). Un spectacle pour les enfants dès 2 ans qui a connu un beau succès.

##### **Exposition du MAMCO**

Dans le cadre de l'exposition «Le retour du réel (Le Voyageur – un musée partagé à Vernier)», nous avons mis notre vitrine à disposition du MAMCO du 15 au 26 avril.

##### **Atelier Feuille, caillou, ciseaux**

Le 22 avril, une quinzaine d'enfants ont créé de magnifiques «leporelli» sous

- ▶ 2 postes de bibliothécaires (190%) et un poste AID (80%)

- ▶ 25'396 prêts (6'418 adultes, 18'978 jeunes), 350 réservations, 263 inscriptions, 737 lecteurs actifs, 862 heures d'ouverture au public

- ▶ 1'935 documents catalogués, 755 périodiques bulletinés, 105 abonnements gérés sur site pour le réseau

- ▶ 1 stagiaire des EPI durant 5 semaines, 3 stagiaires de 9<sup>e</sup> du CO (Journée des métiers), 2 stagiaires de 11<sup>e</sup> du CO pendant 2 jours (stage en milieu professionnel en fin de scolarité obligatoire)
- ▶ 140 visites de classes
- ▶ Pratiquement un événement organisé toutes les 2 semaines en dehors des vacances scolaires

## BIBLIOTHÈQUE DE VERNIER

### ÉVÉNEMENTS

#### Ethno Vernier

Le 4 juin, la Bibliothèque de Vernier a participé à cette manifestation destinée aux élèves de 7P des écoles de Vernier Place et des Ranches. Nous avons pu accueillir des groupes d'enfants et, par le biais de la bibliothèque, leur faire découvrir certains aspects du multiculturalisme de leur commune.

#### Contes en musique

Le 9 mai, un spectacle de contes en musique animé par la Cie Contes joyeux a

conquis de nombreux jeunes lecteurs et leurs parents avec leur prestation pleine de fantaisie et d'humour.

#### Soirée lecture avec Claude Thébert

Le mercredi 18 février, le comédien est venu lire un texte de l'écrivain Erri de Luca, *Le poids du papillon*, devant un public captivé.

#### Spectacle musical

Une conteuse et un guitariste flamenco sont venus présenter le spectacle « Rêveries andalouses ou Flamenco toujours ». Le public a pu faire un beau voyage en Andalousie, terre des Gitans et de la passion.

#### Soirée cinéma

Les soirées cinéma sont désormais attendues avec impatience par un public passionné par les analyses et commentaires d'un professeur de cinéma. Cette fois, il s'agissait d'un film des frères Dardenne, *La promesse*. Le thème fort de ce film a permis un débat et des échanges très intéressants.

#### COLLABORATIONS AVEC LES ÉCOLES ET LES EVE

#### Visites de classe

Comme les années précédentes, nous avons reçu de nombreuses classes à

la Bibliothèque de Vernier. Les groupes accueillis en 2015 sont les classes des écoles des Ranches, de Vernier Place et Poussy ainsi que les EVE. Nous accueillons aussi les classes de l'Ecole allemande de Genève et des groupes de l'ORIF Vernier (Intégration et formation professionnelle).

### QUELQUES CHIFFRES

- ▶ 3 postes de bibliothécaires (210%) et un poste AID (60%)
- ▶ 32'987 prêts (10'967 adultes, 22'020 jeunes), 503 réservations, 152 inscriptions, 767 lecteurs actifs, 847 heures d'ouverture au public
- ▶ 1'743 documents catalogués, 649 périodiques bulletinés
- ▶ 2 stagiaires du CO pendant un jour (journée des métiers), deux jobs d'été durant le mois d'août
- ▶ 128 visites de classe
- ▶ Environ deux événements par mois en dehors des vacances scolaires



« Jouez je suis à vous » au Lignon © Audiography



Atelier bricolage dans les bibliothèques de Vernier

# Communication

Myriam Jakir Duran  
Responsable de service  
022 306 06 20  
[communication@vernier.ch](mailto:communication@vernier.ch)



Afin d'établir un dialogue permanent permettant de rester connecté avec la population, le service communication travaille de façon horizontale et transversale avec tous les services de l'administration, les associations et les institutions externes pour relayer auprès des citoyens et du public au sens large les informations sur les activités et événements, les projets en cours et les prestations.

## OUTILS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION

Le service communication est responsable de la gestion de plusieurs outils de

communication externe : le journal *ActuVernier*, le site internet vernier.ch, la page Facebook, ainsi que les relations avec les médias (communiqués et conférences de presse). En parallèle, le service gère en interne ou externalise plusieurs projets de communication du briefing initial à la diffusion. Il conseille également et accompagne les services de l'administration et les associations dans la préparation stratégique de campagnes d'information et de communication et lors de la réalisation technique (graphisme, mise en page, production et distribution) de brochures, affiches, flyers, etc.

Les traditionnelles brochures interservices : activités d'été à Vernier et activités pour les jeunes de 0 à 25 ans pour la période scolaire 2015-2016 ont, à l'instar des années précédentes, été prises en

charge par le service. Ces deux brochures ont été distribuées en tous-ménage ou encartées dans l'*ActuVernier* mais également diffusées à travers différents réseaux associatifs et institutionnels.

## MÉDIAS

En 2015, une dizaine de communiqués de presse ont été rédigés et envoyés par le service communication. Les contacts avec les médias initiés dans le courant de l'année par la municipalité ou provenant de questions/intérêts de journalistes ont généré à l'instar de l'année 2014 plus d'une centaine d'articles et reportages audiovisuels sur les prestations, idées et positions de l'administration et sur les nouveautés au sein de la Ville de Vernier.

## MAGAZINE COMMUNAL ACTUVERNIER

Le magazine communal est tiré à 17'400 exemplaires et est distribué 10 fois par année dans les boîtes aux lettres des Verniolans. Il reste un support de communication important pour l'administration qui, par ce biais, établit un contact régulier avec la population. En 2015, le journal a mis à l'affiche les thèmes suivants : Programme énergétique, élections : votre ville, votre choix, le football à Vernier, dix ans de succès pour les Contrats de Quartier, le plan directeur communal, saison culturelle 2015-2016, l'inauguration des Nouvelles Libellules, le Réseau Seniors Vernier, para et périscolaire à Vernier, le budget 2016.

Certains articles sont rédigés par des pigistes externes, mais les textes proviennent dans la majorité des cas du service communication, des services de l'administration communale et des associations ainsi que quelques pages de contenu fournit par les partis politiques. Le service réalise un travail éditorial et rédactionnel ainsi que de mise en page.

## SITE INTERNET

Diffuser de l'information et proposer des services en ligne est une priorité, car le site internet *vernier.ch* est le guichet le plus largement ouvert aux Verniolans. Son objectif est de mettre à la disposition du public des informations, favoriser l'interaction par le biais d'un espace de contact et permettre d'effectuer des procédures à distance.

### DÉMARCHES EN LIGNE

L'objectif du service est de faire évoluer les prestations en ligne. Ce qui permettrait d'effectuer un plus grand nombre de démarches administratives. Actuellement, l'on peut d'ores et déjà effectuer les démarches suivantes :

- ▶ Commande de cartes journalières CFF ;
- ▶ Commande de billets de spectacles ;
- ▶ Confirmation d'inscription dans les crèches, jardins d'enfants et accueillantes familiales ;
- ▶ Demande d'autorisation pour récolte de signatures avec stand ;
- ▶ Réservation de courts dans les tennis de Vernier et d'Aire ;
- ▶ Précommande de plantons dans le cadre du Marché de Printemps.

### STATISTIQUES

A l'instar des années précédentes, les pages les plus visitées sont les pages de la rubrique emploi, les pages d'informa-

tion de la rubrique culture, sports et loisirs avec en tête de liste les pages détaillant les installations sportives et notamment celles dédiées à la piscine du Lignon.

Les pages liées à l'éducation ont également été beaucoup visitées, notamment les informations sur la petite enfance. La page d'accueil du site ainsi que celles décrivant les quartiers ont eu un certain succès comme les pages relatives aux événements et actualités, les pages permettant de commander en ligne les cartes CFF, et de nombreuses pages contenant les informations et formulaires pour toutes les prestations de l'administration. Les documents liés aux séances du Conseil municipal ont également été consultés régulièrement.

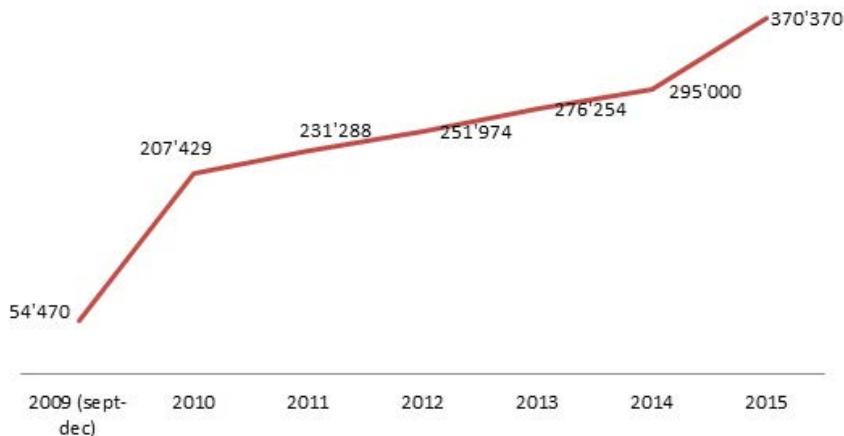
### VISITES

Si un visiteur se rend sur le site web pour la première fois ou s'il visite une page plus de 30 minutes après sa dernière page, il sera enregistré en tant que nouvelle visite.

### ÉVOLUTION DU SITE INTERNET

Le site internet a été inauguré début 2009 et continue sa progression en termes de fréquentation au fil des ans.

#### NOMBRE DE VISITES DE WWW.VERNIER.CH 2009-2015



## PAGE FACEBOOK

Depuis mai 2012, la Ville de Vernier a ouvert un portail officiel sur Facebook, ceci afin de générer du trafic sur le site institutionnel en utilisant le réseau social; accroître la visibilité de la commune en capitalisant sur la communauté Facebook, encourager le partage d'information; atteindre de nouveaux utilisateurs potentiels; poster du contenu multimédia et visuel.

Fin 2015, le nombre de *likes* était d'un peu plus de 800. Facebook est largement utilisé, avec plus de 3,5 millions de comptes ouverts en Suisse, la marge de progression en termes de recrutement pour la Ville de Vernier est donc importante.

## CHAÎNE DE TÉLÉVISION

### VERNIER VISIONS

La web tv Vernier Visions fournit au public des reportages sur diverses thématiques: vie locale, culture, sport et informations officielles. L'objectif premier de la chaîne est donc de réaliser des vidéos de qualité professionnelle portant à la connaissance de la population des informations en lien avec leur ville. Il est également possible de proposer des contenus, la web TV ayant pour mission de servir de portail pour des contenus qui touchent à la vie de la commune.

Durant l'année 2015, Vernier Visions a produit 24 contenus, (six de plus qu'en 2014). Les sujets qui ont été à l'affiche sont les suivants:

- ▶ Janvier: Découverte du site SIG au Lignon
- ▶ Février: Epicerie solidaire de Vernier
- ▶ Mars : Inauguration de la Ferme Golay; Pourquoi participer aux élections municipales; Micro-trottoir élection
- ▶ Avril: Tour des partis (huit contenus); Comment voter; Surendettement des jeunes
- ▶ Mai : Contrats de quartier, Marché de printemps
- ▶ Juin: Pompiers
- ▶ Juillet: Engagement entreprises verniolanes
- ▶ Août: Les activités inédites du foyer des Tattes
- ▶ Septembre: Jardins familiaux
- ▶ Octobre : Réseau Seniors Vernier
- ▶ Novembre : Centre culturel de Châtelaine
- ▶ Décembre : Les Nouvelles Libellules

### CONTEXTE TÉLÉVISUEL COMMUNAL

Depuis janvier 2015, quatre chaînes de télévision locales dont Vernier Visions sont disponibles par câble en numérique sur 20 communes genevoises et en ville de Genève. Un développement très attendu pour Vernier Visions et Canal 29 qui dorénavant sont diffusées sur le même canal sous le nom de chaîne Vernier Visions. La chaîne VernierVisions diffuse actuellement les contenus de Canal 29 et les reportages de Vernier Visions (chaîne 987 - Regio 5).

Le paysage télévisuel s'est donc diversifié élargissant ainsi le champ des possibles pour Vernier, qui pour effectuer ce passage, a collaboré étroitement avec l'association Canal 29 et relevé plusieurs défis liés notamment aux contraintes des avancées technologiques. Une transition réussie qui a permis aux quatre télévisions locales de garantir aux téléspectateurs un service public tout en développant leur visibilité.

Il s'agit maintenant d'aller à la rencontre du public genevois en maintenant un équilibre financier. Dans cette perspective, Vernier Visions a décidé de poursuivre ses efforts en collaborant notamment avec les communes de Lancy, Onex et Versoix.

### NUMÉRISATION DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL DE CANAL 29

Afin de ne pas perdre une grande partie du patrimoine audiovisuel verniolan et de rendre accessible au public une base de données importante de l'histoire de notre commune, le projet de numérisation des cassettes de la chaîne TV Canal 29 a été lancé il y a quelques années. En 2015, le travail de numérisation des archives est presque terminé. Il s'agit désormais de mener une réflexion sur le stockage de ces archives ainsi que de son utilisation.

# Espaces verts

Jean-Marc Beffa  
Responsable de service  
022 306 07 00  
[sevv@vernier.ch](mailto:sevv@vernier.ch)



Parc des Libellules © Serge Honthaas

Parmi les nombreuses activités du service des espaces verts, voici quelques points importants réalisés en 2015 :

- ▶ Le marché de printemps le 9 mai, en collaboration avec ProSpecieRara pour sa quatrième édition fut vraiment un grand succès. A travers ce marché, le service des espaces verts propose de faire connaître d'anciennes variétés de légumes sous forme de plantons et de graines. Des animaux de rentes d'anciennes races étaient exposés pour la joie des petits et des grands. Pour la première fois cette année, des artisans sont venus présenter des articles produits avec des variétés ou races labellisées ProSpecieRara. Une belle démonstration de la biodiversité.
- ▶ Un nouveau parc dans le quartier des Libellules a été inauguré au mois d'octobre. Avec sa zone polyvalente, ses jeux d'enfants, sa buvette et sa zone sportive, cet aménagement

est très apprécié des habitants de ce quartier. De nombreux arbres ont été plantés afin d'apporter dans quelques années une ombre bienvenue aux promeneurs.

- ▶ Notre traditionnelle soirée des espaces verts a eu lieu à la fin du mois de novembre. Cette année, une conférence sur les corridors biologiques a été particulièrement appréciée du public présent. M<sup>me</sup> Aline BLASER a expliqué l'extrême importance de maintenir ces zones dans le bassin genevois pour le passage de la faune notamment. La soirée s'est terminée avec la proclamation du palmarès du concours Vernier-fleurri qui récompense les participants fleurissant leur entrée de villa ou leur balcon.
- ▶ De nouveaux jeux ont été installés dans le préau de l'école des Ranches. Il était temps, les anciens avaient été retirés au vu de leur vétusté et n'avaient pas été remplacés.

cés. Les enfants sont très heureux avec un terrain multisports et une zone de grimpe pour les moyens et un petit train pour les plus petits.

- ▶ Le dernier point sera pour les équipes du service des espaces verts. Les 14 jardiniers et notre nouvel apprenti paysagiste Filipe MOTA entretiennent et fleurissent l'ensemble de notre ville. A signaler la plantation de nombreux arbres en 2015. Grâce à cette belle motivation, nous prévoyons de créer une équipe paysagère en 2016 afin de pouvoir réaliser de nouveaux aménagements en interne. Signalons encore notre équipe horticole composée de deux floriculteurs et de nos trois apprentis qui produisent la totalité des plantes nécessaires à la décoration florale des bacs et massifs. C'est également cette équipe qui est responsable du fleurissement des diverses manifestations communales.

# Voirie et cimetières

Matteo Greco  
Responsable de service  
022 306 07 00  
[voirie@vernier.ch](mailto:voirie@vernier.ch)

## CANTONNIERS

Comme chaque année, plusieurs travaux d'entretien sont exécutés par nos équipes : cheminements, bords de routes, désherbagés, réparation et entretien du mobilier urbain, constructions diverses etc.

Par exemple, la réfection du cheminement le long du nant des Avanchets, dont le déversement se situe en bas de la zone des Moulins. Ou encore, une barrière en bois le long du chemin qui mène au jardin robinson du Lignon.



*L'actuel silo à sel*

## CIMETIÈRES

Cette année, nous avons encore embellie le cimetière de Vernier en y ajoutant des plantations et 10'000 bulbes qui fleuriront au printemps 2016 !

En effet, depuis quelques années, nous avons changé l'aspect des cimetières en engazonnant entre les tombes, en plantant de nombreux arbres et buissons et des milliers de bulbes.

Le mur coté Est a été entièrement refait, des plantes grimpantes et parfumées fleuriront dès les premiers rayons de soleil printanier.

## LES TRAVAUX ROUTIERS

La réparation et l'entretien des routes, chemins et trottoirs du domaine public communal sont une préoccupation permanente du service de la voirie.

Les sommes (CHF 275'000.-) à disposition pour ces travaux ont été utilisées pour la réfection des bétons bitumineux des trottoirs, des routes, préaux d'écoles, des parkings et diverses autres réparations.

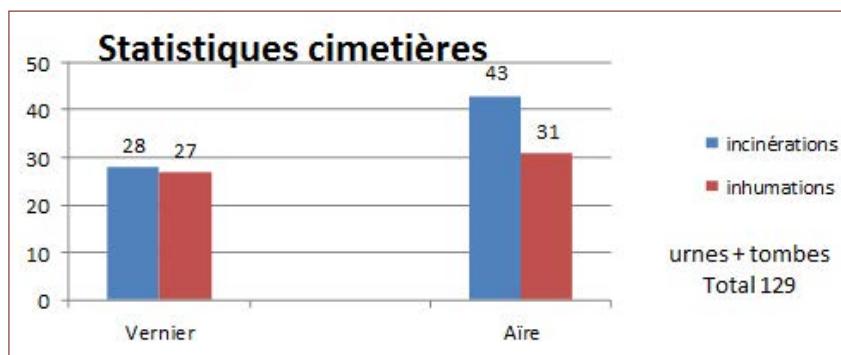
Entre autres, la réfection des chemins et trottoirs d'Isaac-Anken ainsi que Grand-Champ.

## VIABILITÉ HIVERNALE

Cette année, un silo à sel est entré en fonction, ce qui simplifie le travail des collaborateurs et augmente l'efficacité d'intervention !

Avant cela, le chargement des saleuses se faisait avec des sacs de sel de 50 kg qui étaient ouverts sur un tapis de transbordement. Dès l'hiver 2015, nous avons pu utiliser à notre grande satisfaction cette nouvelle installation.

Actuellement, l'engin équipé d'une saleuse passe directement sous le silo, et une trappe permet de remplir rapidement la saleuse. Une balance contrôle la quantité de sel versé.



# Récupération

Djamal Bourras  
Responsable de service  
022 306 07 00  
[cev@vernier.ch](mailto:cev@vernier.ch)

## GESTION DES DÉCHETS 2015

Depuis de nombreuses années, la Ville de Vernier ne ménage pas ses efforts afin d'augmenter les tonnages de valorisation des déchets, de diminuer les ordures ménagères et d'éviter la taxe au sac, déjà appliquée dans divers cantons. Elle sera mise en place fin 2017 dans le canton de Genève, si nous n'atteignons pas un taux de recyclage de 50 %. Notre taux, en constante augmentation, se monte actuellement à 43.9 %.

Pour cela, nous avons bien entendu mené plusieurs actions de sensibilisation, installé de nouvelles déchetteries enterrées, renforcé le ramassage dit de porte-à-porte, mais rien ne serait possible sans la population verniolane, qui a permis de valoriser en 2015 les tonnages ci-contre.

Une attention toute particulière a été portée sur la récupération du Compost (déchets de cuisine et de jardin), encore trop présent dans nos ordures, en doublant le

ramassage à domicile. Néanmoins, la canicule de l'été 2015 a provoqué une diminution du tonnage des déchets de jardin.

Le traitement des déchets encombrants, ramassés deux fois par mois, a été modifié afin de permettre une meilleure valorisation du bois, ce qui nous a permis de récupérer 99.69 tonnes supplémentaires par rapport à 2014.

Nous avons également intensifié le nettoyage des places de tri, afin qu'elles soient le plus attractives possible et les dénonciations pour décharges illicites, afin que les personnes qui ne jouent pas le jeu ne découragent pas les autres. En effet, il arrive encore trop souvent que des personnes irrespectueuses souillent les déchets triés, réduisant les efforts à néant.

Nous remercions les Verniolanes et Verniolans de leur persévérance, qui contribue à l'obtention de ces résultats.

Mais n'oublions pas, afin d'éviter la taxe poubelle, nous devons impérativement unir et poursuivre nos efforts !



### TONNAGE DES DÉCHETS VALORISÉS EN 2015

Papier	+	55 t
Verre	+	46 t
Déchets de cuisine	-	5 t
PET	+	11.4.t
Jardin	+	13.94 t
Ferraille	+	5 t
Aluminium	+	0.36 t
Textiles	+	1 t
Bois	+	99.69 t

# Equipements

Jean-Luc Biolley  
Responsable de service  
022 306 07 00  
[equipements@vernier.ch](mailto:equipements@vernier.ch)

**Le garage communal**, composé de quatre mécaniciens, a révisé et expertisé 45 véhicules en tout genre, ainsi que les poids lourds à l'OCAN, mais ils se sont également occupés du reste du parc de machines et de matériel, en respectant les entretiens courants et préventifs, tout en assurant les réparations importantes et les dépannages.

**L'équipe des ateliers de serrurerie, ainsi que la menuiserie et le peintre** se sont occupés des réparations courantes dans des bâtiments, dans les préaux des écoles, des jeux et jouets en bois pour la petite enfance et des réalisations de mobilier et structures en bois en tout genre. La menuiserie a fabriqué en partie et posé les cuisines des édicules 14 et 16, Jardin d'enfants et ludothèque, aux Libellules. La terrasse de la crèche Harmonos à la rue du Village a été repensée et la barrière remplacée, ils ont entièrement fabriqués une barrière ainsi que divers travaux lors de la rénovation de la MQ des Avanchets. Des portes ont été modifiées à l'EVE Vernier, l'isolation du sous-sol de la maison de vacances de Planachaux a été installée. Les entretiens annuels nécessaires ont été effectués, tels que les rafraîchissements des peintures dans les bâtiments, les jeux dans les préaux, le mobilier urbain, etc.

**Les travaux d'entretien complets** des quatre constructions ainsi que la construction militaire STPA, ont été rigoureusement exécutés selon les normes fédérales imposées à nos deux responsables. Les remises en ordre et le nettoyage entre chaque troupe, ainsi que lors de locations des constructions de la protection civile à des tiers, sont un gage de qualité et une carte de visite pour notre commune. Suite aux cours de Protection civile plus nombreux et conséquents, les mouvements de matériel, la gestion du stock et les remises à niveau sont devenus une part importante du travail quotidien.



**Le magasin communal**, comme chaque année, a procédé à la livraison des consommables pour toutes les institutions communales. Il s'est également occupé des prêts de matériel, du nettoyage et de l'entretien courant de l'outillage nécessaire au bon fonctionnement des autres services, ainsi que les petites réparations. Le lavage des tentes de fêtes, du matériel au retour des manifestations et la gestion des stocks des matériaux et consommables ont fait également partie des tâches effectuées.

## RENOUVELLEMENT DE MACHINES ET MATÉRIEL

Pour la voirie, la mise en service à Vernier de la 250<sup>e</sup> balayeuse de marque Ravo vendue en Suisse en remplacement d'une balayeuse fortement sollicitée et en bout de vie.

Au SEV, une camionnette à structure interchangeable a remplacé une jeep âgée, polluante et peu pratique.

Toujours au SEV, un petit véhicule électrique avec un pont de chargement peut désormais aider efficacement les équipes de jardinier dans les parcs sans troubler la quiétude des promeneurs.

Pour nos manifestations, nous pouvons désormais compter sur la présence de 2 containers de 6 m pour renforcer la présence des 2 actuels mis en place lors de la patinoire ou des beach-volleys, en remplacement de 2 remorques de chantiers devenues inutilisables.

Le Service des sports a également reçu une balayeuse pour les terrains de tennis et de badminton, facilitant fortement et efficacement l'entretien fréquent de ceux-ci.

# Comptes et tableaux

# RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE



Rapport de l'organe de révision  
au Conseil Municipal de la  
Ville de Vernier

## **Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Ville de Vernier, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le compte administratif et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

### *Responsabilité du Conseil Administratif*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi suisse, aux dispositions légales cantonales et son règlement d'application, incombe au Conseil Administratif. En outre, le Conseil Administratif est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse, à la loi cantonale et son règlement d'application.

## **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis présentant un excédent de revenus du compte de fonctionnement de CHF 4'952'519.47.

*PricewaterhouseCoopers SA, avenue Giuseppe-Motta 50, case postale, 1211 Genève 2  
Téléphone: +41 58 792 91 00, Télécopie: +41 58 792 91 10, www.pwc.ch*

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



PricewaterhouseCoopers SA

 Marc Secretan

Expert-réviseur  
Réviseur responsable

 Julien Ménoret

Expert-réviseur

Genève, le 18 mars 2016

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement, compte administratif et annexe)
- Liste des vérifications effectuées

# RÉSUMÉ DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2015

## (CLASSIFICATION FONCTIONNELLE)

	BUDGET 2015		COMPTES 2015		ECARTS	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
01 Conseil municipal	459475,00	980,00	426193,85	914,35	-33'281,15	-65,65
02 Conseil administratif	613080,00	4'350,00	599957,65	4'267,45	-13'122,35	-82,55
05 Administration générale	5793088,00	35'740,00	5601583,52	62'219,25	-19'1504,48	26479,25
08 Immeubles du patrimoine administratif	4'344'302,00	651270,00	6796198,29	685309,40	2451'896,29	34039,40
09 Assurances du personnel, honoraires, redevance S.I.	1555033,00	23'115'00,00	870125,08	2'263'146,90	-684'907,92	-48'353,10
10 Etat civil	752615,00	16'990,00	61'8942,85	20'7423,45	-133'672,15	37'523,45
11 Police municipale et amendes	3'892'648,00	1'279'850,00	3'688'2119,09	1'072'627,37	-2'105'28,91	-207'222,63
14 Incendie et secours	2'098'205,00	443'000,00	2'010'431,64	461'595,30	-87'773,36	18'595,30
16 Protection civile	541'945,00	300'70,00	716'186,35	43'802,85	174'241,35	13'732,85
21 Ecoles publiques	888'7541,00	32'1160,00	12'411'098,50	40'1178,35	3'253'558,50	80'018,35
30 Encouragement à la culture	4'844'385,00	19'180,00	9'040'517,83	21'1372,80	4'195'632,83	19'492,80
33 Parcs et promenades	3'487'284,00	54'220,00	3'892'483,98	82'158,05	405'199,98	27'938,05
34 Sports	7'399'107,00	1'384'45,00	7'611'570,54	1'453'141,55	21'2463,54	68'726,55
35 Autres loisirs (colonies, centres loisirs et rencontres)	5'953'639,00	130'80,00	6'357'335,65	125'297,40	403'696,65	-5'502,60
54 Institutions jeunesse (crèches, garderies, rest. scol.)	2'1'140'138,00	6'658'680,00	22'238'808,84	6'772'418,00	1'098'670,84	11'3738,00
58 Aide sociale	6'776'2901,00	312'90,20	6'672'334,70	277'299,45	-90'566,30	-35'620,55
62 Routes communales	1'005'6215,00	468'80,00	11'197'695,35	582'352,05	1'141'480,35	11'3552,05
65 Trafic régional	17'5451,00	0,00	19'2818,80	0,00	17'367,80	0,00
71 Protection des eaux	6'66'486,00	0,00	509'211,35	44'969,15	-15'274,65	44'969,15
72 Traitement des déchets	5'223'822,00	273'50,00	5'353'202,85	250'558,80	129'380,85	-22'951,20
74 Cimetières	1'003'732,00	46'220,00	2'593'940,87	94'066,35	1'590'208,87	47'846,15
78 Autres tâches protection environnement	1'302'940,00	382'340,00	1'251'651,93	435'750,75	-51'288,07	53410,75
79 Aménagement du territoire	8'86'100,00	3'930,00	926'338,40	26'689,15	40'238,40	22'759,15
90 Impôts	8'390'000,00	93'089'450,00	6'930'272,80	94'775'653,66	-1'459'727,20	1'686'203,66
94 Charges et revenus des capitaux	3'375'985,00	154'080,00	3'074'987,48	142'760,98	-300'877,52	-113'19,92
95 Immeubles du patrimoine financier	5'360'900,00	17'699'92,00	16'505'583,40	187'936,45	1'473'564,140	

**Totaux**  
 Excédent de revenus  
 110'142'587,00      110'169'007,00      122'030'035,64      126'982'555,11  
 26420,00      1'101'69'007,00      4'952'519,47      126'982'555,11

# RÉSUMÉ DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2015

## (CLASSIFICATION PAR NATURE)

Ville de Vernier  
Finances

### Résumé du compte de fonctionnement 2015 (classification par natures)

3	Charges	BUDGET CHF	COMPTEs CHF	ECARTS CHF
300	Autorités et commissions	489'180.00	490'095.40	915.40
301	Traitements du personnel	35'266'239.00	35'213'515.30	-52'723.70
303	Assurances sociales	3'098'780.00	3'136'550.10	37'770.10
304	Caisse de pensions et prévoyance	4'158'490.00	3'947'306.45	-211'183.55
305	Assurances maladie et accidents	1'805'220.00	1'879'048.40	73'828.40
306	Prestations en nature	115'450.00	97'952.63	-17'497.37
307	Prestations aux pensionnés	10'000.00	5'965.65	-4'034.35
308	Personnel intérimaire	380'000.00	772'786.30	392'786.30
309	Autres charges du personnel	395'650.00	401'561.35	5'911.35
310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	894'725.00	764'632.64	-130'092.36
311	Achat mobilier, machines, véhicules, matériel	1'189'700.00	1'049'320.77	-140'379.23
312	Eau, énergie, combustibles	2'566'160.00	2'753'787.69	187'627.69
313	Achats fournitures et marchandises	2'033'230.00	2'084'924.60	51'694.60
314	Entretien des immeubles et routes communales	5'663'450.00	5'567'564.79	-95'885.21
315	Entretien d'objets mobiliers	409'100.00	398'957.33	-10'142.67
316	Loyers, fermages, redevances d'utilisations	1'377'769.00	1'348'179.60	-29'589.40
317	Dédommagements	435'170.00	521'736.58	86'566.58
318	Poste, assurances, honoraires, fermage voirie, soldes impôts, frais généraux, frais organisation, frais emprunts	12'394'864.00	11'756'966.67	-637'897.33
319	Frais divers	153'211.00	129'069.15	-24'141.85
320	Engagements courants	0.00	181.50	181.50
322	Dettes à moyen et long termes	3'330'771.00	3'039'809.15	-290'961.85
323	Dettes envers des entités particulières	13'294.00	13'293.25	-0.75
329	Autres intérêts passifs	1'000.00	68.68	-931.32
330	Amortissements du patrimoine financier	2'207'000.00	656'461.57	-1'550'538.43
331	Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	12'729'139.00	12'399'703.92	-329'435.08
332	Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	0.00	14'693'336.00	14'693'336.00
346	Compensation financières communes frontalières	4'330'000.00	4'206'500.05	-123'499.95
351	Dédommagements au canton	2'047'000.00	2'216'265.52	169'265.52
352	Dédommagements aux communes	4'637'844.00	4'623'897.05	-13'946.95
361	Subventions au canton	3'053'147.00	2'976'538.85	-76'608.15
363	Subventions propres établissements	853'750.00	923'863.10	70'113.10
364	Subventions stes d'économie mixte	59'604.00	59'604.00	0.00
365	Subventions institutions privées	1'951'150.00	1'882'985.30	-68'164.70
366	Subventions aux personnes physiques	1'567'500.00	1'492'606.30	-74'893.70
367	Subventions à l'étranger	525'000.00	525'000.00	0.00
<b>Totaux</b>		<b>110'142'587.00</b>	<b>122'030'035.64</b>	<b>11'887'448.64</b>
4	Revenus	BUDGET CHF	COMPTEs CHF	ECARTS CHF
400	Impôts personnes physiques	54'900'000.00	52'964'549.15	-1'935'450.85
401	Impôts personnes morales	14'100'000.00	16'663'909.64	2'563'909.64
406	Impôts sur les chiens	43'000.00	45'112.50	2'112.50
408	Fonds de péréquation	11'100'000.00	10'017'363.00	-1'082'637.00
409	Taxe professionnelle communale	8'500'000.00	10'553'367.00	2'053'367.00
420	Intérêts bancaires	17'500.00	3'414.75	-14'085.25
421	Intérêts comptes de dépôt	1'800.00	0.00	-1'800.00
422	Produits patrimoine financier	0.00	665.33	665.33
423	Produits immeubles du patrimoine financier	1'788'082.00	1'715'796.40	-72'285.60
424	Gains comptables sur placements patrimoine financier	4'000.00	14'695'838.30	14'691'838.30
426	Participations permanentes du patrimoine administratif	134'780.00	138'680.00	3'900.00
427	Immeubles du patrimoine administratif	2'892'040.00	3'092'994.20	200'954.20
429	Autres revenus	100'000.00	190'257.02	90'257.02
431	Emoluments administratifs	167'600.00	207'157.45	39'557.45
434	Redevances d'utilisation et prestations de service	6'596'680.00	6'722'038.05	125'358.05
435	Ventes de marchandises	173'976.00	1'665'863.40	-73'896.60
436	Dédommagements de tiers	1'594'835.00	1'758'010.50	163'175.50
437	Amendes communales	1'230'000.00	1'011'492.27	-218'507.73
439	Autres contributions	210'000.00	212'426.85	2'426.85
440	Part à des recettes fédérales	10'000.00	24'300.30	14'300.30
441	Part à des recettes cantonales	300'000.00	314'502.80	14'502.80
444	Contributions cantonales	4'322'450.00	4'322'448.00	-2.00
450	Dédommagements de la Confédération	0.00	0.00	0.00
452	Dédommagements des communes	0.00	7'088.55	7'088.55
460	Subventions de la Confédération	101'250.00	127'832.50	26'582.50
461	Subventions du canton	0.00	159'222.45	159'222.45
462	Subventions des communes	47'560.00	47'560.00	0.00
469	Autres subventions	267'670.00	320'664.70	52'994.70
<b>Totaux</b>		<b>110'169'007.00</b>	<b>126'982'555.11</b>	<b>16'813'548.11</b>

# BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

Comptes	Désignation	Soldes au	
		01.01.2015	31.12.2015
<b>1</b>	<b>ACTIF</b>	<b>215'075'227.56</b>	<b>213'848'116.39</b>
<b>10</b>	<b>DISPONIBILITES</b>	<b>26'738'326.01</b>	<b>21'279'687.57</b>
100	Caisses	93'533.10	95'419.75
101	Chèques postaux	15'431'916.15	7'581'760.87
102	Banques	10'577'432.60	12'177'982.57
103	Compte de dépôt	584'415.76	1'848'738.31
109	Compte de virement	51'028.40	-424'213.93
<b>11</b>	<b>AVOIRS</b>	<b>27'882'676.30</b>	<b>33'331'133.40</b>
111	Comptes courants	2'120'052.75	3'872'474.51
112	Impôts à encaisser	23'572'023.84	21'969'624.14
115	Autres débiteurs	1'846'740.91	7'237'824.60
118	Compte de liaison entre exercices	343'858.80	239'236.15
119	Autres créances	0.00	11'974.00
<b>12</b>	<b>PLACEMENTS</b>	<b>39'080'218.12</b>	<b>44'507'723.48</b>
122	Prêts	327'448.95	273'424.58
123	Immeubles	38'709'416.50	44'191'598.10
125	Marchandises et approvisionnement	43'352.67	42'700.80
<b>13</b>	<b>ACTIFS TRANSITOIRES</b>	<b>464'452.15</b>	<b>293'963.64</b>
139	Autres comptes transitoires	464'452.15	293'963.64
<b>14</b>	<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>115'157'369.98</b>	<b>108'574'253.30</b>
140	Terrains non bâti	5'680'200.83	8'911'479.88
141	Ouvrages de génie civil	17'330'811.20	17'280'524.73
143	Terrains bâti	85'823'616.27	76'622'495.12
146	Mobilier, machines, véhicules	5'710'291.08	5'245'780.62
149	Autres biens	612'450.60	513'972.95
<b>15</b>	<b>PRETS - PARTICIPATIONS PERMANENTES</b>	<b>5'752'185.00</b>	<b>5'861'355.00</b>
152	Communes	10'000.00	10'000.00
153	Propres établissements	2'001'755.00	2'110'925.00
154	Sociétés d'économie mixte	3'740'430.00	3'740'430.00

Comptes	Désignation	Soldes au	
		01.01.2015	31.12.2015
<b>2</b>	<b>PASSIF</b>	<b>215'075'227.56</b>	<b>213'848'116.39</b>
<b>20</b>	<b>ENGAGEMENTS COURANTS</b>	<b>6'115'482.86</b>	<b>5'858'059.37</b>
200	Créanciers	5'646'911.37	5'415'250.73
201	Dépôts	23'743.00	23'943.00
208	Compte de liaison entre exercices	284'812.79	262'012.09
209	Autres engagements	160'015.70	156'853.55
<b>22</b>	<b>DETTES A MOYEN ET LONG TERME</b>	<b>114'119'190.50</b>	<b>107'881'188.90</b>
221	Reconnaissances de dettes	114'119'190.50	107'881'188.90
<b>23</b>	<b>ENGAG. ENVERS ENTITES PART.</b>	<b>1'479'289.54</b>	<b>1'446'564.39</b>
230	Propres établissement	558'267.74	487'128.99
233	Fonds et fondations	921'021.80	959'435.40
<b>24</b>	<b>PROVISIONS</b>	<b>3'817'458.65</b>	<b>3'748'047.80</b>
240	Compte de fonctionnement	3'817'458.65	3'748'047.80
<b>25</b>	<b>PASSIFS TRANSITOIRES</b>	<b>1'256'234.10</b>	<b>1'251'002.85</b>
250	Intérêts	985'842.50	967'539.15
259	Autres comptes transitoires	270'391.60	283'463.70
<b>28</b>	<b>FINANCEMENTS SPECIAUX</b>	<b>1'077'541.97</b>	<b>1'500'703.67</b>
280	Taxes d'équipement	113'976.22	775'503.12
282	Taxes d'écoulement	481'318.85	205'559.45
283	Contributions de remplacement	482'246.90	519'641.10
<b>29</b>	<b>FORTUNE NETTE</b>	<b>87'210'029.94</b>	<b>92'162'549.41</b>
290	FORTUNE NETTE	87'210'029.94	92'162'549.41

# CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

## (TRAVAUX EN COURS)

Comptes	Désignation	Délégation CM	Montant du crédit	Montants payés jusqu'au 31.12.2014	Disponible au 01.01.2015	Montants payés du 01.01.31.12.2015	Disponible	Dépassement
<b>05 - ADMINISTRATION GENERALE</b>								
050.000.609000	Etude prospective de l'organisation de l'administration municipale	13.06.2014	150'000.00	16'200.00	133'800.00	49'680.00	84'120.00	0.00
050.001.609000	Signalétique pisteforme de Vernier - Etude	04.10.2011	103'000.00	91'989.30	11'000.70	11'000.70	0.00	0.00
050.001.609100	Signalétique pisteforme de Vernier - Réalisation	16.04.2013	245'000.00	226'815.20	18'164.80	16'000.05	2'175.75	0.00
<b>08 - IMMEUBLES DU P.A. NON-VENTILABLES</b>								
081.003.603100	Ancienne Mairie - Remplacement vitrages	06.10.2015	146'000.00	0.00	146'000.00	0.00	146'000.00	0.00
081.000.603100	EPICR - 2e étage	01.02.2011	150'000.00	149'989.95	0.05	0.00	146'000.00	0.05
081.010.603000	Ferme Bourquin-Golay - Crédit d'un RS+CO - Etude	13.12.2011	342'000.00	296'257.80	15'742.20	3'790.90	11'951.40	0.00
081.010.603100	Ferme Bourquin-Golay - Crédit d'un RS+CO - Réalisation	16.04.2013	61'740.00	47'636.21	10.10.2011	39'289.25	39'289.25	0.00
081.995.603100	Réfection et amélioration de déralageage	17.11.2009	65'000.00	64'460.30	539.70	0.00	183'085.53	0.00
081.993.603000	Sécurité incendie - Amélioration - Etude	07.10.2014	104'000.00	0.00	104'000.00	10'359.45	539.70	0.00
081.993.603100	Sécurité incendie - Amélioration - Réalisation	15.12.2015	400'000.00	0.00	400'000.00	3'988.00	3'996'112.00	0.00
<b>16 - PROTECTION CIVILE</b>								
161.120.603100	Gordon-Bennett - Abri public	29.06.2010	189'424.00	189'424.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>21 - ECOLES PUBLIQUES</b>								
210.999.603102	Éclairage dans les écoles - Remplacement et amélioration	29.01.2012	686'000.00	541'176.20	144'823.80	54'784.35	90'038.95	0.00
210.999.603103	École Avanchet Jura - Acquisition pavillon modulaire iMAD, GiAP, MoAV	07.10.2014	537'000.00	0.00	537'000.00	0.00	537'000.00	0.00
210.410.603101	École Avanchet Saleve - Agrandissement de la cuisine	15.04.2014	3'690'000.00	3'844'60.75	3'305'599.25	2'081'185.05	1'224'363.30	0.00
210.410.603000	École Avanchet Saleve - Agrandissement de la cuisine - Etude	01.10.2013	185'000.00	184'984.95	0.00	0.00	0.00	0.00
210.410.603102	École Avanchet Saleve - Rénovation tableaux électriques	21.04.2015	520'000.00	0.00	520'000.00	68'20.35	451'798.65	0.00
210.200.603101	École Chatelaine - Pose village isolant	06.10.2015	210'000.00	0.00	210'000.00	0.00	210'000.00	0.00
210.110.603000	École des Ranches 1 - Rénovation - Etude	01.10.2013	1'030'000.00	62'392.65	967'607.35	3'395.40	983'649.95	0.00
210.130.603100	École Vernier-Village - Rénovation de la bûtière	13.05.2014	485'000.00	456'205.90	38'794.10	15'30.45	23'363.65	0.00
210.500.603000	Etang - Groupe scolaire - Concours - Etude	28.01.2014	158'000.00	0.00	158'000.00	5'000.00	157'500.00	0.00
210.310.603101	Groupe scolaire Lignon - Sécurisation des ouvrants	24.06.2014	125'300.55	64'639.45	27'520.55	37'178.90	0.00	0.00
210.313.603100	Salle des fêtes du Lignon - Acquisition des gradins	29.01.2013	151'000.00	148'819.36	2'180.64	0.00	2'180.64	0.00
210.312.603100	Salle des fêtes du Lignon - Réaménagement	11.12.2012	75'000.00	152'684.25	22'315.75	4'180	22'274.15	0.00
210.200.603000	Secteur L - La Concorde - Groupe scolaire - Etude	16.04.2013	1'500'000.00	119'215.85	1'304'337.05	76'447.10	0.00	0.00
210.200.603102	Secteur L - La Concorde - Groupe scolaire - Réalisation	06.10.2015	29'000'000.00	0.00	29'000'000.00	0.00	29'000'000.00	0.00
210.200.603010	Secteur L - La Concorde - Parcille 5381	03.02.2015	1'00	0.00	1'00	1.00	0.00	0.00
<b>30 - ENCOURAGEMENT A LA CULTURE</b>								
304.101.606100	Acquisition de tables et de bancs de manifestations	18.11.2014	99'792.00	0.00	99'792.00	37'130.45	62'661.55	0.00
301.400.603000	Centre culturel de Châtelaine (CCC) 1 - Etudes préliminaires	26.06.2012	85'000.00	84'458.00	542.00	0.00	542.00	0.00
301.500.603000	Centre culturel de Châtelaine (CCC) 2 - Etude concours	12.11.2013	650'000.00	106'430.95	533'569.05	48'155.20	102'013.85	0.00

Comptes	Désignation	Délibération CM	Montant du crédit	Jusqu'au 31/12/2014	Montants payés au 01/01/2015	Disponible au 01/01/31/12/2015	Montants payés au 01/01/31/12/2015	Disponible	Dépassement
330.000.000 503100	Au Moulin - Achat parcelle (Echange Etat, FTI, Vve)	24.06.2014	800000.00	0.00	800000.00	0.00	800000.00	0.00	0.00
330.000.000 503101	Au Moulin - Crédit d'une zone de détente - Réalisation	07.10.2014	1200000.00	111240.00	87600.00	0.00	87600.00	0.00	0.00
<b>33 - PARCS ET PROMENADES</b>									
333.000.007 503100	Au Moulin - Achat parcelle (Echange Etat, FTI, Vve)	21.04.2015	1000000.00	0.00	1000000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
333.000.007 503101	Au Moulin - Crédit d'une zone de détente - Réalisation	25.06.2013	1623000.00	128381.95	339138.05	2207242.90	118895.15	0.00	0.00
335.100.500000	Bois de la Grille - Renouvellement du plan de gestion	10.03.2015	88500.00	0.00	88500.00	21600.00	66900.00	0.00	0.00
333.900.500100	Jardins de l'ocche - Valorisation des espaces résiduels - Etude	07.10.2014	47900.00	19496.10	27953.90	22622.90	5331.00	0.00	0.00
330.000.006 503100	Parc Balbeyni - Achat parcelle	15.12.2015	290000.00	0.00	290000.00	167690.20	1642859.80	24830.30	0.00
332.220.500100	Parc des Libellules - Aménagement	24.06.2014	1729000.00	62309.80	167690.20	1642859.80	24830.30	0.00	0.00
332.302.500100	Parc du Croissant - Donation de la parcelle 5258	13.05.2014	1.00	0.00	0.00	1.00	0.00	0.00	0.00
332.334.500.500100	Place de Châteauneuf 1 - Réaménagement - Etude	10.03.2015	76140.00	0.00	76140.00	50773.95	25366.05	0.00	0.00
330.000.205 506100	SEVV - Renouvellement tracteur machines	06.10.2015	165000.00	0.00	165000.00	0.00	165000.00	0.00	0.00
<b>34 - SPORTS</b>									
344.300.503101	Bouleodrome du Ligron - Assainissement	26.06.2012	255000.00	221764.65	33205.35	221992.10	10243.25	0.00	0.00
342.301.503100	CSA - 4 vestiaires sup. + rénov. des instal. tech.	17.11.2009	1503900.00	143994.45	63905.55	0.00	63905.55	0.00	0.00
340.002.503000	CSV - Crédit vestiaires et salle de comité - Etude	07.10.2014	270000.00	729.00	689271.00	32675.70	236595.30	0.00	0.00
343.304.503000	CTA - Couverture courts, vestiaires et buvette	21.04.2015	200000.00	0.00	200000.00	0.00	200000.00	0.00	0.00
343.102.503100	CTV - Court terrains Badminton	29.06.2010	1390000.00	1448767.10	-687767.10	0.00	0.00	58767.10	0.00
343.107.503100	CTV - Crédit de deux terrains de Padel	21.11.2015	140000.00	0.00	140000.00	0.00	140000.00	0.00	0.00
340.004.503100	CTV - Crédit du revêtement des courts 5-6	21.04.2015	150000.00	0.00	150000.00	138265.15	11774.85	0.00	0.00
340.003.503100	CTV - Remplacement du revêtement des courts 4-3-9	15.04.2014	150000.00	128571.55	21428.45	20000.00	14284.85	0.00	0.00
340.003.503100	CTV - Remplacement du revêtement du restaurant	23.06.2015	270000.00	0.00	270000.00	8618.40	2611381.60	0.00	0.00
343.106.503100	Piscine du Ligron - Réfection de l'appareillage de la fontaine	18.11.2014	2147000.00	0.00	2147000.00	213757.05	24295.00	0.00	0.00
340.001.503100	Piscine du Ligron - Renovation et aménagement des installations extérieures - Etude	07.10.2014	50000.00	0.00	50000.00	47282.40	271716.60	0.00	0.00
340.001.503000	Piscine du Ligron - Travaux d'amélioration technique	18.11.2008	450000.00	14553.25	304446.75	0.00	304446.75	0.00	0.00
341.300.503100	Salle multisports - Appel d'offres - Etude	06.10.2015	306000.00	0.00	306000.00	0.00	306000.00	0.00	0.00
340.000.503000	Salle multisports 1 - Achat parcelle (Échange Etat/FTI, Vve)	21.04.2015	2100000.00	0.00	2100000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>35 - AUTRES LOISIRS</b>									
355.310.503000	JRL - Démolition et reconstruction - Etude	07.10.2014	200000.00	167009.95	183090.05	31946.05	151143.40	0.00	0.00
352.900.506100	Libellules - Étude no. 2 - Bricothéque	17.11.2015	99000.00	0.00	99000.00	0.00	99000.00	0.00	0.00
352.220.506100	Libellules - Étude no. 14 - Ludothéque	16.12.2014	190000.00	3645.20	186345.80	140433.10	45921.80	0.00	0.00
354.317.503100	Maison d'ivernes - Rétovation des littrages	15.04.2014	222000.00	92238.35	129761.65	124774.35	4977.30	0.00	0.00
355.200.503000	MO Châbaï - Construction - Etude	16.04.2013	180000.00	129272.40	50727.60	127171.85	38015.65	0.00	0.00
355.125.503100	MO Mouille-Géland - Aménagement - Etude	15.11.2012	2930000.00	13159.35	2916049.65	651440.85	2265039.80	0.00	0.00
355.110.503100	MO Mouille-Géland - Aménagement - Réalisation	25.06.2013	1948000.00	754690.19	846900.19	207171.25	631972.94	0.00	0.00
355.450.503100	MOAV - Rénagement	07.10.2014	1435000.00	20474.20	1783525.80	1559735.85	224150.15	0.00	0.00
355.910.503100	Places de jeux - Aménagement, sécurisation et mise aux normes	13.10.2009	1325000.00	102819.20	272190.80	929165.80	467100.85	0.00	0.00
350.100.503100	Planchaux - Réaménagement du Chalet d'En-Haut	17.05.2011	181000.00	163606.60	17393.40	163606.60	5388.70	12024.70	0.00

# CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

## (TRAVAUX EN COURS)

Comptes	Désignation	CM	Délibération	Montant du crédit	Montants payés jusqu'au 31/12/2014	Montants payés au 01/01/2015	Montants payés du 01/01/2015 au 31/12/2015	Montants payés au 01/01/2015	Disponibilité	Dépassement
<b>54 - INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE</b>										
54.0.000.5.06000	EVÉ Libellules - Surélévation lycée E&V Srimontel - Etude		25.06.2013	156900.00	78953.00	77747.00	15.15	77595.85	0.00	
540.330.5.03101	EVÉ Lignon - Extension et transformation		17.11.2009	11060000.00	1043220.80	16779.20	0.00	16779.20	0.00	
540.100.5.03101	EVÉ Vernier-Village - Groupe harmos		15.04.2014	2299000.00	207534.95	21465.05	21729.70	0.00	264.65	
540.350.5.03100	Libellules - Edicule no. 16 - Jardin d'enfants		16.12.2014	285000.00	31022.05	261977.95	182069.55	79908.40	0.00	
540.350.5.06100	Libellules - Edicule no. 16 - Jardin d'enfants - Équipement		16.12.2014	85000.00	0.00	85000.00	30450.49	54549.51	0.00	
<b>58 - AIDE SOCIALE</b>										
582.200.5.03100	CASS - Travaux IAC et antennes AVA et Lignon		07.03.2006	2850000.00	3988196.80	-1438196.80	0.00	0.00	1438196.80	
582.200.5.03100	CC, CaSS - Travaux IAC et antennes AVA et Lignon		14.12.2010	2053100.00	0.00	2053100.00	0.00	2053100.00	0.00	
<b>62 - ROUTES</b>										
623.051.5.06100	Balayeuse 020 - Renouvellement		06.10.2015	245000.00	0.00	245000.00	0.00	245000.00	0.00	
623.050.5.06100	Chariot déviateur au service des équipements - Renouvellement		18.11.2014	111000.00	0.00	111000.00	109927.00	1'073.00	0.00	
623.055.5.01000	Chemin De-Sauvage - Assainissement pont CFF - Etude		12.11.2013	259200.00	129600.00	129600.00	0.00	129600.00	0.00	
622.900.5.01100	Chemin Mouille-Galand - Réalisation d'un trottoir et mise en impasse		29.01.2013	300000.00	25138.70	20332.45	28228.85	0.00		
622.004.5.06100	Décorations de Néel - Renouvellement		02.10.2012	250000.00	153394.45	96095.55	411947.35	54218.20	0.00	
625.200.5.01100	Éclairage public à vapeur de mercure - Assainissement		06.03.2012	645100.00	478345.70	168754.30	112846.55	53907.75	0.00	
622.004.5.01000	OPB - Assainissement du bruit ouvrier - Réseau Communal 2e étape		01.10.2013	405000.00	143279.45	261720.55	73913.30	187804.25	0.00	
622.001.5.01000	Passeelle Rthie - Construction - Etude		05.12.2010	212000.00	159889.40	52110.60	0.00	52110.60	0.00	
622.001.5.01000	Place du Ligron - Réfection - Etude		19.05.2015	542000.00	0.00	540000.00	16973.60	372026.40	0.00	
622.001.5.01102	Réfection des chemins communaux 2013		25.06.2013	2001000.00	167594.80	32405.40	0.00	32405.40	0.00	
622.901.5.01100	Route Bois-des-Frères / Avenue Ligron - Rénangement		11.12.2012	1250000.00	1050551.90	11449148.10	4900540.71	6588607.39	0.00	
622.001.5.01000	Route d'Aire / Chemin des Salières Nord - Rénangement - Etude		03.02.2015	140000.00	0.00	140000.00	7765.85	62342.15	0.00	
622.001.5.01100	Secteur Ecu/ZILL - Mise en place d'un nouveau régime de stationnement		03.02.2015	65000.00	0.00	65000.00	11461.60	53530.40	0.00	
620.004.5.06100	Stations de vélo en libre service		02.10.2012	1000000.00	0.00	1000000.00	0.00	1000000.00	0.00	
<b>71 - PROTECTION DES EAUX</b>										
712.038.5.01100	Nant des Grebbates - Mesures d'urgences		16.12.2014	40'000.00	0.00	40'000.00	36654.75	3'345.25	0.00	
710.038.5.01100	Nant des Grebbates - Mesures d'urgences - Collecteurs		16.12.2014	27'000.00	0.00	27'000.00	24'215.10	2'844.90	0.00	
710.004.5.01000	OPB - Assainissement du bruit ouvrier - Réseau Communal 2e étape - Collecteurs		01.10.2013	15'000.00	0.00	15'000.00	12'333.30	2'566.70	0.00	
710.900.5.01100	PGE		27.06.2006	800'000.00	687'432.65	112'567.15	39'164.85	73'402.30	0.00	
710.034.5.01100	Secteur Croissant - Aménagement et assainissement - Etude		15.04.2008	800'000.00	167'094.05	632'905.85	177'560	631'130.35	0.00	
<b>72 - TRAITEMENT DES DÉCHETS</b>										
721.001.5.06100	Déchets organiques - Achat de bars pour la population		17.11.2015	40'000.00	0.00	40'000.00	0.00	40'000.00	0.00	
721.001.5.06100	Installation de conteneurs de tri		19.05.2015	8'010'000.00	0.00	8'010'000.00	2'727.90	8'072'72.10	0.00	
<b>74 - CIMETIÈRES</b>										
740.001.5.00100	Cimetière de Vernier - Remise en état du mur côté Salière		07.10.2014	98'000.00	29'005.30	68'194.70	49'752.80	18'441.90	0.00	

Comptes	Désignation	Déliberation CM	Montant du crédit	Montants payés jusqu'au 31/12/2014	Disponibilité au 01.01.2015	Montants payés du 01.01.-31/12/2015	Disponibilité	Dépassement
740.000.500110	Cimetière (AIRE-VERN-VX-VERN) - Travaux de plantation	05.10.2010	617'000.00	53'8561.40	78'438.60	53'171.60	25'267.00	0.00
	<b>79 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>							
790.004.509000	PD Communal - Crédit délivré et processus de consultation	07.10.2014	80'000.00	12'462.20	67'537.80	49'025.75	18'512.05	0.00
790.003.509000	Plan directeur communal de l'énergie	15.11.2011	95'000.00	94'190.30	80'970	0.00	80'970	0.00
<b>TOTAL</b>			<b>101'350'656.00</b>	<b>24'564'022.01</b>	<b>76'736'635.99</b>	<b>20'805'932.82</b>	<b>57'477'931.72</b>	<b>1'497'226.55</b>
	<b>PATRIMOINE FINANCIER (POUR INFORMATION)</b>							
951.020.122001	13 à 23 Rue du Village - Rénovation des immeubles	31.01.2012	4'760'000.00	3'947'426.55	8'125'633.45	722'061.60	90'501.65	0.00

# CRÉDITS D'INVESTISSEMENT (TRAVAUX TERMINÉS)

Comptes	Désignation	Délibération CM	Montant du crédit	Montants payés jusqu'au 31.12.2014	Disponible au 01.01.2015	Montants payés du 01.01.31.12.2015	Disponibilité	Dépassement
541.420.506.100	Libellules - Édifice no. 6 - Centre de quartier et restaurant	15.04.2014	2010000.00	191075.88	9924.12	990170	22.42	0.00
540.100.506.100	Pavillon de l'Enfance de Vennier Village (PEVV) - Équipement initial	01.02.2011	4420000.00	424459.50	17540.50	15345.70	2'196.30	0.00
<b>62 - ROUTES</b>								
620.009.506.100	Baiveuse 008 - Renouvellement	10.03.2015	2400000.00	0.00	240000.00	238944.95	1'055.05	0.00
623.023.501.100	Cession réseau routier cité des Avanchets	01.09.2009	1800000.00	35043.20	144956.80	153446.60	0.00	8491.80
623.023.501.100	Chemin Ankeni Châtelain/Bloch et Muraille - Réaménagement	15.12.2015	8491.80	8491.80	0.00	8491.80	0.00	
623.033.501.100	Chemins Ankeni Châtelain/Bloch et Muraille - Réaménagement des chemins et trottoirs communaux	04.10.2011	4'700000.00	4788294.50	1'1705.50	0.00	1'1705.50	0.00
622.002.501.100	Ecus Bois-des-Frères, Libellules, Echappine - Réfection des chemins et trottoirs communaux	01.09.2009	2400000.00	223061.50	16938.50	0.00	16938.50	0.00
622.003.501.101	Réfection des chemins communaux 2012	02.10.2012	2000000.00	183780.40	16219.60	0.00	16219.60	0.00
620.002.506.100	Renouvellement d'un canyon camion grue 3 essieux (pont)	12.04.2011	460000.00	430689.05	29310.35	0.00	29310.35	0.00
623.100.501.100	Route Vennier - Aménagement d'une voie de bus communale	09.03.2010	2'190000.00	1'2244006.90	905991.10	8'165.50	897521.60	0.00
620.100.506.101	Silo à sel pour la viabilité hivernale	12.11.2013	210000.00	206837.45	3'162.55	0.00	3'162.55	0.00
622.314.501.100	Vennier-Village - Zone bleue maraizon	11.03.2014	200000.00	180321.25	19678.75	14056.80	5'827.05	0.00
622.001.501.100	Viaduc Av. d'Arre - Orlots entretien	15.12.2009	11657000.00	939314.20	117685.80	0.00	117685.80	0.00
<b>72 - TRAITEMENT DES DECHETS</b>								
720.030.506.100	Remplacement des déchetteries par des bennes enterrées	27.01.2009	2'140'000.00	11650829.10	489'170.90	124'396.00	364'771.90	0.00
<b>95 - IMMEUBLES DU PPF</b>								
950.002.523.000	FIMCV - Recapitalisation	19.05.2015	109'170.00	0.00	109'170.00	109'170.00	0.00	0.00
<b>TOTAUX</b>				<b>19062384.55</b>	<b>16840706.53</b>	<b>2222178.02</b>	<b>669355.55</b>	<b>2311237.02</b>
								<b>752014.55</b>
	<b>PATRIMOINE FINANCIER (POUR INFORMATION)</b>							
950.021.123.100	Parcelles via de Coisson	16.12.2014	287'000.00	0.00	287'000.00	286'720.00	280.00	0.00
950.022.123.100	Parcelles route de Vennier / chemin du Croissant	21.04.2015	4'500'000.00	0.00	4'500'000.00	4'473'000.00	26'000.00	0.00

## SITUATION DES EMPRUNTS

INSTITUT	ÉCHEANCES	MONTANT INITIAL	SOLDE AU 31.12.2014	AMORTISSEMENTS 2015	REBOURSEMENT 2015	SOLDE AU 31.12.2015	TAUX 2015	INTERETS Payés 2015	INTERETS courus 2015
BCG	2018	1'000'000.00	100'272.50	23'777.35	0.00	76'495.15	3.5360	3'545.65	1'577.85
BCG	2017	5'000'000.00	883'642.70	284'444.45	0.00	579'982.55	1.2000	10'373.05	2'374.65
BCG	2018	4'000'000.00	799'591.30	195'353.25	0.00	604'238.05	1.5350	12'273.75	1'545.85
BCG	2019	5'000'000.00	1'362'617.80	286'365.30	0.00	1'096'252.50	1.1430	15'574.70	10'407.00
BCG	2020	1'500'000.00	442'334.80	67'396.15	0.00	374'938.65	3.5795	15'834.85	6'375.55
BCG	2020	2'500'000.00	743'987.15	119'468.95	0.00	624'518.20	1.4850	11'063.05	3'168.60
BCG	2022	3'000'000.00	11'067'44.50	131'196.15	0.00	97'554'83.35	1.5100	16'711.85	1'2234.75
BCG	2015	5'000'000.00	500'000.00	0.00	500'000.00	0.00	3.8400	180'800.00	0.00
BCG	2018	6'000'000.00	6'000'000.00	0.00	0.00	600'000.00	3.2650	195'900.00	0.00
BCG	2016	10'000'000.00	10'000'000.00	0.00	0.00	10'000'000.00	2.5620	256'200.00	0.00
BCG	2022	6'000'000.00	570'000.00	150'000.00	0.00	555'000.00	1.3190	74'028.95	0.00
SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (ex-DEVA CREDIT LOCAL DUBLIN)	2016	6'000'000.00	6'000'000.00	0.00	0.00	600'000.00	3.0000	180'000.00	123'000.00
SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (ex-DEVA CREDIT LOCAL DUBLIN)	2019	5'000'000.00	5'000'000.00	0.00	0.00	500'000.00	3.1300	156'500.00	143'458.35
SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (ex-DEVA FINANCE)	2020	10'500'000.00	10'500'000.00	0.00	0.00	10'500'000.00	3.6700	385'350.00	31'032.10
AXA WINTERTHUR	2015	4'000'000.00	4'000'000.00	0.00	4'000'000.00	0.00	2.4000	96'000.00	0.00
AXA WINTERTHUR	2017	5'000'000.00	5'000'000.00	0.00	0.00	500'000.00	2.2500	112'500.00	11'0937.50
AXA WINTERTHUR	2022	5'000'000.00	5'000'000.00	0.00	0.00	500'000.00	2.1100	105'500.00	9'084.70
AXA WINTERTHUR	2026	3'000'000.00	3'000'000.00	0.00	0.00	300'000.00	1.8000	54'000.00	1'050.00
AXA WINTERTHUR	2026	2'000'000.00	2'000'000.00	0.00	0.00	200'000.00	1.6700	33'400.00	3'0162.80
AXA WINTERTHUR	2032	4'000'000.00	0.00	0.00	0.00	4'000'000.00	1.0500	0.00	6'766.65
POSTFINANCE	2018	5'000'000.00	5'000'000.00	0.00	0.00	500'000.00	2.1900	109'500.00	95'508.35
POSTFINANCE (ex KOMMUNALKREDIT AUSTRIA AG)	2021	8'000'000.00	8'000'000.00	0.00	0.00	800'000.00	2.7400	219'200.00	200'933.35
POSTFINANCE	2023	7'000'000.00	7'000'000.00	0.00	0.00	700'000.00	1.4300	100'100.00	4'448.90
UBS AG	2017	8'000'000.00	8'000'000.00	0.00	0.00	800'000.00	3.4800	282'266.55	0.00
CAISSE DE PENSIONS MIGROS	2019	7'000'000.00	7'000'000.00	0.00	0.00	700'000.00	3.5000	245'000.00	26'541.65
RENTES GENEVOISES	2025	5'000'000.00	5'000'000.00	0.00	0.00	500'000.00	2.9800	149'000.00	146'930.55
ECOLE ALLEMANDE DE GENEVE	2042	1'500'000.00	1'500'000.00	0.00	0.00	1'500'000.00	2.5600	37'500.00	0.00
<b>Totaux</b>		135'000'000.00	114'119'190.75	1'238'001.60	9'000'000.00	107'881'189.15		3'058'112.50	967'539.15

## TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE

Situation au 31 décembre 2015 :

	Production	Recouvrement	Résultats
Reliquat (créances) au 01.01.2015			3'541'249.85
Taxations de l'exercice courant	10'553'367.00		
Suppléments (surtaxe et frais)	0.00		
Dégrèvements	0.00		
Total production nette de l'exercice (90.409)			10'553'367.00
Irrécouvrables		26'367.30	
Versements nets des contribuables		10'498'561.55	
Perception nette			-10'524'928.85
Nouvelles créances		28'438.15	
<b>TOTAUX</b>	<b>10'553'367.00</b>	<b>10'553'367.00</b>	
<b>TOTAL DES CREANCES AU 31.12.2015</b>			<b>3'569'688.00</b>

Montant minimum de la taxe professionnelle 2015 : CHF 30.--

Taux de dégrèvement pour 2015 : 0%

## ÉTAT DES FONDS SPÉCIAUX

Désignation	Solde au 31.12.2014	Solde au 31.12.2015	Nature du Placement
	CHF	CHF	
Fonds pour la Mobilité		1'177'750.00	Capital de dotation cumulé
		1'123'971.50	Dépenses cumulées
	36'525.30	53'778.50	
Fonds de bienfaisance		400'000.00	Prêt à la Ville de Vernier
		461.29	Compte courant Ville de Vernier
	413'164.39	400'461.29	
Fonds de prévoyance des employés		200'000.00	Prêt à la Ville de Vernier
		137'189.46	Compte courant Ville de Vernier
		140'490.40	Débiteurs
	446'371.36	477'679.86	
Fonds de décoration		10'000.00	Attribution au fonds
		7'445.00	Compte courant Ville de Vernier
	24'960.75	27'515.75	
Fonds Jules Naville pour colonies de vacances		35'129.30	Actions UBS SA
		83'294.15	Compte d'épargne UBS SA
	114'227.01	118'423.45	
Fonds Réunis des prix et courses scolaires		83'379.37	Compte d'épargne Banque Raiffeisen
		83'296.07	
		83'379.37	

## COMPTE D'EXPLOITATION DE LA PISCINE DU LIGNON

REVENUS	CHF	CHARGES	CHF
Entrées directes	463'988.00	Eau, électricité	224'171.11
Cours de plongée	42'185.00	Chauffage	196'768.80
Cours de natation	167'775.00	Loyers	1'732.50
Aquagym	268'611.00	Produits chimiques	29'675.75
Minigolf	172'880.00	Entretien et aménagements	250'249.20
Locations diverses	143'235.00	Fournitures et marchandises	43'494.30
Ventes diverses	123'365.00	Administration	190'399.75
Redevance buvette	60'000.00	Assurances	28'054.00
TVA (taux forfaitaire)	-22'767.20		
<b>Sous-total</b>	<b>1'419'271.80</b>	<b>Sous-total</b>	<b>964'545.41</b>
		Traitements	254'416.15
		Charges sociales	67'801.20
		Formation	1'768.00
		<b>Sous-total</b>	<b>1'288'530.76</b>
Perte d'exploitation	<u>298'388.07</u>	Intérêts (2.4% sur la valeur au bilan)	83'595.11
		Amortissements	345'534.00
<b>TOTAL</b>	<b><u>1'717'659.87</u></b>	<b>TOTAL</b>	<b><u>1'717'659.87</u></b>

## COMPTE D'EXPLOITATION DU TENNIS D'AÏRE

REVENUS	CHF	CHARGES	CHF
Buvette	51'193.60	Boissons et aliments	22'014.30
Location courts tennis	71'015.00	Balles de tennis, volants	8'262.32
Location courts badminton	56'172.00	Eau, électricité, bois	24'986.91
Vente de balles de tennis, volants	2'864.00	Administration	3'868.65
TVA (taux forfaitaire)	-2'722.20	Fournitures et marchandises	1'179.40
		Entretien et aménagements	31'281.95
<b>Sous-total</b>	<b><u>178'522.40</u></b>	<b>Sous-total</b>	<b><u>91'593.53</u></b>
		Traitements	184'251.30
		Charges sociales	47'057.85
		<b>Sous-total</b>	<b><u>322'902.68</u></b>
Perte d'exploitation	<u>309'835.17</u>	Intérêts (2.4% sur la valeur au bilan)	6'162.89
		Amortissements	159'292.00
<b>TOTAL</b>	<b><u>488'357.57</u></b>	<b>TOTAL</b>	<b><u>488'357.57</u></b>

# COMPTE D'EXPLOITATION DU TENNIS DE VERNIER

REVENUS	CHF	CHARGES	CHF
Redevances buvette	32'254.20	Balles de tennis, volants	4'564.80
Location courts tennis	157'046.00	Eau, électricité, gaz	78'070.86
Location courts badminton	108'794.00	Administration	6'621.85
Location courts padel	20'070.00	Fournitures et marchandises	7'821.60
Vente de balles de tennis, volants	5'197.00	Entretien et aménagements	76'358.95
TVA (taux forfaitaire)	-109.10		
<b>Sous-total</b>	<b><u>323'252.10</u></b>	<b>Sous-total</b>	<b><u>173'438.06</u></b>
		Honoraires et indemnités diverses	153'030.00
		<b>Sous-total</b>	<b><u>326'468.06</u></b>
		Intérêts (2.4% sur la valeur au bilan)	37'944.91
Perte d'exploitation	<u>304'559.87</u>	Amortissements	<u>263'399.00</u>
<b>TOTAL</b>	<b><u>627'811.97</u></b>	<b>TOTAL</b>	<b><u>627'811.97</u></b>

# FONDATION DES MAISONS COMMUNALES DE VERNIER

## BILAN AU 31.12.2015

<b>Actif</b>	<b>CHF</b>	<b>Passif</b>	<b>CHF</b>
Disponibles	1'485'416.24	Emprunts	66'570'250.00
Débiteurs	854'995.25	Dette Ville de Vernier	0.00
Compte de régularisation d'actifs	0.00	Compte de régularisation des passifs	528'089.95
Titres	200.00	Réserves	380'394.68
Immeubles	70'588'189.95	Capital de dotation	6'878'920.00
Etudes et constructions	2'019'802.05		
		<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>351'071.50</b>
		<b>Pertes et profits reportés</b>	<b>239'877.36</b>
<b>TOTAUX</b>	<b><u>74'948'603.49</u></b>	<b>TOTAUX</b>	<b><u>74'948'603.49</u></b>

# FONDATION DES MAISONS COMMUNALES DE VERNIER

## COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2015

### Rue du Village 28

Total des charges rue du Village 28	489'884.15	Total des produits rue du Village 28	721'417.25
Résultat d'exploitation rue du Village 28	231'533.10		
Sous-total	721'417.25	Sous-total	721'417.25

### Poussy

Total des charges Poussy	1'705'225.45	Total des produits Poussy	1'657'133.35
Résultat d'exploitation Poussy	-48'092.10		
Sous-total	1'657'133.35	Sous-total	1'657'133.35

### Rue du Village 3

Total des charges rue du Village 3	357'926.50	Total des produits rue du Village 3	442'658.15
Résultat d'exploitation rue du Village 3	84'731.65		
Sous-total	442'658.15	Sous-total	442'658.15

### Avenue Henri-Golay

Total des charges avenue Henri-Golay	1'510'741.15	Total des produits avenue Henri-Golay	1'574'679.90
Résultat d'exploitation avenue Henri-Golay	63'938.75		
Sous-total	1'574'679.90	Sous-total	1'574'679.90

### Copropriété Lignon 26

Total des charges Lignon 26	192'998.30	Total des produits Lignon 26	191'480.00
Résultat d'exploitation Lignon 26	-1'518.30		
Sous-total	191'480.00	Sous-total	191'480.00

### Chemin de l'Ecu 11 A à C

Total des charges chemin de l'Ecu 11 A à C	558'579.20	Total des produits chemin de l'Ecu 11 A à C	639'034.00
Résultat d'exploitation chemin de l'Ecu 11 A à C	80'454.80		
Sous-total	639'034.00	Sous-total	639'034.00

### Totaux

<b>Totaux</b>	<b>5'226'402.65</b>	<b>Totaux</b>	<b>5'226'402.65</b>
---------------	---------------------	---------------	---------------------

# FONDATION VERNIER-SIGNAL

BILAN AU 31.12.2015

31.12.2015

Fr.

## ACTIF

### Actif circulant

Banque : B.C.G.	399'625.55
Débiteur : Dunand & Cie S.A., comptes de gestion	3'099.02
Loyers à recevoir	19'125.00
	<hr/>
	421'849.57

### Actif immobilisé

Immeubles	895'055.30
	<hr/>
	895'055.30
	<hr/>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1'316'904.87</b>

## PASSIF

### Fonds étrangers

Passifs transitoires	2'743.20
Emprunt hypothécaire : B.C.G.	137'890.00
Subventions	287'055.00
	<hr/>
	427'688.20

### Fonds propres

Report de l'exercice précédent	884'737.70
Bénéfice de l'exercice	4'478.97
	<hr/>
Total fortune	889'216.67
	<hr/>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1'316'904.87</b>

# FONDATION VERNIER-SIGNAL

## COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2015

	<u>2015</u>
	Fr.
<b><u>PRODUITS</u></b>	
Loyers appartements	152'175.00
Loyers parkings	10'482.50
Intérêts bancaires	79.45
Produits extraordinaires	84.65
 <b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>162'821.60</b>
 <b><u>CHARGES</u></b>	
Frais de conciergerie	9'786.08
Frais d'entretien et de réparations	80'033.50
Assurances	7'930.80
Eau et électricité	10'586.75
Contrats d'entretien	30'802.20
Débours divers	720.00
Honoraires fiduciaire, avocat et contentieux	2'700.00
Frais de régie	8'401.85
Frais financiers	6.00
 <b>Total frais d'exploitation</b>	150'967.18
Intérêts hypothécaires	2'828.40
Impôts	4'547.05
 <b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>158'342.63</b>
 <b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>4'478.97</b>
	<b>162'821.60</b>

## IMPRESSUM

Mairie de Vernier  
Rue du Village 9  
Case postale 520  
1214 Vernier  
Tél. 022 306 06 06  
[mairie@vernier.ch](mailto:mairie@vernier.ch)  
[www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

Service communication, Ville de Vernier



